



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

3

L/M

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE - METZ	
N° inv.	1977007L
Cote	L/M2 77/4
Loc	



5- LES CHAINES CONJONCTIONNELLES.

5-0- DEFINITION DANS L'ANALYSE EN CHAÎNE.

Z.S. Harris classe les chaînes conjonctionnelles dans les ajouts, où elles se situent à deux niveaux différents, selon l'élément auquel elles sont adjointes : elles appartiennent d'une part à la liste des ajouts de la phrase ("Adjuncts of C") lorsqu'elles consistent en une chaîne centrale reliée à la précédente ; d'autre part, si l'on veut traiter la conjonction de façon générale, on la classe dans la liste des ajouts de X ("Adjuncts of X"), où

"X = string or segment (i.e. subsequence, including word-category) of a string of any class"⁽¹⁵⁸⁾.

La chaîne conjonctionnelle peut donc figurer à droite d'un élément Xi : cet élément peut être soit une chaîne complète, chaîne centrale (Pierre mange une pomme et Marie cuisine un poulet) ou chaîne d'ajout (les soldats à pied et à cheval, dans le texte de Moulins), soit un fragment de chaîne/(Pierre mange une pomme et une poire), qui peut se limiter à une seule catégorie lexicale (adverbe, verbe, adjectif, nom,...). C'est dire que les chaînes conjonctionnelles, dans le cadre de l'analyse automatique du Français, de

158) String Analysis of Sentence Structure, La Haye, Mouton, 1965, pages 38-39 (Harris exclut l'article de la classe x). M. Salkeff reprend et adapte l'analyse au Français : Construction d'un Analyseur syntaxique automatique du Français, vol.2, chapitre 8, pages 8-1 à 8-53 : La conjonction (mimeo, 294p, Paris VII, 1975).

par la multiplicité de leurs possibilités de rattachement, représentent un obstacle majeur à l'analyse adéquate des phrases, en donnant lieu à de nombreuses ambiguïtés structurelles, qui ne peuvent pas toujours être levées par des critères formels. (159)

En outre, pour réduire le temps de calcul, M. Salkoff prévoit un processus spécial : c'est la présence d'une conjonction (et, ou, ni,...) qui "déterminera la nature et le nombre des chaînes conjonctionnelles qui seront essayées" (160). Sous le terme "conjonction", M. Salkoff range la virgule qui peut être analysée comme et (Pierre mangera la pomme, la poire et la banane) ; mais celle-ci a un fonctionnement ambigu, puisqu'elle peut être soit marque de ponctuation, soit conjonction. Du fait des difficultés de la distinction dans de nombreuses séquences, et étant donné que la ponctuation du texte de Monluc a été reconstituée par Paul Courteault, nous ne tiendons pas compte de la virgule dans l'étude de la conjonction.

3-1- LA CONJONCTION DANS LE GROUPE NOMINAL.

3-1-1- L'ambiguïté structurelle. Dans l'analyse du groupe nominal, deux cas d'ambiguïté peuvent se présenter : les possibilités de rattachement d'une séquence et (Dét) N après une séquence

159) M. Salkoff, op. cit., 3-1-1.

160) op. cit., page 3-2-

prépositionnelle d'une part, et après une séquence apposée d'autre part.

1) Séquences du type : Dét N₁, prep (Dét) N₂ et (Dét) N₃ :
Deux analyses de et (Dét) N₃ sont possibles : cette séquence peut être rattachée comme conjointe à N₁ (analyse : N₁, et N₃), ou à N₂ (analyse : N₂, Prep (N₃ et N₃)) ; selon le contexte, l'ambiguïté pourra être levée de différentes façons.

a) Le groupe nominal fait partie d'un groupe prépositionnel : La séquence complète a la forme : Prep₁ Dét N₁ Prep₂ Dét N₂ et Prep₃ Dét N₃ (les prépositions sont identiques, le plus souvent de) :

- Votre Majesté, se souvenant de la valeur de ses actions, de son ordre et ses expériences, en demeurera en repos (p. 204).
(la virgule a ici le rôle de conjonction). de son ordre peut être rattaché soit à N₁ (se souvenant ... de son ordre), soit à N₂ (la valeur de son ordre).

Pour retenir la première analyse (groupe prépositionnel complément du verbe) et rejeter la seconde, nous faisons appel au critère de l'incompatibilité des traits ⁽¹⁶¹⁾ entre N₂ et N₃ : dans cette phrase, N₂ (+ humain) ne peut être conjoint avec N₃ (- animé, -concret), alors qu'au contraire, N₁ et N₃ appartiennent aux mêmes sous-classes $\left\{ \begin{array}{l} \text{-concret} \\ \text{-animé} \end{array} \right\}$.

161) N. Salkeff, op.cit, 2.3.5., "Incompatibilité de sous-classes".

b) Le groupe nominal ne fait pas partie d'un groupe prépositionnel :

L'analyse sera faite différemment selon la présence ou l'absence d'article devant N_3 :

1e) Séquence Det N_1 , prep Det N_2 et N_3 :

- voyant la description des Gruyères et Prevoisans (p. 164) : l'ambiguïté est facilement levée par le critère formel du nombre : il y a conjonction des deux noms pluriels (Prep Det N_2 et N_3) ; en outre, la compatibilité des sous-classes conduit à la même analyse (N_2 et N_3 = (+ humain)).

Mais c'est parfois la seule intuition, inévitablement sémantique, qui permet de choisir l'analyse adéquate :

- et commanday qu'(...)ils fissent lever toutes les communes des vallées et villages (p. 774).

Le critère du nombre étant inopérant, c'est l'anomalie sémantique créée par le rattachement de N_3 à N_2 (les communes ... des villages) qui nous conduit à rattacher N_3 à N_1 (villages représente un GN sujet du verbe lever).

2e) Séquence Det N_1 , Prep Det N_2 et Det N_3 :

Nous n'avons pas rencontré dans ce cas de grandes difficultés, car un critère syntaxique est très net :

- les officiers du Roy et les consuls (page 534).

Le rattachement évident de N_2 à N_1 , en dehors du nombre, est appuyé par le fait qu'après de, la séquence coordonnée se présente ou bien sans article (les hommes des villes et ^M les campagnes), ou bien avec préposition et article (les hommes des villes et des campagnes) ; (162) dans ce dernier cas, il ne peut y avoir ambigüité que si le groupe nominal "de tête" est introduit par la préposition de (il parle des hommes des villes et des campagnes), ce qui revient au premier cas envisagé.

3) Séquences apposées :

- La Rev. ses saints, et sa valeur l'avoient fait tel
(p. 624).

Trois analyses sont possibles pour cette phrase :

- (1) Les trois groupes nominaux sont conjoints : GN_1 , GN_2
et GN_3
- (2) Deux groupes nominaux sont apposés au premier : GN_1 ,
(GN_2 et GN_3)
- (3) GN_2 est apposé à GN_1 , et GN_3 est conjoint à GN_1 :
Dit N, GN et Dit N'.

La première analyse serait à retenir pour sa femme, ses enfants et son bien (p. 614) ; elle sera ici rejetée pour des raisons sémantiques : l'identité du référent de GN_1 et de GN_2 serait

162) Voir supra, 4-3-3, et M. Salkoff, op.cit, page 8-23.

supprimée s'ils étaient conjoints à GN₃. La seconde analyse est simplement rejetée par l'accord du verbe : GN₁ singulier ne peut être suivi d'un verbe au pluriel. C'est la troisième analyse que l'on retiendra, en soulignant que l'expression le Roy, son maistre est fréquente chez Menisc, à tel point que, pour notre texte, on pourrait inclure dans l'entrée lexicale du nom Roy une séquence du type Roy, Poss. Maistre, (idiotisme) ce qui éliminerait automatiquement les autres analyses. (163)

3-1-2- Les chaînes conjonctionnelles à gauche et à droite

du NOM.

3-1-2-1- À gauche du nom : L'élément X pouvant être suivi d'une chaîne conjonctionnelle est :

1) le déterminant numéral (Q') : sept ou huit chevaux (p. 604) : cf. 1-3-2). La séquence s'analyse alors comme : (T) Q, conj Q', N :

La présence facultative de l'article (T) rend compte des groupes nominaux comme les dix ou douze paysans (page 44).

En outre, des séquences du type de cinq à six cents chevares (p. 144) représentent un type particulier de conjonction, limité aux quantificateurs numériques, et équivalent à ou (de cinq à six commu- te avec ou) (164).

163) M. Salkoff, op.cit, 9.1.2, inclut ainsi dans son lexique les

idiotismes de type Y + N.

164) M. Salkoff, op.cit, 9-5-32.

2) L'adjectif (A) : un brave et vaillant capitaine (p. 754) : cf. 2-3-. Cette séquence, qui représente le type le plus général, est concurrencée par une autre, de forme B¹ A N et A' : une belle charge et honorable (p. 814). Une telle conjonction sera analysée par la grammaire en chaîne d'ajouts distribués (GCAD), dans laquelle "les règles d'adjonction spécifient à la fois une segmentation de la chaîne d'ajout et les points d'adjonction dans la chaîne centrale acceptant cet ajout"⁽¹⁶⁵⁾. Dans cette perspective, une restriction indiquera que, lorsqu'un adjectif figure en position gⁿ, la chaîne conjonctionnelle, au lieu de figurer en position g¹ (ce qui est le cas général de la conjonction), pourra s'insérer après A + 1, c'est à dire en position gⁿ.

5-1-2-2- A droite du nom. Il peut être :

1) Une séquence Préj (B¹) N : les soldats à pied et à cheval (p. 104) cf. 4-3-5-

2) Une relative : ces pauvres gens, qui estoient arrivés audit Passage, et qui estoient au bout du pont (p. 755) : cf. 4-2-2-.

3) Un groupe apposé : des chances de veaux orançais (..), couvertes de passement d'or, et fort incassées et bien faites (p. 294).

Mais l'ajout droit peut être aussi suivi d'une chaîne

165) M. Salkeff, op.cit, 19,12.

conjonctive de nature différente (constituée de catégories différentes) : cf. 4-3-3-1 :

- un homme de commandement et qui a en charge les choses grandes (p. 254).

Dans ce cas, la seule définition de X sera QH, et non pas FRAN H.

5-1-3- Les chaînes conjonctives adjointes au nom :

Le nom centre lui-même peut se présenter suivi d'une séquence introduite par une conjonction ; trois possibilités se rencontrent :

I- X conj N' (sans déterminant) : jour et nuit (p. 774)

II- Dét X conj N' : la honte et vergoigne (p. 542)

III- Dét X conj Dét N' : les dames et les poureux (p. 294).

La description du type I ne présente pas de difficulté ; la séquence est du type général X conj N', où X représente alors la catégorie lexicale du nom. De même, le type III sera décrit comme la conjonction de deux fragments de chaînes centrale ; notre analyse du déterminant comme catégorie essentielle, et non comme ajout, implique une description différente des types I et III.

Par contre, deux analyses sont possibles pour le type II,

du fait de cette importance du déterminant :

(a) $X = \text{Dét } H + X' = \text{Dét } H'$ - il y a effacement du déterminant dans X' , ce qui peut être noté par le "sère conjonctionnel" (β_0) ; la séquence aura la forme : Dét H suivi de H'. N. Salkoff, dans le cadre des chaînes centrales, ajoute aux options des chaînes Σ , V , Ω cette option β_0 , avec une restriction qui ne l'accepte que si la chaîne centrale la contenant suit une conjonction. L'intérêt essentiel de l'introduction de ce symbole dans les chaînes est la reconstruction de la chaîne centrale figurant après la conjonction, reconstruction nécessaire pour exprimer les contraintes existant entre Σ et V , Ω et V ; pour Σ et V , l'accord pourra facilement être décrit. (166)

Dans notre analyse, il s'agit d'un problème interne du groupe nominal ; pour décrire l'absence du déterminant, il suffirait d'ajouter β_0 à la liste des options du déterminant, en spécifiant par une restriction que cette option ne serait choisie que si le groupe nominal la contenant suit immédiatement une conjonction. L'intérêt essentiel de cette représentation serait d'indiquer une équivalence structurelle entre le type II et le type III.

(b) $X = H + X' = H'$: Dans cette analyse, il y aurait simplement conjonction de deux catégories lexicales (H), et non

166) N. Salkoff, op.cité, 8-2-1, "Réduction à sère sous conjonction".

de chaînes du groupe nominal.

Le déterminant n'est donc plus impliqué dans l'opération d'adjonction, et le séro conjonctionnel n'est plus nécessaire. Au lieu d'une restriction sur les options du déterminant, on ajoute une analyse supplémentaire, ou, plus exactement, on rapproche formellement le type II du type I : dans les deux cas, seul N est conjoint. L'inconvénient réside dans la dissociation du type II et du type III. (167)

Il sera donc nécessaire de définir des critères pour choisir l'une de ces deux analyses.

5-2- LES SÉROLOGES N CONJ N' :

L'absence du déterminant s'explique à la fois par la conjonction et par les facteurs généraux définis (cf. 1-1). Si nous distinguons ces facteurs dans notre présentation, il faut souligner qu'ils agissent généralement ensemble dans les faits.

5-2-1- Absence du déterminant liée à des facteurs contextuels généraux.

Les causes principales d'absence du déterminant interviennent aussi lorsqu'il y a conjonction :

167) Dans l'analyse du déterminant comme ajout gauche du non (g^N), analyse que nous n'avons pas retenue pour des raisons d'adéquation descriptive, il faudrait indiquer dans les options du déterminant g^N , ou un séro contextuel pour le type I (voir 5-2-2)

- La phrase est négative : - le Roy n'y tenoit plus villes ne chasteaux
(p. 714)

- il n'y avoit homme d'armes ny archer qui
eust cognoissance du lieu (p. 484)

- Le groupe nominal suit le verbe être :

le demeurant estoient pistoliers et arquebusiers à cheval (p. 534).

- Le groupe nominal suit une préposition :

. toute sa compagnie se met en fuitte et route (p. 284).

. elle se trouva depourveuë de vivres, de munitions et de gens (p.804).

Dans ces exemples, l'absence de déterminant s'explique d'abord par les facteurs définis au § 1-1 : Si l'on supprime la séquence conjointe (et N'), il n'est pas nécessaire de rétablir un déterminant pour que le groupe nominal soit grammatical :

le demeurant estoient pistoliers (p. 534).

La phrase reste grammaticale, comme la suivante, qui ne contient pas de conjonction : tous ces vestuz de livrée estoient pionniers (p. 174).

5-2-2- Absence du déterminant due à la conjonction :

Au contraire, dans certains groupes nominaux, c'est la conjonction qui rend possible l'absence du déterminant. Dans des groupes comme jour et nuit (ou et jour et nuit, p. 394), la suppression de la séquence conjointe et N' porte atteinte à la grammaticalité : ainsi, la phrase

* qu'ils vinssent jour pour se trouver au combat (p.674) est agrammaticale. Il en est de même pour le groupe "caressant et petits et grands"(p.214).

Mais, dans d'autres groupes nominaux, il nous semble que les facteurs généraux (indiqués en 5-2-1-) et la conjonction expliquent l'absence du déterminant, et agissent simultanément ; ainsi, dans la phrase : "Si nous les servons, c'est obéir aux commandements de Dieu, sans

tescher d'avoir des reconcesses par reproches et importunités"(p.824), plusieurs facteurs expliquent l'absence du déterminant : outre la préposition, c'est la conjonction de noms au pluriel qui permet de les employer sans déterminant. D'un point de vue sémantique, la substantivation, qui ne peut se faire avec l'article, s'obtient par la conjonction même des noms, auxquels s'attache en outre l'idée de "grand nombre de"⁽¹⁶⁸⁾.

5-3- LES SÉQUELLES DET N CONJ N' :

5-3-1- Facteurs sémantiques expliquant l'absence du déterminant devant N'.

L'absence du déterminant devant N' s'explique sémantiquement par la nature même de la relation établie par le locuteur entre les termes coordonnés : "Speakers choose to conjoin constituents, whether sentences or constituents of other types, only when they wish to express some relation between these constituents"⁽¹⁶⁹⁾. En ce qui concerne les noms, il est souvent facile d'établir des relations de similarité ou de contraste entre les éléments coordonnés : N et N' ont souvent un lien de paronymie, ou d'antonymie, et possèdent en tout cas des traits sémantiques semblables. Cela explique que des phrases comme les hommes et les tables sont là soient ressenties comme étranges.

168) Blanche-Benveniste, C, Chervel, A, Recherches sur la Syntaxe Substantif, Cahiers de Lexicologie, 9, 1960, II, pages 12-13.

169) Stockwell, R, Schachter, P, Hall-Partee, B, The major syntactic structures of English, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1973, page 315.

Le lien sémantique entre N et N' explique l'absence possible du déterminant devant le non coordonné, et même devant tous les noms (type I : N conj N'), comme le note G. Heignot pour l'Ancien Français : "l'article est souvent absent (....) après de substantifs coordonnés, quand il s'agit de suggérer l'idée d'un ensemble". (170)

Dans les séquences Dét N conj N', N et N' possèdent en général plusieurs sèmes communs (leur honneur et réputation, p. 24), voire le même sème (la honte et vergogne, p. 542).

Cela explique la constitution d'une unité sémantique N conj N', dont le caractère indissociable peut être vérifié par la fonctionnement des ajouts, et dans laquelle le non conjoint ne peut être individualisé par l'article.

Au contraire, lorsqu'il s'agit simplement de mettre en relation deux noms, dont les sèmes sont différents, chacun est nettement individualisé, et le déterminant précède normalement N' : dans la vie et l'honneur (p. 694), une relation sémantique est bien établie, mais chaque non reste distinct de l'autre, et la séquence ne constitue pas une unité sémantique indissociable.

5-3-2- Sous-catégorisation des Noms - Le pluriel.

Le lien sémantique entre N et N' varie selon la sous-

170) G. Heignot, op.cit., page 109.

catégorie à laquelle ils appartiennent : il est plus étroit pour des noms abstraits (singuliers) qu'avec des noms concrets au pluriel (animés ou non).

a) Les noms abstraits (-concret) coordonnés sont généralement des paronymes (plusieurs sens communs) :

Exemples : - la ruine et perte de leur maître (p. 444)

- l'apprehension et crainte de la mort (p. 344).

- cette crainte et défiance nous a sauvés (p. 170)

- songez au deshonneur et honte en vous allés
entrer (p. 344)

- la vertu et sagesse du soldat (p. 29)

Ils peuvent aussi être des antonymes : voilà hardiesses
et sagesse (p. 25)

Ces noms constituent, lorsqu'ils sont paronymes, des unités sémantiques où le second terme apparaît souvent comme une simple redondance.

b) Les noms au pluriel.

Ils sont nécessairement dotés du trait (+ concret). Cer-

tains possèdent une similitude de sens :

- leurs espées, hallebardes et fers de picques (p. 334)

- se trouver aux combats et batailles (p. 44).

- mettre les vivres et munitions dans le château (p. 218).

Mais, en général, E et E' sont simplement présentés comme

constituant un ensemble sémantiquement uni, et possèdent certains

sens communs. C'est le cas de nombreux noms de la sous-classe

(+ humain) :

- Exemples : - ses parents et amis, qu'il avait huguenots (p.734)
- les prestres et moynes (p. 300)
- reconstrant aux capitaines et soldats (p.154)
- Dieu n'ayde jamais les vitioux et volupteux (p.235)
- (il) n'avoit pas un homme pour resondre
aux Espagnols et Allemans (p. 554)

L'ensemble du groupe nominal désote un ensemble, à l'intérieur duquel les relations sont plus ou moins étroites.

Ainsi, pour préciser le degré de cohésion de l'ensemble formé par N suivi N', on constate qu'il est élevé lorsque les noms sont abstraits (unité sémantique), et qu'il varie avec les autres noms ; mais l'idée d'un ensemble s'élipse toujours l'individualisation du nom, du fait de l'absence de déterminant devant N'.

3-3-3- Faits liés à la présence ou à l'absence du déterminant devant N'.

Le contexte peut conditionner la présence ou l'absence du déterminant.

1) Sous-catégorie du déterminant:

a) Lorsque le déterminant est UN (E), DU, DE, LA, DES, il a tendance à être repris devant N', plutôt que d'être omis ; et inversement, quand il appartient à la sous-classe article, N' est plus facilement employé sans déterminant. Nous l'avons vérifié par

un test sur un corpus plus vaste :

	N°	Dét N°	Totaux
UN (N) ; DU,			
DE LA ; DES	9	13	22
Article (T)	72	29	101
Totaux	81	42	123

Avec un χ^2 de 5,91,
il y a, pour un degré
de liberté, une proba-
bilité d'environ 0,015
pour que cette répar-
tition soit due au
hasard.

Exemples : - il avait du cœur et du courage (p. 674)

- je lui départais en des soldats en des

pienniers (p. 214).

- un medecin, un chirurgien et un apoticaire (p.117)

Le déterminant article (le, une, sa) est employé de préfé-

rence lorsqu'il s'agit de désigner un ensemble (voir les exemples

de 5-3-2) / - la gendarmerie et cavallerie (p. 199)

- ce marex et chemin creus (p. 157).

b) De même, lorsque lui précède le premier nom (ou

lorsqu'il précède l'article, qu'il vient renforcer), N'est le plus

souvent sans déterminant, car lui permet aussi d'indiquer nette-

ment un ensemble constitué.

Exemples : - il force l'oreille à toute composition et

capitulation (p. 784).

- tous ces vices et fautes (p. 354)

- Tous les princes et seigneurs estoient en-

cores en la salle (p. 204).

- tout l'honneur, grandeur, autorité et assurance
de vostre estat (p.296)

- toutes les munitions, poudres, plombs et cordes
(p. 218).

e) Inversement, les déterminants numéraux (Q') précèdent presque toujours N et N', car ils sont utilisés pour dénoter deux ensembles distincts, et peuvent difficilement indiquer une réunion unique de noms différents :

Exemples : - nos troupes, qui sont nil aranchusiers et soixante sallades (p. 744)

- (cela) dura deux jours et deux nuits (p. 254)

- il avoit fait venir trois canons et deux colerines (p. 734)

2) Différence de nombre et de genre entre N et N'.

Lorsque le nombre ou le genre des noms coordonnés sont différents, N' tend à être précédé d'un déterminant :

- sa femme, ses enfants et son bien (p. 614).

- la cour et les capitouls (p. 604).

Mais cette tendance n'est pas très forte :

- c'estoit une baye et nouvelles de banquiers (p. 384).

- deffendre le passage et venue (p. 242)

D'autres facteurs interviennent également, comme la nature de la conjonction et l'incidence des compléments, que nous étudierons plus loin. Tous ces faits viennent soit confirmer l'idée d'ensemble formé par les noms coordonnés, soit capter son expression, à des degrés divers.

3-3-4- Conclusion : L'absence de déterminant, essentiellement due aux relations sémantiques entre les noms coordonnés (plusieurs sèmes communs ou identité de sème), doit aussi être expliquée par des faits contextuels (internes ou externes au groupe nominal). Dans le texte de Menlus, la part des séquences N conj N' est réduite par rapport aux séquences Dét N conj N' et Dét N conj Dét N' ; pour les premières, on a le sentiment de contraintes très strictes, alors que pour les deux autres, la norme est plus souple (tendances et non règles). D'un point de vue diachronique, les séquences N conj N' se restreignent à des cas bien définis (pluriels,) ou tendent à se lexicaliser; au contraire, l'hésitation entre les deux autres types, qui ne repose sur aucune norme stricte, indique que le système de la coordination n'est pas encore stabilisé, et bien différent de la situation du Français moderne.

3-4- AJOUTS ET COMPLÈMENTS DES NOMS CONJOINTS.

Il s'agit des adjectifs, des groupes prépositionnels, et des relatives. Nous les classerons selon leur incidence (N seul, N' seul, N + N'), et tenterons de dégager quelques relations entre celle-ci et l'absence de déterminant devant N'. En règle générale, toutes les possibilités de combinaisons sont attestées, mais certaines sont préférées à d'autres selon la nature de l'ajout ou du complément, et selon la présence ou l'absence du déterminant devant N'.

5-4-1- Adjectifs.

Quatre relations sont possibles :

I.- L'adjectif est incident à M : le discours véritable et
la négociation (p. 84)

- . ils se doivent garder d'offenser un grand cœur et un
homme de service (p. 614)

II- L'adjectif est incident à M' :

- . la gloire et le mauvais conseil qu'il y a par le monde
(p. 694)

- . acquérir de la réputation et un bon nom (p. 63).

III- L'adjectif est incident à la séquence coordonnée :

- . l'ancienne splendeur et beauté de vos compagnies des
gens-d'armes (p. 614).
- . cette charge requeroit la grand santé et disposition
pour l'exercer (p. 424).
- . la cavallerie et arquebuzerie espagnolle vindrent à
noy (p. 157).
- . il amenoit quelque beau secours et renfort (p. 59).
- . et ce fenst après avoir fait une remonstrance à tous
les coronels et cappitaines allemands, françoys et
ytalians (p. 277)/

IV- Chaque nom est accompagné d'un adjectif :

- . il avoit affaire avec un bon chef et vieux soldat (p. 534)
- . pendant ce temps se firent ces mal-heureuses nocces et
ces infortunés triomphes et tournois à la cour (p. 464).
- . (il) s'en acquittera come un vieux chevalier et grand
capitaine doit faire (p. 634).
- . nous avions de bons capitaines et de braves chevaux
legiers (p. 263).

Chacun de ces types est bien attesté. Par contre, lorsque l'adjectif est incident à l'ensemble formé par N conj N', aucun des groupes nominaux que nous avons relevés ne présente de déterminant précédant N' ; ainsi, on peut conclure que l'ensemble N conj N' est fortement soude dans ce cas (III), alors que, dans les trois autres, la présence et l'absence du déterminant devant N' sont également attestées.

3-4-2- Groupes prépositionnels.

Les mêmes types de relations sont possibles, et il faut ajouter une distinction supplémentaire, la présence ou l'absence de déterminant dans le groupe prépositionnel. Comme pour l'adjectif, lorsque le groupe prépositionnel est incident à l'ensemble N conj N' ; la tendance est à l'absence de déterminant devant N' :

- Exemples : - s'aider du secours et aide du Grand Seigneur (p. 84)
 - pour la tuition et défense de leur pays (p. 85)
 - loger les princes et seigneurs de leur suite (p. 198)
 - (elles) blessent la renommée et réputation d'un chef (p.25).

Lorsque la séquence prépositionnelle est incidente à l'ensemble N conj N', la tendance à l'absence de déterminant devant N' est nette (31 occurrences sur 36, dans les livres I à III), mais l'inverse est faiblement attesté (5 occurrence sur 36) :

- entretenir les gens et les seigneurs de ce pays (p.494).

Par contre, lorsque le groupe prépositionnel est incident soit à N, soit à N', toutes les combinaisons sont attestées, sans tendance affirmée :

(1) Groupe prépositionnel incident à N :

- les officiers du Roy et les consuls (p. 554).
- les gens de guerre et citoyens de la ville (p. 500).
- j'y trouvoy mon valet de chambre et mon palefrenier (p. 289).
- je communiquis le tout aux chevaliers de l'ordre et capitaines qui estoient avec moy (p. 694).

(2) Groupe prépositionnel incident à N' :

- (cela) apporte un grand préjudice à une capitaine et à un lieutenant de roy (p. 194)
- le maistre ou commissaire de l'artillerie (p. 504)
- c'estoit une sage teste et homme de guerre (p. 574)
- La France a longtemps ploré ceste p erte et la prise de ce brave prince (p. 44).

(3) N et N' sont chacun suivis d'un groupe prépositionnel :

- les deux ans d'oviveté et la longueur de sa blessure (p. 63)
- treze enseignes de gens de pied et sept cornettes de gens à cheval (p. 514)
- (cela) auroit réussi au bien des affaires du Grand Seigneur et advantage grand de ses capitaines (p. 85).

Ainsi, alors que la présence d'un groupe prépositionnel (avec ou sans déterminant), incident soit à N, soit à N', n'a pas d'influence sur l'emploi du déterminant devant N', on constate, au contraire, que lorsque ce groupe est incident à l'ensemble N con N', il favorise

plutôt l'absence du déterminant devant N', et implique l'union étroite des deux noms coordonnés (similitude de leur sème, et communauté de la plupart de leurs sèmes spécifiques).

5-4-3- Relatives.

1) La quasi-totalité des relatives de notre corpus (16 sur 18) est incidente à l'ensemble N conj N' ; en outre, dans ce cas, N' est surtout employé sans déterminant (12 occurrences sur 16) :

Exemples : - la hardiesse et résolution en laquelle ils ne virent

(page 404)

- (il) vient commander sux capitaines et lieutenans que je voudrois prendre (p. 154)

- il entendit le remuement et appareil qui se faisoit dans la cité (p. 334)

- (il était) offensé du tort et deshonneur que l'on luy avoit fait (p. 614)

- (elles) ne tirarent de l'extrémité et langueur où j'estois (p. 294)

- à cause des grands cruautés et meschancetes qu'ils avoient fait autour de Leviganc (p. 674).

Comme pour les adjectifs et pour les groupes prépositionnels, les relatives sont incidentes à un ensemble fortement soudé, constitué de noms paronymes ; et la primauté de l'idée d'un ensemble se manifeste par l'accord du verbe dans la relative introduite par qui (p. 334) : le verbe s'accorde au singulier avec l'ensemble des deux noms, qui ne sont pas distincts l'un de l'autre.

Par ailleurs, lorsque la séquence est précédée par tous l'absence du déterminant devant N' est quasi-obligatoire (une seule exception relevée sur 8 occurrences) :

- tous les prestres et religieux qui avoient prins les armes (p. 354)
- je crois vous avoir esté toutes les difficultés et en-
rechemens qui par les calomnies des Imperiaux vous estoient opposés (p. 91).
- tous les biens et fortunes que Dieu m'a donné (p. 169).

La relative incidente à N conj N' est, dans tous nos exemples, une relative restrictive ; nous avons relevé une seule exception :

- ses parents et amis, qu'il avoit huguenots, l'en eurent adverty (p. 754).

Cette exception tient au déterminant possessif, alors que, dans les autres occurrences, l'absence de déterminant va de pair avec l'emploi d'une relative restrictive.

Mais, lorsque N' est précédé d'un déterminant, la relative est appositive ou restrictive :

- ceste peur vous decouvre le sens et l'entendement, qui est la meilleure pièce de vostre harnois (page 344).
- voyez un peu la gloire et le mauvais conseil qu'il y a par le monde ! (p.694)

2) Les relatives sont rarement incidentes à un seul des deux noms, du fait sans doute de leur longueur :

Exemples : - Il s'y trouva un Espagnol marchant, qu'ils tenoient

prisonnier là-dedans, et un autre marchand, catholique aussi, qui furent sauvés (page 784)

- Après qu'il eut reconnu ses forces, ses munitions et les places que nous tenions (...), il ne desp escha devers le Roy (p. 141).

En outre, à l'inverse des relatives incidentes à l'ensemble N conjoint N', la présence d'une relative incidente soit à N, soit à N', implique toujours l'emploi d'un déterminant devant N', ce qui individualise N' et produit une nette distinction entre les deux noms coordonnés.

Des trois ajouts envisagés, c'est le fonctionnement de la relative qui suit la norme la plus stricte : absence générale du déterminant devant N' quand la relative est incidente à l'ensemble des noms coordonnés, présence obligatoire de celui-ci quand la relative est incidente soit à N', soit à N (ce qui est plus rare).

5-4-4- Fonctionnement des ajouts aux Noms conjoints.

D'après les chiffres de nos relevés, nous constatons deux tendances très nettes : d'une part, les relatives sont surtout incidentes à l'ensemble de la séquence coordonnée, alors que les adjectifs et séquences prépositionnelles s'emploient sans préférence dans tous les cas ; cela peut s'expliquer par la longueur

des relatives, qui rend leur insertion plus difficile ; d'autre part, lorsque ces ajouts ou compléments sont incidents à l'ensemble de la séquence, N' a tendance à s'employer sans déterminant ; on peut en conclure que, pour qu'une séquence complète des noms coordonnés, ceux-ci doivent plutôt constituer un ensemble, une unité sémantique.

Nous avons vérifié, par un test de corrélation effectué sur notre corpus, ce rapport entre l'incidence des ajouts ou compléments et la présence d'un déterminant devant N' :

	N'	Dét N'	Te- taux	Après calcul des effectifs théoriques, nous obtenons un X ² de 8,41 ; pour un degré de liberté, la probabilité d'une répartition due au hasard est d'environ 0,006. La
(N + N') + ajouts ou complément	19	6	25	
N ou N' + ajout ou complément	7	16	23	
Totaux	26	22	48	

corrélation est donc établie entre l'incidence des ajouts ou compléments et la présence d'un déterminant devant N' : lorsque ceux-ci sont incidents à l'ensemble de la séquence coordonnée, N' a tendance à s'employer sans déterminant ; s'ils portent sur un seul nom, N' tend à être précédé d'un déterminant.

5-4-5- L'analyse de Dét N conj N'.

5-4-5-1- Deux sortes de critères nous permettent de choisir une analyse pour les séquences du type II (supra, 5-1-3) :

1) Des critères sémantiques fondés, pour une large part, sur l'intuition du locuteur : lorsque les deux noms coordonnés ont un sème semblable (c'est-à-dire le même archisème et la plupart de leurs sèmes spécifiques communs), ils constituent une unité sémantique, ce qui exclut la présence du déterminant devant N'. Il est donc difficile de retenir l'analyse (a), qui décrit la conjonction de deux groupes nominaux distincts ; il n'y a pas effacement du déterminant, mais absence pure et simple (171). L'analyse (b) décrit plus convenablement les faits, en analysant la séquence comme un groupe nominal unique, composé de deux noms conjoints.

Cependant, les critères de reconnaissance doivent être opératoires ; pour ce faire, des critères sémantiques sont insuffisants, car ils amènent souvent les locuteurs à des jugements différents sur les faits de langue. Toutefois, comme le fait remarquer M. Salkeff, certains critères partiellement sémantiques peuvent être effectivement opératoires, "parce que ceux-ci déclenchent la même intuition chez un témoin quelconque de la langue" (172). Il nous semble que c'est le cas pour cette analyse de

171) Pour cette distinction, voir supra 1-1-0-2-

172) op. cit; page 9.5.

l'unité sémantique fondée sur les notions de stmes et de séquences, à condition qu'elle soit vérifiée par des critères syntaxiques.

2) Des critères syntaxiques :

Le test statistique utilisé plus haut indique qu'il y a corrélation entre la présence d'ajouts à l'ensemble de la séquence N conj N' et l'absence de déterminant devant N' ; si, pour les adjectifs et les séquences prépositionnelles, la tendance est moyenne, elle est très nette pour les relatives. Le fonctionnement des ajouts prouve que la séquence N conj N' fonctionne comme un mot simple, et ne peut être librement dissocié ; il confirme donc l'analyse du type II comme un groupe nominal unique, et non comme la conjonction de deux groupes nominaux distincts.

3-4-5-2- Par ailleurs, l'analyse X conj X' (où X = N) permet l'économie d'une règle supplémentaire (β a), et, comme la conjonction ne concerne pas le déterminant, il est en même temps inutile de prévoir une nouvelle restriction sur l'absence de celui-ci. En outre, cette chaîne conjonctionnelle sera rapprochée du type I, dont elle constitue une variante.

Ainsi, quelques arguments internes viennent confirmer l'adéquation descriptive de l'analyse (b), qui nous semble supérieure à celle de l'analyse (a)⁽¹⁷³⁾.

173) cf. Chomsky, Aspects, p. 45 : "À un premier niveau (celui de

l'adéquation descriptive) la grammaire sera justifiée dans la mesure où elle décrira correctement son objet, à savoir l'intuition linguistique, - la compétence tacite - du sujet parlant. En ce sens, la grammaire est justifiée par des arguments externes, tirés de sa correspondance avec le fait linguistique".

3-3- CONJONCTIONS DE COORDINATION - RECURRENCE.

Des trois conjonctions et, ou, et (ou), la plus fréquente est la première : elle est employée dans 90 % des séquences coordonnées de notre corpus.

3-3-1- Conjonctions utilisées une seule fois.

Ces conjonctions peuvent être placées seulement entre N et N'.

Exemples : - ce jour-là et le lendemain (p. 324)

- il ne puisse vous en venir reproche du lieutenant de Roy, ou de votre colonel (p. 24)

- et n'imaginiez d'en tenir une bonne rançon ou récompense (p. 164).

En ce qui concerne le rapport entre la conjonction et l'emploi des déterminants, et admet tous les cas, sans préférence, de même que ou. Avec ou, les séquences N ou N' sans déterminant sont plus fréquentes, à cause de l'emploi en phrase négative.

3-3-2- Conjonctions complètes.

Ces conjonctions peuvent figurer à la fois devant (dét) N et devant (dét) N'. En règle générale, ou (ou ou) n'est pas répété, mais figure seulement devant N' - ou, et sont répétés pour mettre en relief l'alternative ou le lien entre N et N' :

Exemples : - carrossant et petits et grands (p. 214).

- je lui départais en des soldats en des pienniers (p. 214).

Lorsque et se répète, toutes les possibilités du déterminant sont attestées; par contre, la répartition de en implique (à 90%) la présence du déterminant devant les deux noms, car chaque terme de l'alternative est nettement distinct de l'autre.

5-5-3- Récursivité de la coordination.

Plusieurs séquences coordonnées peuvent figurer après le non centre ; elles sont le plus souvent introduites par et, qui ne s'empie généralement qu'une fois, devant la dernière séquence :

Exemples : - selon la résolution qu'aurait prise le commissaire, le colonel et l'ingénieur (p. 304).

(On remarquera l'accord du verbe avec le plus proche).

La séquence la plus longue est la suivante :

- ils ne devoient être que le maître ou commissaire de l'artillerie, le colonel ou maître de camp de l'infanterie, l'ingénieur, le maître charretier et un capitaine des pienniers (p. 304).

La récursivité se manifeste ici à deux niveaux différents : formation de deux ensembles N ou N', et répétition de séquences

Dét H. L'analyse en chaîne devra les indiquer dans la liste des ajouts droits à (Dét) H., en notant leur ordre d'insertion, de façon à marquer nettement que les séquences Dét H ne viennent s'insérer à droite que lorsque les deux premiers ensembles sont constitués.

En règle générale, trois séquences sont coordonnées. Le déterminant peut être employé seulement devant le nom centre :

leurs enfants, baluchardes et lors de vacances (p. 534).

Mais habituellement, il est employé devant chaque nom (60 % des cas).

La femme, ses enfants et son bien (p. 614).

Chaque terme de l'énumération est le plus souvent envisagé dans son individualité propre, distinct des autres.

3-6- FAITS PARTICULIERS.

3-6-1- Adjectifs coordonnés au nom centre.

Deux adjectifs peuvent être reliés à la séquence dét H (cf. supra, 2-1-1-1, autres, et 2-1-3, deux) :

Exemples : - un costé en autres (p. 724)

- une lieux et deux (p. 774).

L'adjectif deux est coordonné par et à un nom (+ lieu, ou + temps), précédé d'un quantificateur (numéral, ou en).

L'adjectif autres est relié au nom par en ; il peut aussi, après n'importe quelle conjonction (et, ou, et), précéder un nom

sans déterminant :

- n'acheter quelques tantes et autres quinquans (p. 424).

Le nom précédé par autres a une valeur générique, et englobe le terme précédent.

5-6-2- Coordination renforcée par aussi.

Aussi, placé à la fin de la séquence, vient souligner la relation établie par le locuteur entre les termes coordonnés :

Les roys ne les princesses ne doivent ainsi traiter les étrangers, et leurs sujets aussi (p. 614).

Dans cet exemple, aussi est employé malgré la négation.

5-6-3- Coordination avec possessif.

Lorsque le nom centre est précédé d'un possessif, une séquence prépositionnelle peut être ajoutée et reliée au possessif, sans répétition du nom ou utilisation d'un substitut :

Exemple : - son affection ne se perdrait point et de son conseil (p. 714).

En outre, la séquence coordonnée est ici séparée du sujet par la séquence verbale.

5-6-4- Coordinations particulières.

La coordination, au lieu d'être établie par et, ou, ni, peut être marquée par d'autres éléments : avec, tant...que, non...mais ;

Exemples : - les capitaines avec leurs lieutenans et enseignes se menèrent cent ou six vingts chevaux de service (p. 404).

- deux ou trois cents hommes sortirent tant du fort que de la tranchée et de l'église (p. 245).

- (ils) aiment mieux la ruine et perte de leur maistre que l'honneur, non pas de leur ennemy, mais de leur ennemy (p. 445).

Malgré la possibilité de la déplacer, nous considérons la séquence introduite par avec comme

un fait de coordination, puisque la commutation avec si peut être réalisée ; avec permet de marquer l'accompagnement plus nettement que si, qui peut être ambigu, du fait des diverses valeurs qu'il peut prendre.

Tant... que marque dans l'exemple une certaine proportion, et pourrait aussi coexister avec si ; son emploi est préféré pour présenter à égalité les deux groupes de lieux indiqués.

Non pas... mais permet l'emploi de mais autrement que pour relier deux propositions ; pas est facultatif.

Mais ces trois types de coordination sont très peu employés, à côté des conjonctions si, et, ou (et).

5-7- CONCLUSION - TABLEAU RÉCAPITULATIF.

La description de la coordination représente un bon test

pour vérifier la validité d'une théorie linguistique ; c'est ainsi que l'ouvrage N. Ruwet, qui démontre les limites d'un modèle syntagmatique (non transformationnel), incapable de décrire correctement et sans contradictions la récursivité du procédé, et d'explicitier toutes les relations possibles entre les constituants coordonnés (174). L'analyse en chaîne nous semble capable de décrire de façon adéquate la coordination : en traitant les séquences coordonnées comme ajouts droits, elle peut en illustrer la récursivité, soit par la récursivité des règles d'adjonction à X, soit par l'intégration dans les listes d'ajouts mêmes. Suivant notre traitement du déterminant comme catégorie essentielle, et non comme ajout, nous classerons les faits de coordination comme des ajouts droits soit de N, soit de Dét N : les ajouts droits de N seront les N' seuls, et ceux de Dét N les séquences Dét N' ; de cette façon, notre description rendra compte de l'absence du déterminant devant N', et aussi/l'adjonction ^{de} des adjectifs, des séquences prépositionnelles et des relatives. Et les ajouts droits de N et de Dét N appartiendront à la liste générale des ajouts de X, où X sera également Q', A, prep (dét) N, relative. Ainsi, sans utiliser la notion de constituant, l'analyse en chaîne fournit une description en extension de la coordination.

174) Introduction à la Grammaire Générative, Paris, Plon, 1967, pages 157-161.

TABLEAU RESUMATIF DE LA COORDINATION

DANS NOTRE CORPUS

SEQUENCES	CHIFFRES	REMARQUES
(1)		
<u>H</u> <u>con</u> <u>H'</u> { - simple	13	
- avec ajouts	7	
(2) <u>Dét H</u> <u>con</u> <u>H'</u> :	50	
- simple	24	
- avec ajouts et compléments	26	Adjectifs, séquences prépositionnelles, re- latives, incidents à <u>H</u> , <u>H'</u> , ou <u>H con H'</u> .
(3) <u>Dét H</u> <u>con</u> <u>Dét H'</u> :	58	
- simple	36	
- avec ajouts et compléments	22	idem
Total des séquences coordi- nées	128	Ajouts droits de <u>Dét H</u> ou de <u>H</u> .
dont : - et -	113	
- ou -	7	
- ny (ne) -	8	

6.-LA CHAÎNE DU GROUPE NOMINAL DANS LA LANGUE DE MONLUC.

6-0- PRINCIPES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE L'ANALYSE

EN CHAÎNE.

6-0-1- Méthodologie. Notre grammaire en chaîne est construite à partir d'un corpus, suivant une démarche inductive, des données linguistiques à l'établissement des règles qui les organisent. Malgré les difficultés propres à la méthode du corpus, qui, nous l'avons constaté, est surtout efficace pour les phénomènes de probabilité élevée ou moyenne, nous pensons avoir construit une grammaire de reconnaissance de capacité suffisante pour rendre compte de l'ensemble du texte de monluc, en ce qui concerne le fonctionnement du groupe nominal.

6-0-2- Critères de reconnaissance.

Pour conférer à la description du groupe nominal une capacité suffisante, on doit avoir recours à des critères opératoires, en évitant "que le sens intervienne comme critère de décision (....) : l'un des buts de la formalisation est de construire un système opératoire, i.e. un système où le résultat d'une décision ne dépend pas d'une intuition invérifiable du linguiste sur sa langue".⁽¹⁷⁵⁾ Cependant, comme nous l'avons vu à propos de la sous-catégorisation des noms (supra, 3-1-2), l'utilisation des seuls critères syntaxiques est en partie

175) M. Salkeff II, Construction d'un Analyseur syntaxique automatique du Français, vol. 2, chapitre 10, 10-1-, page 10-4-

impossible, et le recours à des critères partiellement sémantiques est inévitable, pour certains éléments du groupe nominal⁽¹⁷⁶⁾. Pour les sous-classes du nom, nous avons associé certaines propriétés syntaxiques à des sous-catégories sémantiques du nom, tout en sachant que cette association est imparfaite : si la combinaison avec un numeral (Q¹) peut permettre d'identifier syntaxiquement les noms ($\bar{+}$ comptables), on voit mal quelle propriété syntaxique associer de façon constante à la catégorie sémantique [$\bar{+}$ concret]. Néanmoins, cette difficulté à classer certains éléments au moyen de critères opératoires (syntaxiques) se rencontre surtout lors de la sous-catégorisation des noms, et pour certaines sous-classes seulement : les noms opérateurs, par exemple, seront identifiés par une propriété syntaxique constante. Et les catégories ont été définies par des critères purement syntaxiques (déterminant, nom, adjectif,...). Ainsi, dans l'ensemble, nos critères sont suffisamment opératoires pour reconnaître clairement les catégories faisant partie du groupe nominal.

6-0-3- But de cette analyse.

Notre analyse en chaîne a pour but une taxinomie, un classement distributionnel des données du corpus. Au terme de notre démarche inductive, nous aboutissons, par des listes de chaînes, à un modèle d'analyse du groupe nominal, qui fournirait une décomposition des groupes nominaux recentrés. Par opposition à la grammaire transformationnelle de Chomsky, cette décomposition s'opère uniquement sur des

176) Voir supra, 5.1.2., et M. Salkoff II, chapitre 9, 9.0. (Introduction).

structures de surface ; mais elle rend compte de l'effet de certaines transformations ; ainsi les chaînes d'ajouts représentent en général le résultat d'une transformation : certains ajouts droits du nom, par exemple, sont issus d'une transformation d'enchâssement (relatives, apposition, etc...). En outre, la récursivité de certaines structures est prise en compte dans les listes de chaînes, ce qui rapproche l'analyse en chaîne de l'analyse transformationnelle de Harris ou de Chomsky. (177)

Comment s'effectue la décomposition en chaînes ? De même que chaque phrase peut être analysée en une chaîne centrale, accompagnée d'ajouts (0,1,2,n) insérés chacun en un point déterminé de celle-ci, le groupe nominal se décompose en deux classes centrales, le déterminant et le nom, accompagnées d'ajouts ; les similarités de distribution des éléments qui constituent les groupes nominaux du corpus permettent d'obtenir les chaînes de la grammaire, classes centrales indispensables à la structure du groupe nominal et chaînes d'ajouts que l'on peut supprimer. En outre, il faut rappeler que le groupe nominal ne constitue pas à lui seul une chaîne centrale, mais fait partie d'un élément d'une chaîne centrale (sujet, objet), ou d'une chaîne d'ajout (par exemple, comme élément de la chaîne Prop N, il fait partie d'un ajout droit du nom, d'un ajout à la phrase, ...). Nous avons analysé la structure interne du groupe nominal, mais nous avons intégré les différences de structure que pouvait expliquer sa place dans la phrase

177) Pour les rapports entre analyse en chaîne et grammaires transformationnelles, voir H. Salkoff II, ch. 10, pages 10.1. à 10.41.

(absence du déterminant pour certaines fonctions, par exemple). C'est dire que notre analyse en chaîne est doublement dépendante du contexte : les restrictions indiquent les relations entre le groupe nominal et le reste de la phrase, et aussi, à l'intérieur de celui-ci, les relations entre les classes qui le constituent, classes centrales et/ou chaînes d'ajouts.

6-1- FORMALISATION.

Dans notre grammaire en chaîne du groupe nominal, trois parties sont à distinguer : la liste des chaînes elles-mêmes, le lexique, et les règles de dérivation.

6-1-1- Liste des chaînes du groupe nominal.

Suivant M. Salkoff, cette liste se décompose en trois séries : (178)

1) Les atomiques :

Ce sont les catégories grammaticales (Déf, N, Adj, Prep), les constantes (de, à, et, ou, qui, que,...), et aussi les zéros, dont l'utilisation est nécessaire pour rendre compte de similarités distributionnelles : ainsi, dans la séquence C₀N prep Det N (cinq de ces hommes), Ø indique le nom manquant qui peut être rétabli (cinq hommes de ces hommes)⁽¹⁷⁹⁾, et permet de rapprocher cette séquence et, par

178) M. Salkoff I, Une grammaire en chaîne du français : analyse distributionnelle, Paris, Dunod, 1975, Appendice : Les chaînes de la grammaire, pages 185-191.

179) Voir 1.6.1.2, et note 66.

exemple, en prep Dét N (quatre trompettes de ses compagnons, p.274), où le nom est présent. Par ailleurs, deux autres zéros sont nécessaires : celui qui figure dans les listes d'ajouts, pour rendre compte de la possibilité de leur effacement (cf. infra, 6.3.3.), et le zéro contextuel qui, à la différence du précédent, est complété par une restriction indiquant dans quel contexte un élément peut être effacé (il nous sera utile pour le déterminant).

2) Les classes centrales : Ce sont le déterminant et le nom ; elles comportent chacune une liste d'options.

3) Les chaînes d'ajouts : Celles-ci viennent s'ajouter soit aux classes centrales (ex. : adjectif + nom), soit à des ajouts (ex. : adjectif + complément d'adjectif) ; dans chaque cas, on distinguera les ajouts gauches et les ajouts droits : les premiers sont en général constitués d'un seul mot (adjectif + nom, tous + les, --), alors que les seconds, plus longs, commencent généralement par un marqueur caractéristique (prep, qui, ...) ⁽¹⁸⁰⁾. Leur point d'insertion est toujours précisé.

En outre, des restrictions contextuelles indiquent les compatibilités à l'intérieur du groupe nominal. Elles "expriment les contraintes grammaticales sur un élément d'une chaîne, ou entre deux éléments d'une chaîne, ou entre un élément d'une chaîne et l'un de ses ajouts" ⁽¹⁸¹⁾

180) Z.S. Harris, String Analysis of Sentence Structure, L a Haye, Mouton, 1965, 3e éd., page 41.

181) M. Salkeff I, page 10, Voir supra, 0.1.1.

Exemples de restrictions :

1) Sur un élément d'une chaîne :

L'adverbe (D) figurant parmi les chaînes de d^H doit appartenir à une sous-classe limitée (devant, auparavant, après,...).

2) Entre deux éléments d'une chaîne :

Le partitif du, de la ne peut figurer qu'avec des noms de la sous-classe [-comptable] (du courage, de l'eau).

3) Entre un élément d'une chaîne et l'un de ses ajouts :

La chaîne phrastique que P figure comme d^H si le nom appartient à la sous-classe des noms phrastiques (ou opérateurs).

Ces restrictions permettent d'intégrer les sous-classes de chaque catégorie lexicale. Dans la liste des chaînes, elles seront rattachées à chaque option de la chaîne concernée (ainsi, la restriction (2) sera indiquée après l'option "partitif" du déterminant). Par ailleurs, les sous-classes, intégrées par des restrictions aux chaînes, figureront aussi nécessairement dans le lexique.

6-1-2- Le lexique.

A la liste des chaînes doit correspondre un lexique, qui se présente comme une liste d'entrées lexicales. Celles-ci se décomposent en une suite d'options, dont chacune indique la (ou les) catégorie (s) grammaticale (s) du mot ; chaque catégorie est à son tour décomposée en une liste de sous-classes, qui sont nécessaires pour décrire exactement le comportement des mots dans les phrases. (182) En

182) Pour les problèmes d'établissement du lexique, voir M. Salkoff II 9.1., Le système de classification, pages 9.4. à 9.14. Voir note 207 (les entrées lexicales).

outre, ce lexique nous permet de traiter les mots composés : pour des séquences comme les chevaux légers (p. 154), no-s gens d'armes (p. 34), le second mot du nom composé figurera dans l'entrée lexicale du premier. (183)

6-1-3- Les règles de dérivation.

Dans une grammaire en chaîne, ce sont des opérations d'insertion ou de remplacement de chaînes ; les règles de remplacement, qui ont pour effet de substituer une chaîne à une autre (exemple : son exposé/se qu'il a dit était très intéressant), ne sont pas utilisées dans notre analyse du groupe nominal, puisque nous l'avons limitée au nom et à ce qui l'entoure. Les règles d'insertion (ou d'adjonction) sont essentielles, puisqu'elles permettent de placer les chaînes d'ajouts dans les chaînes centrales. Reprenons la démonstration de Z.S. Harris : soit $X = X_1 X_2 \dots X_n$, chaîne d'une classe x ,

soit Y , chaîne d'une classe y , qui peut apparaître dans une position particulière i des chaînes de classe x ;

le résultat de l'adjonction de Y à X en i est de nouveau une chaîne de classe x ($YX(i)$) : $YX(i)$ a les mêmes propriétés d'occurrence que X . (184)

Ainsi, un type de règle unique permet d'insérer chaque chaîne d'ajout à la position qui convient dans la chaîne centrale.

183) M. Salkoff II, 9.1.2. Les idiotismes. Voir supra, 5.1.1. et la note 163 (Le Roy, son maître). Voir aussi Z.S. Harris, Structures mathématiques du langage, 1968, traduction Paris, Dunod, 1971, note 25 page 39.

184) op.cit, 3.4. The rules of derivation, pages 41-42.

Par ailleurs, lorsque plusieurs ajouts peuvent être insérés, soit en un même point d'une chaîne centrale (par exemple, plusieurs chaînes à droite du nom), soit en série (par exemple, insertion d'un ajout droit à l'adjectif, inséré lui-même à droite du nom), les règles d'adjonction doivent être ordonnées. Dans le second cas notamment, "une chaîne d'ajout ne peut plus recevoir des ajouts, une fois qu'elle est insérée dans la chaîne l'acceptant. Si une chaîne est destinée à devenir un ajout, elle doit donc avoir reçu tous ses ajouts avant d'être insérée ailleurs".⁽¹⁸⁵⁾ Cet ordre des règles d'adjonction est important pour décrire la conjonction du nom, lorsque N et/ou N' doivent recevoir des ajouts : ainsi, lorsque N' reçoit un ajout gauche (adjectif), celui-ci devra être inséré avant que et N' soit conjoint à N (1- AN'(gN') ; 2 - et N'N (dN)) ; inversement, quand un ajout doit porter sur les deux noms conjoints (N conj N'), il sera inséré après la conjonction des deux (1 et N'N (dN) - 2- prep N N conj N' (dN)) :

Exemples : I - la gloire et le mauvais conseil (p. 694)

II - le secours et aide du Grand Seigneur (p. 84).

Dans le premier exemple, il y aura d'abord adjonction de mauvais à gauche de conseil, puis adjonction de l'ensemble à droite de la gloire ; dans le second, et aide sera d'abord inséré à droite de secours, puis du Grand Seigneur sera inséré à droite des deux noms conjoints.

185) M. Salkoff II, page 10.7.

6-1-4- Récurtivité de la langue.

A la différence de l'analyse distributionnelle classique, la grammaire en chaîne peut décrire la récurtivité de la langue, propriété illustrée par la grammaire générative.

Prenons le cas des ajouts droits du nom (dN), pour lesquels la récurtivité est importante : outre la possibilité d'indiquer le cumul et l'ordre d'insertion de plusieurs ajouts droits de structure différente (Adjectif + Prep N + Relative, par exemple), la liste des ajouts droits du nom peut permettre la répétition d'un même ajout. La règle de formation du groupe nominal est : $\bar{N} = \text{Dét } \underline{dN} \bar{dN}$. Le symbole dN est composé en une suite d'options : (186)

$$dN = A/PN/A/P\bar{N}/\text{qui } tV\bar{N}/Ad'N/PN \ d'N/Ad'N/P\bar{N} \ d'N/ \ \text{qui } tV\bar{N} \ d'N/\emptyset.$$

L'introduction du symbole d'N permet d'une part le cumul d'ajouts droits différents (Ad'N peut être A P N), et d'autre part la répétition d'un même ajout (A d'N peut être A A). Le zéro qui termine les options de dN décrit le caractère facultatif de dN.

Le symbole d'N sera réécrit à son tour par une liste d'options : il contiendra toutes les options de dN, sauf \emptyset (si d'N pouvait contenir \emptyset , il n'y aurait pas de différence entre A et Ad'N, PN et PNd'N, etc...). Ainsi, la récurtivité du langage est bien décrite.

Prenons un exemple :

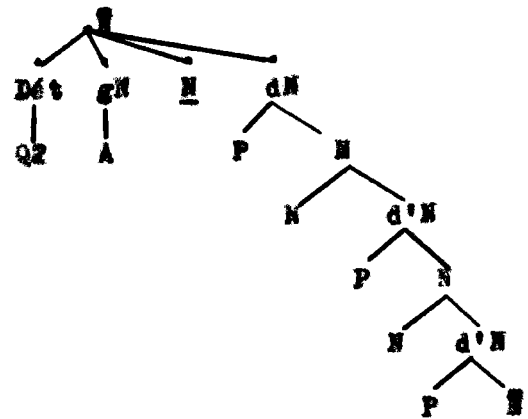
une grande troupe de gens de cheval des ennemis (p. 57)

Cette séquence Dét A N prep N prep N prep N sera obtenue

186) M. Salkoff II, 10.14. Les grammaires en chaîne d'ajout, pages 10.

ainsi :

- N = D'et g N N dN -
- D't = Q2 (une)
- g N = A (grande)
- d N = PN d'N (de gens d'N)
- d'N = PN d'N (de cheval d'N)
- d's = P \bar{N} . (des ennemis)



De même, la récursivité de la conjonction du nom sera décrite avec d'N (voir infra). Le seul défaut de cette schématisation est d'être plus longue, mais cette longueur est nécessaire pour décrire correctement les faits observés. Cependant il est indispensable de limiter la puissance des règles au moyen de restrictions, afin d'éviter des analyses erronées.

6-2- PROBLEMES DE DESCRIPTION.

Tout modèle théorique confronté aux faits du langage naturel doit éviter deux écueils, qui risquent de remettre en cause ses résultats : il doit d'une part se garder d'une complication excessive, qui le rendrait peu utilisable (vocabulaire trop abondant, règles redondantes, etc...) ; inversement, du fait de la très grande complexité des langues naturelles, toute formalisation de celles-ci représente un appauvrissement des faits à décrire ; mais cet appauvrissement ne doit pas donner lieu au "réductionnisme" qui, en voulant

limiter les règles du langage à celles du modèle utilisé pour le décrire, a pour effet de "forcer" les faits linguistiques, ou d'éliminer arbitrairement ceux qui ne correspondent pas au modèle préétabli. (187)

Ce dernier écueil est le plus difficile à éviter dans notre étude : la langue de Monluc se caractérise en effet par une norme plus flexible que celle du français moderne, et les simples tendances se révèlent bien plus nombreuses que les lois impératives. Aussi, il nous semble difficile de poser comme règles strictes des tendances qui témoignent souvent d'une hésitation de la langue, afin de présenter la langue de Monluc comme un système fortement organisé. C'est pourquoi nous avons eu recours à deux garanties : nous avons d'une part vérifié les tendances par des tests statistiques ; d'autre part, nous avons nuancé certaines règles trop strictes par des restrictions.

Mais malgré ces précautions, il reste certaines difficultés de description, qui tiennent au modèle linguistique utilisé.

6.2.1- Le problème des ajouts.

La grammaire en chaîne part de la constatation que, dans l'analyse en Constituants Immédiats, la plupart des constituants consistent soit en un seul mot, soit en un seul mot d'une catégorie dominante accompagné d'ajouts (mots, ou syntagmes). (188) A partir de

187) Cf R. Martin, les exigences de la linguistique théorique (Table ronde de Lille, "Le langage, les langues et les conditions d'une linguistique générale", 23-24 octobre 1976, à paraître), et O. Ducrot, Langue et pensée formelle, Langue Française 12, 1971, pages 3-12.

188) Z.S. Harris, String Analysis, page 12. cf. I, 1.3.3.

cette constatation, on distingue les chaînes centrales et les ajouts, ces derniers pouvant toujours être effacés. Or, cette analyse est en partie inadéquate pour le groupe nominal : tout d'abord, celui-ci est constitué de deux catégories centrales (Déterminant et Nom), et non d'une seule ; ensuite, on ne peut supprimer certains ajouts sans porter atteinte à la structure du groupe nominal. Aussi, nous avons traité le déterminant comme catégorie centrale, et non comme ajout (supra, 0.2.1.)⁽¹⁸⁹⁾ Il convient maintenant de voir dans quelle mesure les règles de notre modèle peuvent rendre compte de la présence nécessaire de certains ajouts.

Type de séquences	Présence nécessaire	Exemples - Peut-on les prévoir par des règles ?
(1) • <u>Adjectifs seuls</u> (g ^{pl} ou d ^{pl})	Valeur déterminative	- Il estoit de stature <u>petite</u> (p. 594) - au soleil <u>levant</u> (p. 373) • Difficile à prévoir par des règles, sauf pour les noms figurant dans un ajout à la phrase.
(2) • <u>Adjectifs + dA</u>	Certains adjectifs ne peuvent figurer sans complément	- un homme si soigneux et <u>désireux d'apprendre le fait de la guerre</u> (p. 56) • Sous catégorisation des adjectifs : les adjectifs transitifs figurent sai dA / # (cf. M. Salkeff I, p. 86).

189) Z.S. Harris l'envisage : cf. Structures Mathématiques du langage, note 26, page 39 : "La plupart des chaînes contenant N devraient être définies comme contenant TN, où T représente l'article (a, the), les nombres, "les pluriels, etc..." Cependant, il continue à traiter la catégorie T comme un ajout.

<p>+ <u>autre, même,</u> <u>tel + dA.</u></p>	<p>Mors contexte, la phrase est incomplète si dA est effacé.</p>	<p>- Je ne faisais <u>autre chose que de courir partout à cheval</u> (p. 214) Indiquer que l'effacement de <u>dA</u> donne au GN une valeur référentielle (190).</p>
<p>(3) • <u>GA + A + dA</u> (comparatifs,...)</p>	<p>L'ajout gauche de l'adjectif (GA) implique la présence d'un ajout droit (dA).</p>	<p>- avec des mots <u>plus honnêtes que je ne méritois</u> (p. 514) Indiquer que l'effacement de <u>dA</u> donne au GN une valeur spéciale (phrase sous-entendue).</p>
<p>(4) • <u>Nom de temps</u> + dN = { Adverbe Après que P Après N</p>	<p>Quand le déterminant est Q, le nom ne peut figurer dans un ajout à la phrase que si dN est présent.</p>	<p>- Deux jours <u>après notre arrivés</u> (p. 714). Deux nuicts <u>devant qu'on fit</u> les tranchées (p. 362) Une restriction précise : dN / après N tps, si N = ajout à la phrase, et si dét = Q (191)</p>
<p>(5) • <u>Monialisiation</u> (dét N Prep N)</p>	<p>La suppression de <u>dN</u> rend le GN incomplet (ou lui donne une valeur référentielle)</p>	<p>- <u>la mort du roy s'en ensuivit</u> (p. 464) Ajouter une nouvelle chaîne à la grammaire Vn PN (M. Salkoff I, p. 77, et discussion in M. Salkoff II, p. 10. 23 sv), ou spécifier par une restriction la relation entre N et Prep N.</p>

190) Le même fait se rencontre avec les formes comparatives du type plus de N que P (Paul mange plus de bonbons que Marie en mange) : cf. M. Gross, Une classification des déterminants et prédéterminants indéfinis du Français, Publications de l'Université de Lille III (Grammaire transformationnelle : Syntaxe et lexique), 1976, page 24-25.

191) cf. M. Salkoff I, pages 129-130 (6.4.4.5. Le nom de temps).

(6) • <u>N Prop N</u> -	Noms composés indissociables	- nos gens d'armes (p. 54), les gens de pied (p. 674). • Dans le lexique, le second non (avec <u>de</u>) figure dans l' entrée lexicale du premier (cf. supra, 6-1-2, et note 183).
(7) • <u>Relatives res-</u> <u>trictives.</u>	GN incomplet, ou sens différent.	- Je suis desais de la charge <u>aux j'avois soustenus</u> avec les armes en main (p. 794). • Aucun marqueur syntaxique (Dét,..) ne peut l'indiquer.

Pour reprendre le cas du déterminant, nous traiterons celui-ci comme une classe centrale, et indiquerons dans la liste de ses options un séro contextuel, qui sera précisé par une restriction spécifiant dans quels contextes séro sera une des valeurs possibles.

Pour les sept types de séquences présentés dans le tableau précédent, nous adopterons trois solutions différentes :

- 1) Certains cas seront intégrés sous forme de restriction aux chaînes :
 - a) Restriction sur les sous-classes de N : une sous-classe figure si l'ajout droit est présent (séquences (4),(5)).
 - b) Restriction sur les chaînes d'ajouts : une sous-classe d'adjectifs (transitifs) figure si dA est présent (séquences (2)) ; gA figure si dA figure (séquence (3))⁽¹⁹²⁾.
- 2) Les noms composés seront indiqués par le lexique (séquence 6).

192) Adjectifs transitifs : cf. Salckoff II M. II, 9.4.7.- Ajouts distribués à gauche et à droite d'une classe : cf. Salckoff M. II, 10.12. (La grammaire en chaîne d'ajouts distribués).

3) Les autres cas, difficiles à reconnaître par des critères opératoires (séquences 1 et 7), dans l'état actuel des recherches linguistiques, ne seront pas indiqués dans les règles de notre grammaire : nous traiterons donc tous les adjectifs et toutes les relatives comme des ajouts du nom, en suivant le principe proposé par Z.S. Harris : "On peut seulement se prononcer sur de tels cas si, dans la définition d'une chaîne, on inclut la nécessité de certaines similarités avec d'autres ensembles de chaînes"⁽¹⁹³⁾. Ainsi, ce que nous perdons en capacité descriptive, nous le gagnons en rigueur distributionnelle.

6-2-2- Obstacles rencontrés par M. Salkeff.

M. Salkeff, dans ses conclusions, trouve "deux obstacles majeurs à tout effort de réduction du nombre d'analyses" fournies par son programme d'analyse syntaxique ⁽¹⁹⁴⁾ : "les possibilités multiples de rattachement des chaînes conjonctionnelles", et "la liaison correcte des groupes prépositionnels en cascade".

1) En ce qui concerne les chaînes conjonctionnelles, une analyse limitée au groupe nominal ne rencontre que quelques possibilités de rattachement des chaînes et X', et ne saurait être excessivement délicate. Une difficulté subsiste toutefois, lorsqu'en

193) Structures mathématiques du langage, acte 26, page 39 : Z.S.

Harris explique par ce principe son analyse du déterminant et des objets du verbe.

194) M. Salkeff, I, E.4., pages 164-165.

plusieurs ajouts sont incidents aux séquences conjonctionnelles : ainsi, un adjectif à gauche de N pourra être rattaché soit à N', soit à l'ensemble N conj N' ; et un ajout droit de N pourra porter soit sur N' seul, soit sur l'ensemble N conj N'. La seule façon de résoudre cette ambiguïté est un choix arbitraire d'une des deux analyses possibles : lorsque la chaîne conjonctionnelle aura la forme Dét N conj N', on rattachera les ajouts gauches et/ou droits à l'ensemble N conj N' (ex. : l'antienne beauté et splendeur de nos compagnies des gens-d'armes, p. 814) ; inversement, quand la chaîne sera de forme Dét N conj dét N', on rattachera les ajouts gauches à N, les ajouts droits à N' (ex. : un grand coeur et un homme de servi- ce, p. 614).

2) Le choix arbitraire de l'analyse par imbrication pour les groupes prépositionnels en cascade n'est pas gênant dans la langue de Monluc, car c'est le type quasi-exclusif des relations rencontrées dans le texte. (195)

Ainsi, l'analyse en chaîne se révèle bien supérieure à une analyse classique en constituants immédiats ; si la question des expansions ou ajouts est difficilement réglée par les deux théories, l'analyse en chaîne parvient à une description plus fine du groupe nominal, en indiquant de façon simple le point d'insertion des chaînes d'ajouts, en spécifiant les restrictions de sélection par des règles dépendantes du contexte, et en rendant compte de la récursivité du langage.

195) cf. supra, 4.3.4. (Sur les groupes prépositionnels).

6-3- LA CHAÎNE DU GROUPE NOMINAL DANS LA LANGUE DE MONLUC.

6-3-1- Les atomiques.

- Catégories et sous-catégories : T (article), Q (quantificateur), Qd ("adverbe de quantité"), N (nom), D (Adverbe), A (adjectif), Prep (préposition), V_é ("participe passé"), Vant ("participe présent"), Vinf (Infinitif).

- Constantes :

- . de, à, en, devant, après, par, sans, pour.
- . que (complétive), comme
- . qui, que, dont, où, lequel.
- . et, ou, ni, mais, avec, virgule.

6-3-2- La chaîne du groupe nominal ; les classes centrales.

6-3-2-1- Forme générale.

GN = gQd Qd de N

N = [g D_{ét} D_{ét} gN N dN] , [g D_{ét} D_{ét} gN (N) dN] .

Remarques :

1) Qd, classé comme "déterminant-adverbe" par M. Gross, est défini par la propriété suivante :

"L_{ét} peut se combiner avec N₁ (groupe nominal avec déterminant) au moyen de la préposition g_g". (196)

Pour cette raison, nous avons indiqué dans la définition du groupe nominal une chaîne élargie (GN) incluant Qd et un ajout gauche éventuel (gQd), et une chaîne restreinte (N). Cependant, la

196) op. cité, page 17.

propriété indiquée caractérise aussi d'autres éléments, comme certaines (de ces hommes), bon nombre (de ces soldats), deux (de ces enfants), etc... Nous limiterons Qd aux seuls "adverbes de quantité" (beaucoup de, peu de), car ceux-ci ne possèdent pas trois autres propriétés :

- (a) Les numéraux peuvent être précédés de l'article (les+ ces deux)
- (b) Un peut précéder bon nombre
- (c) Après les quantificateurs, un nom peut figurer avant de (certains hommes de ces hommes, deux enfants de ces enfants).

Par conséquent, ces chaînes, apparemment identiques, seront analysées de deux façons différentes : beaucoup de ces hommes, comme Qd de Ddt N, et certaines de ces hommes comme Ddt () Prop N (la parenthèse indique l'absence du nom) : (197) Qd fera partie de GN, alors que les autres éléments (certains, deux,...) appartiendront seulement à N, et seront décrits par la seconde option de N (voir infra).

2) Afin de permettre l'insertion des ajouts aux chaînes conjonctives de forme N conj N', il est nécessaire de prévoir une troisième option, de type g Ddt Ddt gN N conj N'd N, représentant une variante de la première : N conj N' peut compter avec N seul (une bonne ranson ou récompense, p. 164 = une bonne ranson).

197) Pour la comparaison des propriétés de Qd et de Q (certaines, deux..) voir M. Salhoff I, pages 90-91.

Restrictions :

1. Trois chaînes particulières :

a- H - T gH Q1 H : exemples : - les autres deux cornettes (p. 664).

- les beaux deux combats (p. 146).

La permutation possible de deux éléments ne peut être indiquée

que par une nouvelle chaîne (198) : si g H - A - autre, ~~non~~, et si

Dét = Q1, alors gH peut précéder Q1, mais non H.

b- H - HQ2 - exemple : signe aucun (p. 114).

Si Dét = Q2 = aucun, et si gH et dH = \emptyset , alors H peut précéder Q2.

c- dH = prep H peut précéder Qd (prep H Qd), ou Q (prep H (T) Q) ;

Si Qd, ou (T) Q, figure dans l'objet, la ppv en doit figurer avant le verbe (ou l'auxiliaire) :

- de cinq compagnies j'en avois envoyé deux (p. 704).

- d'Italiens il n'en eut trouvé que peu (p. 354).

2. Emplois de Qd.

Qd = assez, autant, beaucoup, combien, guères, moins, peu, un peu, plus 1, plus 2, pas, point, peu, tant, trop, \emptyset .

a- Qd de précède H pluriel, ou singulier si le Nom appartient à la sous-classe des noms non-comptables - Un peu de ne s'emploie qu'avec des H singuliers.

b- Qd de s'emploie avec Q1 si T $\neq \emptyset$ (H beaucoup de cent soldats)

c- Qd = point, pas, plus 2 s'emploie quand le GN figure dans l'objet (Ω) d'une chaîne négative.

198) A. Salkoff (II, 10.0. page 10.2.) le prévoit pour des chaînes où l'objet précède le sujet.

d- Qd = plus 1, moins, autant, tant s'emploie normalement en liaison avec dN = que P (P peut être complète, $\Sigma IV \Omega$, ou réduite) :

Exemple : Cela donne plus de travail à l'esprit de la Reine que tout le monde (p. 474) : la phrase est ici réduite à son sujet.

Si que P ne figure pas, GN prend une valeur référentielle (il "renvoie à une phrase du contexte gauche", à la situation présente ou passée). (190)

e- De la même façon, Qd = assez, trop, s'emploie en liaison avec dN = pour VINF, et le GN prend aussi une valeur référentielle en l'absence de dN : ex: Il y a là trop de délices et voluptés pour produire grand nombre d'heures de guerre (p. 370). (199)

f- Qd = peu peut être précédé d'un ajout gauche gQd = bien, si. (200)

199) Il convient de distinguer pour VINF relié à trop, assez, des compléments de "but" ou de "cause" : cf. K. Gross, op.cité, pages 25-26.

200) M. Salkoff (I, page 92) analyse aussi comme occurrence de Qd une séquence de N du type : buvez de ce vin, cette idée a perdu de sa force, où Qd = \emptyset . Cette analyse explique la présence de la préposition de, et pourrait s'appliquer à ces exemples : "il y avait des meilleurs hommes que Monsieur de Termes eut en toute sa carrière" (p. 124) : GN = Qd de T gN N d N, où Qd = \emptyset (cf. 2.4.2.1.) ; "qu'il envoyait de ses forces" (p. 624) : GN = Qd de T N, où Qd = \emptyset .

6.3.2.2- Le déterminant. DET = [T Q] , [Ø].

- . T = article défini (le, la, les), démonstratif (+ le-dict), possessif.
- . Q1 = "adjectifs numéraux cardinaux" (deux, trois,...).
- . Q2 = aucun (s), nul, chaque, tout, tel, quel, force, plusieurs, quelques, certain(s), un, du, de la, des (de), je ne sais quel, divers.

Remarques :

1) Pour simplifier la description, nous classons du, de la, des dans Q2, du fait de leurs propriétés communes (des peut compter avec certain, plusieurs ; du, de la est en distribution complémentaire avec un).

2) divers est attesté dans le texte de Monlac, mais ne figure pas dans un groupe nominal sujet :

Exemples : -aussi est-il composé de diverses nations (p.370)

- cette grande multitude est formée de diverses humeurs (p. 373).

Dans ces exemples, l'emploi de divers semble contraint par le verbe..

Restrictions :

1- Sur T et Q2 : T = le, la, les et Q2 = un peuvent s'employer en liaison avec la forme tonique du possessif, en position gN ou dN :

Exemples : les notres pionniers (p. 181).

la porte sienna (p. 351).

2- Sur Q :

- a - Q1 s'emploie avec un nom pluriel, Q2 s'emploie si P et Qd = \emptyset .
- b - Q2 = aucun, nul s'emploie dans une chaîne négative ou assertive.
- c - Q2 = un tel, tout, quel, nul, aucun, chaque, quel-que, je ne sais quel, certain, s'emploie^{nt} avec un nom singulier ; du, de la s'emploient avec un nom singulier [-comptable] .
- d - Q2 = tous, force, plusieurs, quelques, certains, des, aucune, (201) tel, quels, s'emploient avec un nom pluriel.
- e - Q2 = des suivi de \overline{gn} = A peut se réduire à de :
de grandes difficultés, p. 784.

3- Sur Dét : L'option [d] pourra être utilisée dans les contextes suivants :

- a - Pour du, de la, des, après de :
exemple : -trois compagnies de gendarmes (p. 534).
- cent sacs de blé (p. 414).
- b - Après les prépositions à, de, sans, sur.
- c - Quand \overline{N} fait partie de l'objet de être (Ω 8).
- d - Quand \overline{N} fait partie d'une chaîne centrale, négative, interrogative ou d'une chaîne ajout de P (hypothétique) ou comparative (que P).

201) "il n'en savait aucunes nouvelles" (p. 373).

e - Quand le nom appartient à l'une des sous-classes suivantes : proforme nominale, [- concret] , [-comptable] , [+ quantité] , ou quand \bar{N} est au pluriel.

f - Quand l'ét précède $g^N = A = \text{même, tel, autre, grand, demy}$.

g - Quand \bar{N} est suivi de $d\bar{N} = KP = N \text{ Subj. (relative au subjonctif), du monde.}^{(202)}$

6-3-2-5- Le Nom.

Nous rappellerons ses sous-classes dans la partie lexicale. Il convient simplement de spécifier ici les conditions du choix de la seconde option de $\bar{N} = g \text{ Dét Dét } g^N (\bar{N}) d\bar{N}$. Le nom peut prendre la valeur zéro dans les contextes suivants :⁽²⁰³⁾

1- "L'adjectif est non nul et $T \neq \emptyset$ " : le dernier des dix (p. 204).

2- $A = \emptyset$, $T = \emptyset$, mais $Q \neq \emptyset$ et $d\bar{N} = \text{prep } \bar{N}$: ainsi en six des ennemis entrèrent (p. 284).

202) Ce zéro contextuel est à distinguer du zéro des chaînes d'ajout, qui explicite leur caractère facultatif. Rappelons que l'absence du déterminant est possible dans ces contextes (elle est obligatoire pour du, de la, des après de), et qu'elle est souvent due à plusieurs facteurs contextuels (cf. supra, 1.1.).

203) cf. M. Salkoff I, pp. 77-78, et supra, 3.5. et 1.6.

6-3-3- Les chaînes d'ajouts.

6-3-3-1- Les ajouts au déterminant.

Ils se rattachent à une sous-classe du déterminant, et non à tous les déterminants :

- gT = tout : (tous les prisonniers, p. 394).

• Restriction 1) Dans certains groupes nominaux tout figure si dN / Ø (dN = KP - N, Prep N = du monde) :

exemple : avec toute la fidélité que les roys mes maistres eussent soue désirer (p. 794)

2) tout peut aussi être ajout gauche de Q2 = un :
tout un jour (p. 305).

• tout peut lui-même recevoir un ajout gauche : giout = presque.

- gQ :

• g Q1 = { Qd de = plus, moins, près + de
(D) = environ.

• g Q2 (un) = g Q1 : plus d'ung ail et demy (p. 364)

• g Q2 (des) = bien : bien des soldats (p. 174)

- g Qd : bien, si peuvent précéder peu ; gubres peut précéder plus, moins.

- Le déterminant article peut être associé à un ajout, en position

g N ou d N :

• T = le, la, les + ... gN ou d N = rien, tien, .. (supra, 6-3-2-2)

• T = démonstratif + d N = ley, là.

• T = possessif + gN = A = propre. ^{bis} (203)

^{bis}

203) Propre, renforçant le possessif, peut se rencontrer à droite du

nom : exemples : leur frère propre, sa personne propre (p. 415).

²Remarque : T = le, la, les + g N ou d N = sudiet (équivalent à le-dict) : les raisons sudiettes (p. 692) ; les sudietts seigneurs (p. 500).

6-3-3-2- Les ajouts au nom.

La formule générale du groupe nominal restreint est :

N = g Dét Dét g N N dN. Les catégories g N et d N sont développées en une suite d'options, réduites pour g N, nombreuses pour d N.

• g N = A / Ag'N / \emptyset -

g'N = A

• d N = N / D/A/PN/ de D/ de A/ V Ω / (Prep) KP - (Prep) N/que P / Prep V Ω / Ad'N/ PN d'N/ V Ω d'N / (Prep) KP - (Prep) N d'N / que P d'N / Prep V Ω d'N / \emptyset .

d'N = toutes les options de d N, sauf N, D, \emptyset .

L'utilisation de g'N permet de rendre compte de la récursivité de l'ajout gauche (limitée à 2 adjectifs juxtaposés), celle de d'N également, mais elle décrit aussi le cumul possible des différents ajouts droits (cf. supra, 6.1.4.). L'option / \emptyset / illustre leur caractère facultatif.

6-3-3-2-1- Les ajouts gauches du nom (g N).

Ils se limitent à la catégorie Adjectif, qui se sous-catégorise ainsi :

- Adjectifs normalement à gauche du nom (cf. 2.1.)
- Adjectifs placés soit à gauche, soit à droite du nom (cf. 2.3.1.).
- Adjectifs qui, lorsqu'ils sont placés à gauche ou à droite du nom, appartiennent à une classe de synonymie différente (cf. 2.3.2.).

Restrictions : Les adjectifs meilleur, meindra, pire, autre, aise, gai, quand ils ne sont pas suivis de de, placé après le nom, prennent une valeur référentielle :

exemple : les chevaux légers portèrent les nouvelles nouvelles (que celles apportées auparavant) (p. 154).

6-3-3-2-2- Les ajouts droits du nom (dN)

Ils sont numérotés selon leur ordre relatif ; des restrictions précisent éventuellement des positions différentes.

• d N1 = N : **exemple** : tous les capitaines prisonniers (p. 405).

• d N2 = D :

Restriction : dN2 s'emploie après un nom de temps. Si le groupe nominal est ajouté à la phrase, deux conditions doivent être remplies :

a) si Dét = Q, alors dN2 ≠ ∅ : quelques jours avant (p. 393).

b) si Dét = T, alors dN peut être vide : le matin (p. 426), le soir (p. 490)/le soir devant (p. 452)

dN1 et dN2 s'emploient normalement sans autre ajout droit du nom.

• d N3 = A : Les adjectifs à droite du nom se sous-catégorisent ainsi :

- Adjectifs normalement à droite du nom (cf. 2.2.).

- Adjectifs placés soit à droite, soit à gauche du nom (cf. 2.3.1.).

- Adjectifs qui, placés à droite du nom, appartiennent à une classe de synonymie différente de celle qu'ils possèdent quand ils sont placés à gauche du nom (cf. 2.3.2.).

(On inclut dans dN3 = A les Vd et Vant dont l'objet est vide : cf. 4.1.4.).

Restriction : Si A appartient à la sous-classe des adjectifs transitifs, alors de doit être présent (≠ ∅).

- d N4 = Prep N - Le déterminant est absent.

Prep = à, de, en, pour.

Restrictions : a) d N3 = \emptyset (pas d'adjectif inséré entre N1 et prep N2 : cf. 4.3.3.1.)

b) si N est un nom de quantité, alors d N4 = Prep N pluriel.

- d N5 = A : L'adjectif peut figurer une seconde fois, après d N4 :
exemple : nos gens de pied italiens (p. 274) : d N5 = italiens.

- d N6 = [V ant- Ω ; V6 - Ω]

Restriction : Ω doit être non-vide ($\neq \emptyset$) ; sinon, Vant et V6 sont adjectifs.

- d N7 = Prep \bar{N} - A la différence de d N4, d N7 peut contenir un \bar{N} complet ; il peut en outre être précédé de d N3.

Restrictions :

a - Prep = avant, après : N1 doit être un nom de temps, et d N7 obéit à la même restriction que d N2 (adverbe).

b - Si N1 = Vn (verbe nominalisé), alors d N7 $\neq \emptyset$, sauf si T = possessif : cf. la mort de sa femme (p. 534) / sa mort.

c - d N7 peut suivre d N11 (Relative), si d N11 contient un verbe opérateur (cf. 4.3.3.2.).

d - dN7 ne peut être effacé si :

(1) gT = tout

(2) gN ou d N = A avec gA = plus (superlatif), ou A = meilleur,

moindre, pire.

• d N8 = [A] ; [Vant Ω] ; [Vé Ω].

Ces appositions s'excluent mutuellement, sauf conjonction.

Restrictions :

- a) d N8 peut suivre d N11 (Relative)
- b) Si le groupe nominal est sujet, d N8 peut soit précéder GN, soit être placé après tV Ω (mobilité de position).

• d N9 = \bar{N} (groupe nominal apposé).

Restrictions : a) Dét peut être vide (\emptyset)

- b) d N9 peut précéder d N8 (nous avons séparé ces deux types d'apposition, car ils peuvent se cumuler).

• d N10 = [(Prep) que P ; Prep VINF Ω].

Restrictions :

- a) que P suit un nom appartenant à la sous-classe des noms phrastiques.
- b) Prep que P (où prep = devant, après) suit un nom de temps, avec la même restriction que d N2 (adverbe).
- c) Quand Prep V INF Ω suit un nom phrastique, il représente une déformation de que P ($\Sigma = \emptyset, \dots$).

• d N11 = (Prep) KP - (Prep) \bar{N} (Relatives) (204)

- Trois types de relatives sont à distinguer :

- (1) KP - \bar{N} = [qui/que P - \bar{N}] : avec qui, \bar{N} manque dans Σ ; avec que, \bar{N} manque dans Ω .

Restriction : Si \bar{N} est un nom de temps, la chaîne centrale est complète, (que P), et \bar{N} manque dans l'ajout à la phrase ; d N11

204) Pour d'autres détails, voir M. Salkoff I, 4.1.3.7. Les propositions relatives, p.86-87. -(Prep) \bar{N} indique que ce qui est remplacé par le relatif manque dans la subordonnée.

doit alors être présent dans les mêmes conditions que d N2.

(2) Prop KP - Prop N̄ = auquel, duquel, dont, prop lequel, prop qui, (prop) où + P - Prop N̄

Prop N̄ manque dans Ω de P.

(3) Prop KP = dont, prop qui, prop lequel, (prop) où + P :

La phrase est complète, et le relatif représente un groupe nominal extrait soit de dN, soit d'un ajout à la phrase.

Restrictions aux types (2) et (3) :

a) Quand K = où, dont, la proposition relative peut contenir respectivement les ppv X, où.

b) où peut être précédé d'un ajout gauche (gK) = là.

Restrictions générales sur dN11 :

a) Si N̄ est sujet, la relative peut être placée après tVΩ ; si N̄ fait partie de l'objet (Ω), la relative peut être placée après un ajout à la phrase, ou après un second objet (cf. 4.5.3.).

b) dN11 peut précéder d N7, d N8, d N10, et d N11 = KP - N, où K = que, et P - N̄ = ΣtV (verbe opérateur) (cf. 4.4.4.).

c) d N11 ne peut être nul si :

a) g T = tout

b) g N ou d N = A avec g A = plus (superlatif), ou A = meilleur.

meindre, pire.

d) que peut remplacer les autres pronoms relatifs (qui, lequel, auquel, où : cf. 4.5.2.1.)

• d N12 = ds A : A peut être adjectif, ou participe passé sans objet (cf. 2.6.).

Restrictions :

a - Le groupe nominal doit contenir Cd, ou un quantificateur (Q).

b - Si le groupe nominal fait partie de l'objet (Ω) et si $H = \emptyset$,

alors la ppv en doit être employée (cf. il y en est cent de tués).

• d N13 - de D - exemple : au bastion de dessous (p. 184).

Restriction : aucun autre ajout droit ne peut figurer.

6-3-3-3- Les ajouts de l'adjectif (gA et d A).

Ces ajouts se rattachent à l'adjectif ajout gauche ou ajout droit du nom.

- gA = fort, bien, assés, trop, tout ; plus, si, aussi.

Restriction : gA = plus, si, aussi figure si dA est non-vide ; au cas où dA = \emptyset , le groupe nominal prend une valeur spéciale (dA est alors implicite, sous-entendu) : gx : escrire au moindre capitaine de ce royaume (p. 794).

L'effacement de dA (ici, en position dN) donne à l'information qu'il contient un caractère implicite, mais ne peut la supprimer complètement.

- dA (complément de l'adjectif). Lorsque l'adjectif précède le nom (gN), son complément figure en position dN.

• d A1 = que (VREP) N :

• d A2 = que P :

Restrictions sur dA1 et dA2 :

dA suit A avec gA $\neq \emptyset$ (plus, si, aussi) ; avec gA = si, aussi, dA contient que ou comme.

- dA3 = [sinon que P, que de VINF-Ω] , après A = autre.

Restriction : sinon que P s'emploie dans une chaîne centrale négative.

- dA4 : "Compléments de l'adjectif" : [Prop N, Prop VINF-Ω]

Restriction :

- a) La sous-classe des adjectifs transitifs ne peut figurer que si $dA4 \neq \emptyset$.

- b) La séquence Prop VINF-Ω suit la sous-classe des adjectifs phrastiques : (205)

exemples : - le conte, curieux d'entendre à cette entreprise
(p. 109)

- que monsieur de Guyse eust envoyé homme suffisant
pour commander le pays (p. 396).

Remarque : Les ajouts droits de l'adjectif s'excluent réciproquement, à l'exception de dA4 qui peut s'employer avec l'un des trois premiers.

6-5-3-4- Les chaînes conjonctionnelles.

Elles se définissent toutes comme ajouts droits de X (dX) ; en règle générale, dX se décrit ainsi (conj = si, ou, ni) :

$dX = \text{conj } X' ; \text{conj } X' d'X ; \emptyset$.

$d'X = \text{conj } X' ; \text{conj } X' d'X$.

Comme pour les ajouts du nom, d'X rend compte de la récursivité de la conjonction, tandis que l'option / \emptyset / décrit son caractère facultatif.

205) cf. N. Salkoff II, 9-4-5, pages 9.46 et 9.47.

Nous caractériserons chaque chaîne conjonctionnelle selon la valeur du X auquel elle se rattache :

- à X¹ = conj Q¹ : exemple : cinq ou six compagnies (p. 734).

Restriction : a) La conjonction est ou, et Q¹ est supérieur à Q.

b) de Q¹ à Q¹A équivaut à Q¹ ou Q¹ (206)

- à X² = conj A¹ : Deux adjectifs sont conjoints, à gauche ou à droite du nom (cf. 2.5.1.).

Restrictions :

(1) Sur A - g N :

(a) la chaîne conj A¹ peut être en position d N : une belle chose et utile (p. 513).

(b) La conjonction peut être absente (des anciens belliqueux romains, p. 266), ou représentée par la virgule.

(2) Conj A¹ - et deux : Cette séquence, toujours en position dN, s'emploie seulement si le déterminant contient Q¹ ou Q² = N², et si le nom est un nom de lieu ou de temps (cf 2.1.3.).

(3) Conj A¹ - ou autre : En position dN, après N où Dét = Q² = N² (cf.2.1.1.1.).

- à X³ = conj Prep (Dét) N : Trois séquences sont possibles (cf.4.3.5.) :

a - Prep Dét N² conj N¹2

b - Prep Dét N² conj Prep Dét' N¹2

c - Prep N² conj Prep N¹2.

Restriction : Conj prep N peut se rattacher à un groupe nominal où

T = possessif : exemple : son affection ay de son conseil (p. 714).

206) cf. M. Salkoff II, 8.5.32 de ... à.

- à X4 = conjonction de à N5 (Participes présents ou passés).
- à X5 = Conjonction de relatives :
(N.B. : L'identité des deux pronoms relatifs n'est pas obligatoire).
- à X6 = conj à N' : Deux chaînes différentes à droite du non peuvent être conjointes ; plutôt que de l'indiquer sous forme de restriction aux chaînes qui précèdent, nous préférons en faire une chaîne conjonctionnelle supplémentaire. Deux cas principaux se présentent : Relative (à N11) + groupe prépositionnel (à N4) ou apposé (à N9) : cf. 4.5.5.3.
- à X7 = conj N' ; à X8 = conj N' :
à X7 aboutit à la séquence (Déf) N conj N', et à X8 à Déf N conj Déf N' ; à X7 décrit la conjonction de deux noms, et à X8 celle de deux groupes nominaux.

Restrictions :

- a - N conj N' : l'absence de déterminant est due soit aux causes générales, soit à la conjonction, soit aux deux faits en même temps.
à X7 rend compte de deux séquences, N conj N' et Déf N conj N'.
- b - L'insertion des ajouts aux séquences coordonnées se fait dans un ordre différent selon à X7 et à X8 (cf. supra 6.1.3.):
 - (1) Pour à X8, les ajouts portant soit sur N, soit sur N', s'attachent à chaque N avant l'insertion de à X8.
 - (2) Pour à X7, les ajouts se rattachent à l'ensemble N conj N' après l'adjonction de conj N' à N. Il est donc nécessaire de prévoir une troisième option du groupe nominal, pour rendre compte de ce fait : N = [a Déf Déf a N N conj N' à N] (cf. supra, 6.3. 2.1., Remarque 2).

(Rappelons que nous avons choisi de rattacher arbitrairement tous les ajouts se rattachant avec δ K7 à l'ensemble N c'est-à-dire N', et tous les ajouts se trouvant avec δ K8 soit à N, soit à N' - cf. supra, 6.2.2.).

6-4- LES SOUS-CATEGORIES DU LEXIQUE.

Nous terminons cette synthèse en rappelant la liste des sous-catégories dont la mention est nécessaire pour fournir une analyse adéquate du groupe nominal. Ces sous-catégories, déjà indiquées dans les restrictions aux chaînes, figurant aussi dans les entrées lexicales. (207)

6-4-1- Sous-classes du nom.

- Noms opérateurs ou phrastiques
- Noms de temps
- Nominalisations (Vn)
- Noms [+ animés] ; noms [+ humains]
- Noms [+ concrets] ; noms [+ comptables]
- Préfixes nominales
- Noms de quantité (Nq).

6-4-2- Sous-classes d'adjectifs.

- Animés, Inanimés (cf. 2.7.1.)
- Adjectifs à droite seulement (cf. 2.2.)
- Adjectifs phrastiques (+ Prop VINF Ω)
- Adjectifs transitifs (δ A $\neq \emptyset$).

207) Pour une liste des sous-catégories concernant toute la phrase, voir H. Salkoff II, chapitre 9, le dictionnaire, p. 9.1. à 9.62. Précisons aussi que les entrées lexicales sont plus simples qu'en grammaire générative, car les mots sont marqués positivement par rapport à leurs sous-classes, et non négativement (cf. H. Salkoff II, p. 10.29).

6-4-3- Sous-classes d'adverbes.

Nous nous limitons à celles qui jouent un rôle dans le groupe nominal :

- Ajouts à gauche de l'adjectif (g A) : fort, bien, assés, trop, tout, plus, si, aussi.
- Ajouts à gauche de Dét :
 - g Tout = presque
 - g Q2 (des) = bien
 - g Q1 = environ ; plus, moins, près + de
 - g Qd (des) = hier, si.
- Adverbes figurant dans d N :
 - . d N2 = D : avant, devant, après, auparavant, plustôt.
 - . d N 13 = de D : demain, dessous, hier, ici.

6-4-4- Sous-classes de verbes.

Une seule sous-classe de verbes (verbes opérateurs) nous est nécessaire dans l'analyse du groupe nominal, pour distinguer un type particulier de relatives (cf. 4.5.4.2.) : elles sont ajouts droits d'un nom avec lequel le verbe qu'elles contiennent s'unit, pour former une séquence VN cooptant avec un verbe simple (donner conseil = conseiller, faire serment = jurer, ..). (208)

208) Nous présenterons un extrait de lexique dans la troisième partie, car il fait partie de la structure profonde, si l'en suit la théorie standard de Chomsky.

T R O I S I E M E P A R T I E

ETUDE GENERATIVE ET TRANSFORMATIONNELLE

DU GROUPE NOMINAL

DANS LA LANGUE DE MONLUC

0 - PRELIMINAIRES : ORIENTATION THEORIQUE ; METHODOLOGIE.

0-1- L'analyse en chaîne mise en oeuvre dans notre seconde partie nous a permis d'établir une taxinomie des données empiriques observées, sous la forme d'une liste de chaînes centrales et de chaînes d'ajouts. Ce classement, fondé sur les faits rencontrés dans notre corpus, a été confirmé par une double vérification : étude quantitative, d'une part, faisant intervenir des tests de corrélation, confrontation avec le reste du texte d'autre part. Une fois ce travail de recensement et de classement des données accompli, nous allons tenter de décrire et d'expliquer la formation des groupes nominaux à l'aide de la grammaire générative et transformationnelle. En effet, même si elle rend compte de l'effet de certaines transformations, l'analyse en chaîne ne donne une description des seuls faits de surface, et ne peut pas expliciter totalement les relations existant entre eux, manquant ainsi des généralisations auxquelles l'étude transformationnelle parvient.

Cependant, notre étude transformationnelle doit être clairement située en fonction de trois questions essentielles : sur quelle version de la théorie de Chomsky est-elle fondée ? Quels enrichissements de l'appareil théorique peut-on et/ou doit-on admettre ? Quels rapports existent entre grammaticalité et acceptabilité d'une part, et probabilité statistique d'autre part ?

0-2- GRAMMAIRE GENERATIVE ET STATISTIQUES.

Comme nous l'avons noté en première partie (I, 3.2.2.), la grammaticalité ne saurait se réduire, selon Chomsky, à la présence dans un corpus : "l'ensemble des phrases grammaticales ne peut être

assimilé à aucun corpus particulier d'énoncés, recueilli par le linguiste dans son travail d'enquête⁽¹⁾. Un corpus, qui appartient à la performance, est toujours limité, et ne peut donc refléter l'ensemble infini des phrases grammaticales ; en outre, il peut contenir des structures agrammaticales.⁽²⁾

Rappelons que, sur le premier point, le caractère limité de notre corpus est corrigé par la confrontation avec l'ensemble du texte de Monlau. Pour éviter, par ailleurs, d'intégrer des faits agrammaticaux, nous avons appuyé nos conclusions sur une étude quantitative, qui permet d'éliminer les règles peu productives, ou les faits accidentels, tenant à la performance.⁽³⁾

Une telle utilisation des statistiques est nécessaire pour étudier un état de langue dépassé, et l'analyse quantitative n'est d'ailleurs pas refusée par Chomsky, à condition qu'on lui fixe des contraintes précises, et qu'on étudie des objets linguistiques.⁽⁴⁾

1) Chomsky, Noam, Structures Syntactiques, 1957, traduction française 1971, Paris, Le Seuil, page 17.

2) cf. Ruwet, Nicolas, Introduction à la grammaire générative, Paris, Plon, 1967, pages 36-38 (et sa note 25, pages 372-373).

3) Sur la méthode utilisée, voir Martin, Robert, L'ordre des syntagmes dans le Jehan de Saintré. Essai d'une interprétation générative, Mélanges offerts à Gossen Carl Theodor, Berna, Francke Verlag, Liège, Marche Romane, 1976, vol. 2, pages 367-593.

4) David, Jean, Grammaire transformationnelle et analyse quantitative, in Statistiques et linguistiques (Colloque de l'Université de Metz), Paris, Klincksieck, coll. Actes et Colloques, 1974, pages 18-28.

Fondée sur ces garanties, une analyse transformationnelle du texte de Monlux nous semble possible.

0-3- ORIENTATION THEORIQUE.

Notre étude repose, dans sa plus grande partie, sur la Théorie Standard Étendue de Chomsky, bien que son état actuel ne soit pas définitif. Il nous est apparu que l'appareil théorique, enrichi et modifié depuis Aspects de la Théorie Syntaxique, tout en corrigeant certaines insuffisances de la Théorie Standard, permet des généralisations importantes dans l'étude du groupe nominal. Mais il convient au préalable de rappeler le cadre général défini en 1965, dont l'essentiel est repris depuis.

0-3-1- La grammaire générative comprend trois composants principaux : les composants syntaxique, phonologique et sémantique. Notre étude s'attachera surtout au composant syntaxique, en indiquant, dans quelques cas particuliers (lexique et règles morphologiques), les relations qu'entretient cette partie centrale avec les deux autres.

La distinction entre les structures profondes et les structures de surface est ainsi présentée dans la Théorie Standard :⁽⁵⁾

(1) "La base (...) consiste en un sous-composant catégoriel et un lexique. La base engendre des structures profondes" :

(5) Chomsky Noam, Aspects de la théorie syntaxique, 1965, Traduction française 1971, Paris, Le Seuil, pages 193-196.

(a) "Le sous-composant catégoriel de la base consiste en une séquence de règles de réécriture non contextuelles". Ces règles, issues de la grammaire syntagmatique, sont présentées comme universelles, de même que les symboles catégoriels qu'elles mettent en jeu. Il faut souligner (et cela est encore plus évident pour la Théorie Standard Eien-due) que les règles de la base, qui forment des structures élémentaires abstraites, ne produisent pas forcément des phrases réalisées de la langue.

(b) "Le lexique consiste en un ensemble non ordonné d'entrées lexicales et de règles de redondance". Des transformations lexicales insèrent les items lexicaux dans l'indicateur syntagmatique généré par les règles catégorielles.

(2) "Le sous-composant transformationnel consiste en une suite de transformations singulières. Chaque transformation est pleinement définie par un indice structural (...), et une suite de transformations élémentaires". Leur application aux structures profondes détermine les structures de surface.

La théorie standard introduit des modifications essentielles sur la nature et l'ordre des transformations : toutes les transformations sont obligatoires, et les transformations généralisées sont supprimées par l'introduction du symbole P de la phrase à droite des règles de réécriture. D'autre part, l'ordre doit répondre au principe cyclique : "Étant donné un Indicateur généralisé, nous construisons une dérivation transformationnelle en appliquant la suite des règles transformationnelles de manière séquentielle, "de bas en haut", c'est à dire en s'appliquant la suite des règles à une configuration que si

nous l'avons déjà appliquée à tous les Indicateurs enchaînés dans cette configuration⁽⁵⁾. On applique d'abord les transformations à la phrase enchaînée au niveau le plus profond, puis on "remonte" successivement jusqu'à la phrase matrice.

0-3-2- La Théorie Standard Étendue corrige certaines imperfections, et introduit de nouveaux concepts théoriques.

En premier lieu, alors que, dans la Théorie Standard, la représentation sémantique d'une phrase est déterminée uniquement par sa structure profonde (relations grammaticales, sens des items lexicaux), on considère maintenant que "l'interprétation sémantique est déterminée par le couple (structure profonde, structure de surface) de \leq , et non par la seule structure profonde".⁽⁶⁾ Ainsi, alors que "les relations grammaticales, en particulier, sont déterminées par la structure profonde", les faits de présupposition et de focalisation, le sont par la structure de surface. Notre étude étant avant tout syntaxique, cette modification de la théorie standard ne sera pas développée.

Par contre, ce qu'il est convenu d'appeler "l'hypothèse lexicaliste", dont N. Chomsky a posé les bases dans Remarks on Nominalizations⁽⁷⁾ occupera une place importante dans notre étude du groupe

6) Chomsky Noam, Sur quelques débats empiriques, in Questions de Sémantique, 1972, Traduction française 1975, Paris, Le Seuil, page 148 (Le symbole \leq représente une suite d'indicateurs syntagmatiques). Pour la discussion, cf. Structure profonde, Structure de surface et interprétation sémantique, pages 9 à 72.

7) [1967], traduction française Paris, Le Seuil, 1975, in Questions de Sémantique, pp. 73-151.

nominal. Appuyée sur des preuves empiriques (l'opposition entre "Gerundive nominals" et "Derived nominals"), cette hypothèse fait un "usage plus grand et plus systématique des traits lexicaux"⁽⁸⁾; en abandonnant la position transformationnaliste (pour l'analyse des nominaux dérivés) au profit d'une sous-catégorisation en traits lexicaux, N. Chomsky enrichit le lexique, et simplifie le composant transformationnel. De plus, il parvient à une généralisation plus grande, en introduisant directement dans les règles catégorielles le symbole Comp, qui rend compte des compléments du nom, du verbe et de l'adjectif de façon identique; "nous avons de bonnes raisons de penser que les catégories lexicales nom, adjectif et verbe (quelle que soit, ensuite, leur sous-structure) peuvent apparaître dans les formes de base avec des compléments, pour former des syntagmes nominaux, adjectivaux et verbaux. Si cette idée est correcte, il devient alors tout à fait raisonnable de s'attendre à ce que certains items puissent apparaître, (9) avec des traits contextuels donnés, dans plus d'une de ces catégories". Dans notre analyse du groupe nominal cependant, nous ne suivrons pas cette position totalement. Des séquences comme le chemin des chevaux (p. 64) seront générées directement par les règles de la base (SN → Det + N + Comp, où Comp → SProp), et ne seront pas dérivées par

8) Ruwet, Nicolas, Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris, Le Seuil, 1972, page 40.

9) Remarques sur la nominalisation, page 102.

la réduction d'une relative. Mais nous n'intégrerons pas la conclusion à laquelle N. Chomsky parvient,⁽¹⁰⁾ en permettant aux items lexicaux d'appartenir à plusieurs catégories, qui ne seront pas toutes des catégories lexicales ; en effet, l'abandon de la notion de catégorie qui en découle (catégories lexicales, comme Nom, Verbe, adjectif, et non-lexicales, comme Syntagme Nominal, Syntagme Verbal) n'a pas été encore compensé à ce jour par une définition précise des ensembles de traits destinés à remplacer ces catégories. Aussi, nous conserverons les catégories classiques (SN, SV, N, V, Adj,...), tout en adoptant la notation nouvelle proposée par N. Chomsky (voir infra).

Une autre notion nouvelle, introduite par Jean Bresnan, sera intégrée à notre étude : il s'agit de la notion de "Complémentiser"⁽¹¹⁾. Elle permet de décrire de façon analogue la source des diverses subordonnées (complétives, interrogatives, relatives), et nous sera utile pour expliquer la formation des relatives et des complétives dans le groupe nominal.⁽¹²⁾

Pour terminer, la théorie standard s'est montrée, dans de nombreux cas, beaucoup trop puissante, au point de permettre la formation de séquences agrammaticales : "Le défaut le plus grave, en

10) *ibid*, p. 117-118.

11) 'Bresnan, Jean W, On Complementizers : toward a syntactic theory of complement types, Foundations of Language, vol.6, 1970, pp. 297-321.

12) Cette notion a été développée par Chomsky N. dans Conditions on Transformations (1971), et nous semble rejoindre, par des voies différentes, l'analyse guillaumienne de Meignet Gérard (Le système du paradigme qui, que, quoi, Travaux de linguistique et de littérature, V, I, Strasbourg, Klincksieck, 1967, pp 75-95) qui définit une valeur unique en langue pour les emplois de discours des pronoms indéfinis, relatifs et interrogatifs qui, que, quoi.

effet, de la théorie transformationnelle est la très grande latitude de son pouvoir descriptif. Pratiquement tout peut s'exprimer sous forme d'indicateur syntagmatique, (...) toute règle imaginable peut être décrite en termes transformationnels. Un problème critique, par suite, quand on veut faire de la grammaire transformationnelle une théorie solide, possédant une force explicative, est de limiter la catégorie des indicateurs syntagmatiques acceptables, des transformations et des dérivations permises"⁽¹³⁾. Nous intégrerons à notre étude les contraintes définies par N. Chomsky ("Principe du A - sur A"), J. Emonds, et surtout J. Ross;⁽¹⁴⁾ nous nous demanderons si ces contraintes peuvent être utilisées pour la langue de Monuc de la même façon qu'en français moderne, ou si elles doivent être renforcées, ou supprimées. En cela, nous essaierons de "construire la théorie la plus restrictive avec les hypothèses les plus fortes",⁽¹⁵⁾ répondant ainsi aux principes de la théorie standard étendue, et nous opposant à ce que Chomsky appelle "la dite sémantique générative", qui propose un affaiblissement considérable des contraintes.

13) Chomsky Noam, Sur quelques débats empiriques, in Questions de Sémantique, page 138.

14) Chomsky, Noam, Conditions on Transformations, 1971, Ross, John R., Constraints on Variables in Syntax, Ph. D, MIT, 1967. Emonds, Joseph, Rest and Structure Preserving Transformations, Ph.D, MIT, 1970 (Ces trois ouvrages sont publiés par Indiana University Linguistics Club).

15) Chomsky, Noam, Introduction à la théorie Standard étendue 1974, trad. française in Langues Théorie générative étendue (M. Ronat eds), Paris, Hermann, 1977, pages 37-38.

0-4- LE PROBLEME DE L'APPAREIL THEORIQUE.

M. Gross adresse un autre reproche à la grammaire générative : "L'arsenal descriptif disponible en grammaire générative (arbres de surface, arbres profonds, symboles auxiliaires, traits syntaxiques, ordre des règles) se révèle (...) être extrêmement redondant. Etant donné un phénomène linguistique, le nombre des solutions formelles qu'il est possible d'envisager a priori pour sa description résulte de la combinatoire des éléments de l'arsenal. Ce nombre est toujours élevé. Nous avons donc constamment une disproportion énorme entre l'ensemble des possibilités théoriques et celui des faits linguistiques. Il est donc pratiquement impossible d'opérer un choix non arbitraire parmi les solutions disponibles".⁽¹⁶⁾ Prenons l'exemple des relatives ; au moins quatre solutions concurrentes existent : fabriquer la relative dans le déterminant, après le nom, après le Syntagme Nominal, ou encore la dériver par conjonction ; et le nombre des solutions augmente, si l'on ne dérive pas les deux types de relatives (restrictives et appositives) de la même façon. Comment, dans ce cas, éviter un choix arbitraire ? Il est nécessaire d'appuyer le choix d'un concept théorique sur les données observées : "tout enrichissement de la théorie linguistique doit être justifié empiriquement".⁽¹⁷⁾ Ainsi, nous avons choisi de dériver les relatives appositives par une transformation de conjonction, parce que le texte de Moniac justifie cette décision.

Indépendamment de la justification du choix de telle ou

16) Méthodes en Syntaxe, Paris, Hermann, 1975, page 45.

17) Chomsky, Noam, Sur quelques débats syntaxiques, page 202.

telle possibilité théorique pour rendre compte d'un fait donné, N. Chomsky s'oppose à M. Gross sur l'importance que doit avoir un appareil théorique : "il est fallacieux de déclarer qu'une théorie est meilleure si elle possède une structure conceptuelle plus limitée, et que nous devons préférer l'élaboration conceptuelle minimale, le moindre appareil théorique".⁽¹⁸⁾ Ainsi, N. Chomsky considère que l'enrichissement de la théorie au moyen de nouveaux concepts constitue "un pas en avant", dans la mesure où il restreint les ensembles de dérivations permises, et à condition qu'il laisse à la théorie la même adéquation descriptive (ou qu'il augmente celle-ci). Ce sont ces deux principes qui nous guideront pour l'utilisation de l'appareil théorique, mais l'on remarquera que le modèle mis au point dans cette troisième partie est bien plus complexe (et sans doute plus redondant) que l'analyse en chaîne.

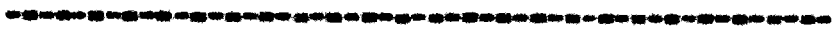
Pour la présentation de notre étude transformationnelle du groupe nominal, nous suivrons l'ordre de la génération des phrases, de la structure profonde à la structure superficielle :

1. Règles syntagmatiques de la base (le sous-composant catégoriel).
2. Règles de sous-catégorisation.
3. Lexique : règles de redondance et entrées lexicales.
4. Règles transformationnelles.

Nous terminerons cette étude en replaçant notre analyse dans une perspective diachronique, où nous tenterons de définir quelques faits d'évolution syntaxique dans un cadre transformationnel.

18) *ibid.*, p. 140.

I - STRUCTURE PROFONDE : LES REGLES SYNTAGMATIQUES.



1-0- PRECISIONS THEORIQUES.

La base du composant syntaxique comporte un sous-composant catégoriel et un lexique ; elle engendre des structures profondes constituant "un niveau précis, qui remplit les conditions syntagmatiques placées sur les règles de base, qui définit les contextes propres à l'insertion lexicale, et qui fournit les relations grammaticales qui conviennent à l'interprétation en termes de "relations sémantiques" ou de "structures conceptuelles"⁽¹⁹⁾.

Le sous-composant catégoriel comporte un ensemble de règles de réécriture, de deux types différents : des règles de branchement, qui sont en général non contextuelles ($P \rightarrow SN SV$, par exemple), et des règles de sous-catégorisation, qui peuvent être contextuelles ou non. Parmi ces règles de réécriture, qui sont de la forme : $A \rightarrow X/Y - Y$ (où X et Y sont nuls quand les règles sont indépendantes du contexte), un certain ordre doit être observé, ce qui impose à toute dérivation des conditions d'"entrée" : "ces règles sont disposées en une suite linéairement ordonnée",⁽²⁰⁾ dont la première ligne comporte la réécriture du symbole P (pour les règles de branchement). En principe, les règles de branchement et les règles de sous-catégorisation ne sont pas ordonnées les unes par rapport aux autres ; mais en fait, il n'est pas permis d'appliquer une règle de branchement une fois qu'une règle de

20) Aspects, p. 98.

19) Chomsky, Noam, op. cit. p. 223.

sous-catégorisation a été appliquée⁽²¹⁾.

Dans ce chapitre, nous allons présenter la liste ordonnée des règles de branchement du syntagme nominal, qui sont toutes des règles syntagmatiques indépendantes du contexte. Leur rôle est double : "elles définissent le système des relations grammaticales et elles déterminent l'ordre des éléments dans les structures profondes"⁽²²⁾.

Notons aussi que la récursivité de la grammaire qui, dans la première version de la grammaire générative, était une propriété du composant transformationnel, appartient, depuis la théorie standard, au composant de base, et en particulier aux règles catégorielles qui introduisent le symbole P à droite de la flèche.

1-1- LES RÈGLES SYNTAGMATIQUES.

1-1-1- Suivant l'équivalence établie par N. Chomsky entre les syntagmes nominaux, verbaux et adjectivaux, nous utiliserons la notation "barre" ; le symbole \bar{X} désigne un syntagme dont la tête est X, et domine la catégorie lexicale X (Nom, Adjectif ou Verbe) et les compléments qui peuvent l'accompagner, soit :

$$\bar{X} \rightarrow X \left\{ P, S \text{ Prep, Adv, ..} \right\}$$

Cette règle de la base remplace les règles particulières formulées pour chacune des trois catégories lexicales (SN \rightarrow N COMP ; SV \rightarrow V COMP ; S.A. \rightarrow A COMP), où le symbole "COMP" indiquait l'identité

21) Aspects, pp 156-158. Nous reviendrons au chapitre suivant sur l'élimination des règles de sous-catégorisation du système de réécriture, et leur intégration au lexique.

22) Aspects, p. 170.

de distribution. Pour le nom, la règle sera donc : $\bar{N} \rightarrow N \text{ COMP}$.

Une seconde règle, utilisant une double barre, permet la réécriture de l'ensemble du syntagme (nominal, adjectival ou verbal) :

$$\bar{\bar{X}} \rightarrow [\text{Spec}, \bar{X}] \bar{X}$$

Le premier élément, Spec, \bar{X} , appelé "Spécifieur" (ou "Spécificateur") recouvrira différentes catégories, selon le syntagme : $[\text{Spec}, \bar{V}]$ comprendra notamment l'auxiliaire, $[\text{Spec}, \bar{A}]$, les adverb⁽²³⁾es, comparatifs, tandis que $[\text{Spec}, \bar{N}]$ représentera le déterminant. L'intérêt de cette notation est la généralisation des analogies de fonctionnement (notamment de sous-catégorisation) que l'on observe entre les trois catégories nom, adjectif, verbe ; si les noms dérivés en sont l'exemple le plus évident ($\bar{N} \text{ COMP} = \bar{V} \text{ COMP}$), il y a d'autres preuves empiriques, comme nous le verrons à propos du spécifieur du nom et de l'adjectif. Cependant, nous adoptons la notation barre tout en sachant que l'analogie n'est pas totale, comme nous le montrerons dans la réécriture du complément. ^(23 bis)

1-1-2- Les règles syntagmatiques.

- (R S I) $N'' \rightarrow [\text{Spec}, N'] N'$ (R S IV) $S \text{ Prop} \rightarrow \text{Prop } N''$
- (R S II) $N' \rightarrow N \text{ (COMP)}$ (R S V) $[\text{Spec}, N'] \rightarrow \text{Dét (P)}$
- (R S III) $\text{COMP} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} S \text{ Prop, P, prop P ; } \\ S \text{ Prop par } \Delta \end{array} \right\}$

23) Pour le détail, cf. Remarques sur la Nominalisation, pp.121-124, et Selkirk, Elisabeth, La liaison en français et la notation \bar{X} , in Langue : théorie générative étendue, pp.171-175. Nous transcrivons la notation "barre" par la notation "prime" (cf. ibid, Remar, N, p.156).: X'' représente \bar{X} , et X' représente \bar{X} .

Justifions d'emblée ces règles, avant de les développer en détail :

- (R 8 II) Le Complément n'est pas un constituant obligatoire, puisque l'on peut rencontrer des syntagmes nominaux composés seulement d'un déterminant et d'un nom. Plusieurs autres solutions étaient possibles pour représenter ce caractère facultatif : (a) Introduire dans les options de COMP le signe vide (ϕ), comme nous l'avons fait dans l'analyse en chaîne pour les ϕ uts.

b) Prévoir une transformation d'effacement de COMP.

c) Mettre entre parenthèses toutes les options de COMP, puis effacer ce symbole s'il ne domine rien.

De fait, les solutions (b) et (c), qui représentent deux variantes notationnelles, compliquent inutilement la grammaire ; la solution (b), en outre, ne garantit pas le caractère récupérable de l'effacement, et contredit la compétence linguistique, selon laquelle il n'y a pas effacement du complément (avec conservation de son sens), mais absence pure et simple. Si nous n'avons pas retenu la solution (a), c'est pour nous conformer au traitement, en grammaire générative, des constituants facultatifs (l'objet du verbe, par exemple) : les parenthèses sont couramment utilisées, et non le séro optionnel.⁽²⁴⁾

- (R 8 V) Le symbole P marque la place que peut occuper une relative restrictive, ou une comparative liée au déterminant.

23bis) Shousky M. le reconnaît explicitement (Sur quelques débats en-
piriques, note 32, page 178) ; il admet "certaines variations
possibles (par exemple, dans la variété des compléments, dans
l'ordre des éléments)" entre SV, SN, SAdj.

24) Voir les règles (57) dans ANASTAS, pp.151-153. La solution (a) est une simple variante notationnelle de la solution que nous avons retenue.

1-2- LES REGLES DE REECRITURE DU SPECIFIEUR [SPEC. N°]

Après l'application de la règle (RS V), le Déterminant est réécrit par les règles suivantes :

(RS VI) D_{ét} → (Preart) Art (Post-article)

(RS VII) Preart → (Adv) { Quant R de }
{ Quant A }

(RSC VII) Art → (Dém) (± D_{éf})⁽²⁵⁾

(RS VIII) Postarticle → (Cardinal) (Dénotatif)
(Numéral)

Il convient de justifier empiriquement et théoriquement ces règles, en commençant par la règle (RS V).

1-2-1- (RS V) [Spec. N°] → D_{ét} (P)

Deux types de phrases enchâssées seront obtenus par remplacement du symbole P, qui est facultatif :

- Comparatives liées à un adverbe de quantité :

• nous sommes plus de vivres qu'il ne nous faillait (p. 714).

- Relatives restrictives (et leur réduction) :

• Voilà l'âge que doivent avoir les capitaines à qui l'on baille les charges (p. 224).

• les seigneurs qui se prenoient avec eux le suppliaient ne vouloir sauver la vie (p. 594).

• ils avoient tenu les propres iex deus escripts (p. 484)

25) Cette règle est en fait une règle de sous-catégorisation ; nous la plaçons dans les règles syntagmatiques pour unifier la présentation.

. la nuit propre venant au jour du tournoy (...), je
sengeay que je voyeis le Roy (...) (p. 464).

Le dernier groupe participe correspond, dans le texte des
manuscrits à une relative restrictive (que lendemain feust le tournois),
ce qui justifie l'équivalence établie.

Nous avons retenu l'analyse classique des relatives res-
trictives, qui a été transposée dans la notation barre par J.Claude
Milner pour le français⁽²⁶⁾, faire de la relative restrictive un dé-
terminant nous semble la représentation la plus conforme à l'intuition
du locuteur-auditeur. Cette solution a rencontré de nombreuses criti-
ques, qui portent surtout sur l'insuffisance des restrictions à l'in-
brication des relatives dans le déterminant (R.P. Stockwell), et sur
l'impossibilité de dériver des phrases contenant deux relatives non
coordonnées (Ch. Rohrer).⁽²⁷⁾ Ces critiques sont d'abord théoriques,
et portent sur la formalisation, et non sur l'adéquation descriptive
elle-même, que R.P. Stockwell souligne⁽²⁸⁾; elles peuvent être le-
vées par une correction de la dérivation des relatives : celle appor-
tée par Carlotta S. Smith, qui (nous le verrons plus loin) permet de

26) Generatives et relatives, in Arguments linguistiques, Paris,
Mame, 1973, pp. 29-92.

27) Stockwell, Robert P., Schachter, P, et Hall Partee, B, The Major
Syntactic Structures of English, New-York, Holt, Rinehart et Wins-
ton, 1973, pages 424-427. Rohrer, Christian, L'analyse transforma-
tionnelle des propositions relatives du français, in Actes du Con-
grès de linguistique et de philologie romanes de Bucarest, 1970, p. 72.

28) op.cit, p.423-424. Voir aussi les preuves de C.S.Smith (note 29).

dériver deux relatives non coordonnées, rend caduque l'objection de Ch. Hohrer⁽²⁹⁾. De toutes façons, pour les deux autres solutions proposées, "the NP-S Analysis" (la relative dépend du nœud NP, qui se réécrit NP → NPS) et "The Non-S Analysis" (où NP → Nom S), les problèmes sont plus nombreux, et l'accord avec la compétence ne nous semble pas évident.⁽³⁰⁾

1-2-2-(RS VI) Dét → (Préart) Art (Post-article).

Cette règle de réécriture du déterminant est donnée par N. Chomsky pour l'anglais, et par J. Dubois et F. Dubois-Charlier pour le français⁽³¹⁾. R.P. Stockwell propose une autre règle ("Partitive analysis")⁽³²⁾, de la forme :

D → ART (POST (PART)), où PART → Prep + NP.

L'intérêt de cette règle introduisant le partitif est de

29) Smith, Carlotta S., Determiners and relative clauses in a generative grammar of English, Language, 40, 1964, pages 37-52.

30) cf. Stockwell R.P., op.cité, p. 427-440, et Hohrer Ch., art.cité, pp. 754-758. L'analyse des comparatives et la présence obligatoire du déterminant dans les règles de la base seront justifiées plus loin (infra, 2.2. et 4.2.1.).

31) Appetit, p. 151 (règle 57 XVII), et Remarques sur la nominalisation, page 103, Éléments de linguistique française : syntaxe, Paris, Larousse, 1970, pages 38 sv.

32) op.cit., pp. 114-122.

rendre compte de l'effacement d'un nom après le quantifieur : two of the cocks provient de l'effacement du premier nom de two cocks of the cocks. La même analyse est possible en français : cinq ou six des ennemis (p. 284) provient, par effacement du nom, de cinq ou six ennemis des ennemis (si l'on ne choisit que l'une des deux interprétations possibles de ce groupe nominal : identité référentielle de N1 et de N2).

Nous ne retiendrons pas les règles de réécriture de R. Steckwell, pour plusieurs raisons : on peut rendre compte de ce fait par une autre règle, dans laquelle le syntagme prépositionnel est simplement complément (SN \rightarrow Dét N1 Prep Det N2), et à la suite de laquelle une transformation efface le premier nom (Dét \neq Prep Dét N2) sous condition d'identité (N11 = N12) des noms. Il est donc inutile de rattacher ce type de syntagme prépositionnel au déterminant, d'autant que cette analyse perd deux généralisations importantes : l'effacement du premier nom se produit aussi avec un adjectif (le premier des dix hommes provient de le premier homme des dix hommes), et le syntagme prépositionnel fonctionne comme n'importe quel "complément du nom", dont il vaut mieux ne pas le dissocier. Aussi, nous conserverons l'analyse classique, exprimée par la règle (RS VI), selon laquelle seul l'Article est obligatoire.

Cependant, cette règle indiquant le casuel possible des déterminants à trois positions successives n'est pas également productive dans le texte de Monluc: le préarticle, quand il se réécrit par Quant - R de (adverbes de quantité : beaucoup, peu, plus, .. + de), ne se combine pas de la même façon avec les autres déterminants. Il se rencontre devant un (Article [- défini] dans notre analyse), ou un

cardinal (si Quant - R - plus, mins, etc) :

- plus d'un an (p. 414)

- plus de deux cents hommes (p. 234).

(Dans le second exemple, on réécrit [- défini] sous la forme séro - cf. infra, 2.2.). Mais il est rare devant l'article [+ défini] (le, la, les), le démonstratif et le possessif; dans notre corpus, deux occurrences (sur 49) seulement sont relevées (cf. supra, II, 1.6.2.), et dans le reste du texte, il est faiblement attesté (7 occurrences avec le, son, sa, en 351 pages) :

- plus de la moitié de la muraille (p. 199)

- beaucoup de son bien (p. 210).

Aussi, en choisissant les règles (RS VI) et (RS VII), nous représentons imparfaitement la réalité des faits, et si nous les maintenons, c'est uniquement pour leur généralité, qui nous évite d'avoir recours à deux règles distinctes, selon le type d'article (\pm défini). D'autre part, il serait possible de supprimer purement et simplement la réécriture du défini avec les adverbes de quantité, puisqu'il est faiblement attesté ; nous pourrions ainsi utiliser une règle de sous-catégorisation du type suivant : Art \rightarrow [- défini] / Quant R de — /.

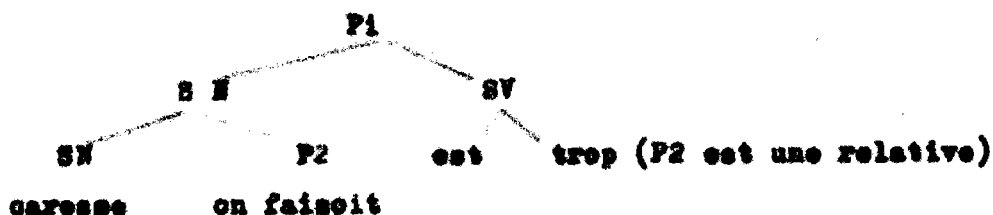
Avec cette règle, seul l'article indéfini (y compris de forme séro) pourrait figurer après adverbe de quantité + de. Mais, comme nous éliminons de ce fait des séquences dont la grammaticalité est évidente, nous renonçons à restreindre l'article après Quant-R de, et nous garderons la règle syntagmatique (RS VI) sans la compléter par une règle de sous-catégorisation de la forme indiquée.

1-2-3- (RS VII) Quant → (Adv) (Quant - E de)
 (Quant - A)

Cette règle permet la dérivation des groupes nominaux suivants :

- toutes les trois entreprises (p. 194) ; Quant - A → toutes.
- plus d'un an (p. 414) ; plus de quatre mil euros (p. 104) ; Quant - E → plus.

Au lieu de générer directement l'adverbe de quantité par les règles de la base, G. Lakoff a proposé de le dériver de structures sous-jacentes où il ferait partie du prédicat : une règle de "descente du quantificateur" permettrait ensuite de placer celui-ci dans le syntagme nominal : ainsi, on faisait trop de caresse (p. 854) aurait la source suivante :



La règle de "descente du quantificateur" déplace trop dans le SN, devant caresse. N. Chomsky a réfuté cette analyse, pour plusieurs raisons : (33)

1) "les structures dans lesquelles des quantificateurs apparaissent en tant que prédicats ont des propriétés uniques" : ainsi, P2, qui est une subordonnée relative, ne contient pas le mot caresse.

33) Sur quelques débats empiriques, pp. 207-209. Pour des exemples en français moderne, cf. Galniche, Michel, Sémantique générative, Paris, Larousse, 1975, pages 133-138.

qui est son antécédent.

2) "les NP qui apparaissent dans des positions non-relativisables peuvent, à l'évidence, contenir des quantificateurs" ; ainsi, dans la phrase je les ay connus de peu de ceux (p. 524), on ne peut "relativiser" le syntagme nominal ("le ceux dont je les ay connus est peu). Or, la règle de "descente du quantificateur" implique que ces types de relatives soient autorisés.

3) Enfin, la règle de "descente du quantificateur", qui "introduit le prédicat de la phrase matrice dans la phrase enchâssée" est unique : aucune règle existante n'a pour effet d'introduire dans une phrase enchâssée "un item provenant de l'extérieur de cette phrase". Et il existe de sérieux arguments empiriques pour rejeter un tel type de règles. (34)

Ajoutons qu'en français, peu d'adverbes de quantité figurent en position d'attribut dans les phrases réalisées ("ils sont beaucoup, moins, plus, ...). Aussi, les adverbes de quantité seront directement générés par les règles de la base. (35) L'adverbe facultatif de (RS VII) n'est pas le même devant Quant-A et Quant-R :

34) ibid., p. 207-208.

35) cf. Éléments de linguistique française : syntaxe, pages 50-52
(Quant-R = "quantitatif relatif" ; Quant-A = "quantitatif absolu").
La liste des Quant-R est la suivante : assez, autant, beaucoup, combien, combien, moins, peu, un/quelque peu, plus, rien, tant, trop.

- PERSONNE tous ces paysans (p. 137)
- PERSONNE plus de trente gentilleshommes (p. 524)
- PERSONNE peu de jours après (p. 464)

La sous-catégorisation devra indiquer que ADV → PERSONNE devant jeune (toutes, tout...), et ADV → PERSONNE devant jeune devant jeune, PERSONNE devant jeune, PERSONNE (cf. II, 6.3.3.1.).

1-2-4- (RSC VII) Art → (Dém) $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \right] \text{Déf}$.

Il est nécessaire de présenter ici la sous-catégorisation de l'article, car elle introduit de nombreuses restrictions de sélection avec les sous-classes de déterminants.

1-2-4-1- Tout d'abord, nous décomposons tout démonstratif en deux éléments distincts, $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \right] \text{Déf}$ et Dém ; une autre solution serait de les réunir par une accolade $\left\{ \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Déf} \right\}$. De fait, J. Dubois a démontré la nécessité de les représenter de façon séquentielle (qui bonne - l'bonne que voici) : alors que l'accolade illustre exactement les phrases réalisées, la représentation séquentielle rend compte des cas de pronominalisation avec celui, celle, ceux (ce + lui, elle, eux - Dém + Déf + N)⁽³⁶⁾. Cependant, nous ne suivrons pas l'analyse de J. Dubois, qui propose que l'élément Dém puisse être réécrit par le symbole P, lorsque le syntagme nominal contient une relative restrictive ; selon

36) ibid, p.49 et p.248-253 pour la relation démonstratif/relative restrictive. Voir aussi Gross, Maurice, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe, Paris, Larousse, 1968, pages 101-106.

lui, cette analyse est fondée sur l'équivalence l'homme qui avait/
est homme.

Or, on ne peut rendre compte des phrases suivantes :

- il n'oublierait jamais ce service que le lui avait
fait (p. 444).
- [ils] lui montrèrent cet article qui avait mis en
désespoir toute la cité (p. 534).

Les critères d'identification que nous avons indiqués (supra, II, 4.5.0.1.) prouvent que ces deux relatives sont restrictives, et non pas appositives ; dans notre corpus, sur 7 relatives appartenant à un groupe nominal commençant par ce, 6 sont restrictives. La cooccurrence du démonstratif avec une relative restrictive nous semble donc prouvée, et elle ne permet pas d'incliquer cette dernière à la place du démonstratif ; il serait plus vraisemblable de mettre la relative restrictive en rapport avec les particules -ci et -là, avec lesquelles la coanutation nous semble possible (ce service-là, cet article-là).⁽³⁷⁾ Aussi, la seule réécriture de l'élément Dém sera le démonstratif (ce, cette, ces, ...), par une règle morphophonologique : Dém, [+ Défini] → ce. La relative restrictive sera simplement liée au déterminant (cf. supra, 1.2.1.).

1-2-4-2- Le possessif.

La dérivation du possessif (mon, ton, ... et aussi rien,

37) M. Gross (op.cit.p. 104-105) souligne l'équivalence (distribution complémentaire) entre ci, là et Relative ou qui, R après le "Pronom"

tion) pose un problème crucial, qui met en cause le caractère universel des structures profondes. Depuis ses Remarques sur la Nominalisation (7), N. Chomsky ne définit plus une dérivation unique pour le possessif (par l'intermédiaire d'une relative⁽³⁸⁾), mais deux dérivations distinctes, selon que la "possession" est aliénable ou non aliénable :

(1) Possession aliénable : La dérivation par réduction d'une relative demeure ; ainsi, à partir des groupes nominaux la troupe qu'il avait avec lui (p. 644), et les forces que nous avions (ibid), nous pourrions former sa troupe, ses forces (la relative est restrictive).

(2) Possession inaliénable (ex : sa tante, p. 164 ; sa main, p. 794) : le possessif ne peut être dérivé à partir d'une relative, qui ne peut marquer que la possession aliénable (ce n'est peut-être pas entièrement exact pour le français, où la tête que j'ai reçu, dans un sens particulier, une interprétation de possession inaliénable). Après discussion d'une première règle imparfaite, Article →
 {⁺ Déf }
 { Poss }
 N. Chomsky propose la règle suivante : Article → [⁺ Déf, (NP)]⁽³⁹⁾.
 L'intérêt de cette règle dépasse la seule question du possessif : quand il s'agit de marquer la possession inaliénable, la présence du NP dans

38) cf. Éléments de linguistique française, p. 277-279, et Tutescu, Mariana, Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne. Paris-Bucarest, Klincksieck, 1972, pp. 190-195, et pp. 134-137.

39) Remarques sur la nominalisation, pages 103-117.

l'article rend compte des syntagmes du type John's picture, et son caractère facultatif décrit son déplacement possible hors du déterminant, où seul demeure l'article : the picture of John's. Cependant, pour la possession, on ne trouve pas de telles séquences en moyen français ou en français moderne, dans lesquelles un SE dénotant le possesseur précède le nom "possédé" ; par contre, des constructions de ce genre se rencontrent en ancien français, bien que L. Foullet les considère comme archaïques : la Dieu merci (La Chastelaine de Vergi, 60-1) ; la Dieu vigor (Béroul, 2383) ; la roi cort (ibid, 2498, 2831, 3427) (40). Ainsi, l'introduction de cette règle dans la base de notre grammaire repose, en ce qui concerne la relation de possession, sur deux justifications : la première, diachronique, fait référence à l'ancien français ; la seconde, théorique, tient au principe affirmé par N. Chomsky de l'universalité des règles de la base, qui nous amène à utiliser cette règle en français.

Mais cette règle présente un autre avantage, qui est de permettre une généralisation nécessaire ; on sait que la possession ne représente qu'une des interprétations possibles du déterminant possessif qui sert, comme le remarque P. Wunderli (41), à "l'expression de la relation personnelle dans le domaine nominal". A ce titre, le possessif (qu'il s'agisse du simple déterminant, ou du génitif anglais)

40) Foullet, Lucien, Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, Champion, 3e éd, 1970, [§] 24, pp. 18-19.

41) Remarques sur la morphosyntaxe du possessif, communication au Colloque sur la syntaxe du Moyen Français (Nets, 14 et 15 octobre 1976).

peut marquer le sujet d'une nominalisation : ainsi, dans les syntagmes the enemy's destruction of the city, John's picture of Mary, les possessifs enemy's, John's correspondent au sujet du verbe d'une phrase active (41bis) ; on voit l'intérêt de la règle Article \rightarrow $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{dér} \right] (NP)$: pour les syntagmes nominaux complexes (contenant un nom dérivé), elle permet d'exprimer la relation entre le sujet (possessif) et le noyau du syntagme, relation semblable à celle qui existe entre le sujet et le verbe d'une phrase active ; elle permet aussi, dans le cadre de l'hypothèse lexicaliste, de rendre compte de l'application de la transformation passive à ces syntagmes nominaux complexes, de la même façon que celle-ci s'applique à une phrase active (postposition de l'agent, et antéposition de l'objet - cf. infra, 4.6.1.). (42)

Ces deux arguments, qui concernent à la fois la possession inaliénable et les syntagmes nominaux comportant un nominal dérivé, nous amènent à modifier la règle (RSC VII) :

(RSC VII) : Article \rightarrow (Dém) $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Dér} \right] (N^*)$

A partir de cette règle, nous dériverons :

41bis) Remarques sur la nominalisation, pages 106-117.

42) Steekwell R.P. (op.cit, p. 5-8) souligne que ce parallélisme est partiel : alors que le sujet du verbe est obligatoire, le SN introduit par la règle Art \rightarrow $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Dér} \right] (SN)$ est optionnel. Chomsky N. a répondu sur ce point en affirmant, selon l'hypothèse lexicaliste, la nécessité "de généraliser les relations grammaticales" (Sur quelques débats empiriques, pp. 180-184), et d'abord la relation sujet-verbe.

(1) Les possessifs marquant la possession inaliénable :
sa conscience (p. 544), vos yeux (p. 794).

Les compléments du nom seront obtenus par postposition :
l'esprit de la Reine (p. 474).

(2) Les sujets de nominaux dérivés :

sa proposition (p. 54), son arrivée (p. 124)

Les sujets pourront devenir compléments du nom, par la règle de postposition de l'agent : la mort du Roy (p. 464).

1-2-4-3- L'Article et les autres déterminants.

Les principales restrictions de sélection existant entre l'article [$\frac{1}{2}$ défini] et les autres déterminants sont les suivantes :

(1) Quant - A (tout) : Il peut être suivi de :

- l'article défini : tout le bétail (p. 194) ; toutes les trois entreprises (p. 194).
- l'article indéfini un : tout un jour (p. 305)
- l'article indéfini (morphème zéro) : perdre toute espérance (p. 524) (42 bis).

Aucune restriction de sélection n'est à indiquer.

(2) Quant - R (beaucoup de . . .) : Il peut être suivi de :

- l'article défini : ayant reçu un peu de la muraille (p. 112)
- l'article indéfini un : plus d'un an (p. 414).

42 bis) Éléments de linguistique française, page 50.

- l'article indéfini, après effacement de du, de la, des (cf. infra, 4.8.) :

- . beaucoup de bien (p. 564).
- . peu de jours (p. 314)

(3) Postarticle (Cardinal - Numéral) :

(a) Le cardinal peut suivre :

- l'article défini : nos deux compagnies (p. 74) ;
les quatorze arquebuziers
(p. 604) ;

- l'article indéfini, morphème zéro :
mille dangers (p. 814) ; deux troupes (p. 604).

(b) Le numéral ne suit que l'article indéfini morphème zéro : plusieurs prières (p. 544) ; force ruis-
seaux (p. 254) (43).

Les règles de sous-catégorisation et les règles de redon-
dance lexicales décrivent ces restrictions de sélection. L'article
[- défini] sera donc réécrit par un, une, des, du, de la, s, auxquels
des contraintes seront associées. (44)

43) Dans notre texte, seul le sens permet de postuler l'article indéfini morphème zéro, car nous ne rencontrons pas, comme pour le cardinal, de groupe nominal comme les quelques avertissements, qui s'opposerait à quelques avertissements (p. 534) cf. Éléments de linguistique française, p. 52-55.

44) Dans une perspective purement syntaxique, nous considérons comme superflue la dérivation du partitif par un SN de forme SN1 qui est fait de SN2; dès la langue de Menzies, le partitif fonctionne comme un unité mémorisée, et non pas construite à partir d'une relative. Pour cette analyse, cf. Dubois, Grammaire Structurale du Français, 3. la phrase et les transformations, Paris, Larousse, 1969, p. 133-134, et Tutescu M, op. cit. p. 114.

le déterminant. Deux a été ajouté au dénotatif pour deux raisons : précédé de Quant-R de, il fonctionne comme le postarticle cardinal (en moins de demi-quart d'heure, p. 664) ; et la règle de conjonction expliquant des syntagmes du type une lieue et demie (p. 774) sera la même que pour autre (à l'exception de la conjonction et, seule possible avec deux).

1-3- LA REGLE DE REECRITURE DU COMPLEMENT (COMP).

(RS III) COMP \rightarrow { S Prep, P, prep P }, { S Prep par Δ }

(RS IV) S Prep \rightarrow Prep N^o.

1-3-1- L'introduction du symbole COMP a pour but de rendre compte des identités structurelles entre les syntagmes nominaux, verbaux, et adjectivaux⁽²³⁾ ; or, il faut bien constater que cette identité n'est que partielle. Certes, nous retrouvons après le verbe et après l'adjectif des structures du type S Prep, P, prep P (compléments de l'adjectif, compléments du verbe) ; mais la liste des compléments du verbe est plus vaste (SN S Prep, SN, ..)^(23bis) et surtout, les conditions d'emploi des structures semblables sont différentes ; alors que le sujet du verbe est obligatoire, le "sujet" d'une nominalisation liée à un verbe n'est pas nécessairement présent : si dans la part de sa femme (p. 534) le "sujet" a la forme d'un complément prépositionnel, il est absent dans la part de cette bataille (p. 44) ; ainsi, la présence d'un tel sujet est optionnelle. En outre, l'absence du complément n'est pas liée à la sous-catégorisation du nom (sauf dans le cas

des nominalisations), alors que c'est la sous-catégorisation du verbe qui nécessite (verbes intransitifs), permet (verbes transitifs employés sans objet) ou interdit (verbes obligatoirement transitifs) l'absence de complément du verbe ; et dans notre corpus, nous comptons 1945 groupes nominaux formés d'un déterminant et d'un nom, contre 356 seulement comportant un syntagme prépositionnel (soit 15,47 % du total) : ce chiffre montre une inégalité numérique entre les compléments du nom, et les compléments du verbe, qui nous semblent intuitivement plus fréquents. Cependant, nous conserverons la notion de complément, car elle permet une généralisation intéressante, même si elle n'est que partielle.

1-3-2- Les options 2 et 3 de la règle (RS III) illustrent la présence d'une phrase enchâssée, après deux sous-catégories de noms : les noms phrastiques (+ P), et les noms de temps (+ prep P) (cf II, 3.2.1. et 3.2.2.). On pourrait, comme le propose M. Gross⁽⁴⁶⁾, simplifier la description, en attribuant une base unique à toutes les complétives, (de forme Prep + ce + que + P) ; dans le cas de complétives qui ont en surface la forme que P, il y aurait un effacement obligatoire de de + ce "pour les verbes avec préposition de". L'intérêt de cette analyse est de justifier la présence de cette préposition devant l'infinitif provenant de la réduction d'une complétive⁽⁴⁷⁾. La même base peut

46) Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe, pages 152-153. Pour la discussion, cf. Leclère, Christian, Remarques sur les substantifs opérateurs, Langue Française, 11, 1971, pages 61-76.

47) cf. Éléments de linguistique française, pp. 240-244 : "Je crains de que je vienne" → "Je crains de venir".

- 30 -

être assignée à toutes les complétives qui suivent un nom : quand la complétive aura en surface la forme que P (pour crainte qu'il ne vena en puisse venir reproche, p. 24), de + ce seront obligatoirement effacés ; quand un groupe infinitif suit le nom en surface (cette crainte de mourir, p. 344), ce + que seront effacés. L'introduction de ce est justifiée par les complétives prépositionnelles (tenir à ce que P, se plaindre de ce que P) en français moderne ⁽⁴⁸⁾, les complétives suivant un nom (la crainte de ce qu'il vienne) ; dans notre corpus, nous noterons l'exemple suivant :

pour récompense de ce qu'il lui avait fait perdre le royaume de Naples, [il] lui mit une grosse chaîne d'or au col (p. 824).

M. Gross ⁽⁴⁹⁾ traite ce comme un "déterminant défini", que P comme un "modificateur", et postule la présence du pronom lui, toujours effacé en surface, aboutissant ainsi à la base ce lui que P. Pour unifier notre analyse, nous assignerons une source unique à toutes les complétives suivant le nom : Prep ce lui P (le morphème que sera introduit au cours de l'opération d'enchâssement, le symbole P étant fictif) :

- quatre jours après que je lui eus donné avis (p. 734)
aura pour base : Dét N Prep ce lui P (sans effacement de prep).

- l'espérance que monsieur de Burie peut arriver à nous (p. 524) aura la même base (avec effacement de prep ce lui), de même que cette crainte de mourir (p. 344) (avec effacement de ce lui et réduction de P).

48) GROSS M. op cit, p. 99-107.

49) pp. 101-102, et 152-153.

La règle (RS III) aura la forme suivante :

COMP \rightarrow { S Prep, Prep ce lui P }.

On pourrait passer la généralisation plus avant, en obtenant Prep ce lui P par la réécriture du S Prep ; mais la règle serait alors trop puissante, car la liste des prépositions qui peuvent, en surface, précéder un syntagme nominal comprenant un nom et une complétive ou un infinitif n'est pas identique ; en outre, les restrictions de sélection ne sont pas les mêmes entre le nom centre et le groupe prépositionnel, selon que celui-ci contient un nom ou une phrase : seules deux sous-classes de noms (les noms phrastiques et les noms de temps) peuvent être suivies d'une séquence contenant une phrase. Aussi, au lieu de donner un caractère plus général à la règle de réécriture de COMP, et de la limiter ensuite par des restrictions de sélection, nous conserverons deux options distinctes, S Prep (contenant SN), et Prep ce lui P.

1-3-3- L'option { S Prep par } _{Δ} est nécessaire pour rendre compte de la transformation passive appliquée à certains syntagmes nominaux complexes. Dans la destruction de la cité par les ennemis, le complément d'agent sera obtenu par la règle de "postposition de l'agent", qui a pour effet de déplacer le "sujet" à la fin du syntagme, en le substituant au symbole postiche Δ , exactement comme la transformation passive appliquée à une phrase (cf. infra, 4.6.1.) (50)

50) cf. Remarques sur la nominalisation, page 111 : dans la structure sous-jacente "Déf - N-Comp", le déterminant est un syntagme nominal (devenant possessif s'il reste dans cette position), et le complément un syntagme nominal suivi du complément d'agent by Δ .

1-3-4- La règle (RS IV) S Prep → Prep N° introduit le complément du nom, avec ou sans déterminant :

- Exemples :
- le chemin des chevaux (p. 64)
 - la teste de nostre bataille (p. 184)
 - la datte de la lettre (p. 464)
 - ceste furie de paysans (p. 134)
 - les prisonniers de guerre (p. 614)
 - deux heures devant jour (p. 554)
 - deux jours après notre arrivée (p. 714).

L'absence de déterminant après la préposition sera expliquée soit par la souscatégorisation de l'article (infra, 2.2.), soit par la "règle de cacophonie" (^R ceste furie de des paysans → ceste furie de paysans).

D'autre part, pour des syntagmes nominaux du type le mercredi matin (p. 334), le lendemain matin (p. 504); il n'est pas nécessaire de prévoir une option N de COMP, qui génère la structure Dét N N. Si nous les comparons aux syntagmes le mardi au soir (p. 334), le lendemain au soir (p. 214), nous constatons que la préposition et l'article sont effacés (M. Grevisse, § 916,10, parle de l'"ellipse de au"). Ces syntagmes seront donc générés par la réécriture de S Prep → Prep N°, puis une transformation d'effacement (optionnelle) supprimera la préposition et l'article (cf. infra, 4.8.).

De même, il est inutile de prévoir une option "adverbe" dans la règle (RS III), puisque les adverbes observables en surface proviennent de l'effacement du syntagme nominal suivant la préposition :

- quatre jours après (p. 414) ; quelques jours après (p. 384),
le jour devant (p. 154) ; trois ou quatre jours appara-
yant (p. 34) 50 bis).

Cet effacement donne une valeur référentielle au syntagme nominal.

En générant directement le syntagme prépositionnel par les règles de la base, nous suivons l'hypothèse lexicaliste ; N. Chomsky a montré que la dérivation par la réduction d'une relative ou par une transformation de nominalisation est souvent impossible, alors que la notion de COMP illustre les régularités de la langue (identité des compléments du nom, du verbe, de l'adjectif)⁽⁵¹⁾.

50 bis) Apparaissant fonctionne, en moyen français, comme ayant et devant :

il peut être suivi soit d'un SN, soit d'une phrase complète ou réduite à l'infinitif (cf. Huguet E., Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, tome 1, page 406, col. A).

51) Remarques sur la nominalisation, pp. 95-102. La relative n'est pas toujours impossible, comme le montre cet exemple : la plaine qui est entre Seriselles et Sonarive (p. 154) : l'effacement de qui est pourrait donner le syntagme la plaine entre Seriselles et Sonarive. De même, nous pouvons rapprocher ces deux sornettes, qui estoient à cheval (p. 664) de les gens à cheval (P. 364).

Cependant, il faut souligner que la règle (RS III) n'est pas la seule source des syntagmes nominaux de forme Dét N Prep N' observés en surface ; comme nous le verrons, elle génère également les S Prep suivant les nominaux dérivés (la défaite de leurs ennemis, p. 624). Mais deux autres sources sont possibles : la réduction d'une relative, pour les S Prep marquant la possession aliénable (le fort des ennemis, p. 284, est issu de : le fort qu'avaient les ennemis), et la postposition du SN rattaché à l'article (la mort du Roy, p. 464). De cette façon, plusieurs structures profondes correspondent à une même structure de surface (Dét N Prep N'), et rendent compte des ambiguïtés possibles. (52)

1-4- PLACE DE LA CONJONCTION DANS LES REGLES DE LA BASE.

1-4-1- Dérivation des séquences conjointes.

La suppression de la notion de transformation généralisée concerne les transformations d'enchaînement et de conjonction : pour la première, les règles de la base contiennent le symbole P à droite de la flèche, dans toutes les positions "où doit être introduite une transformée de phrase". (53) Pour la seconde, les éléments coordonnés doivent également être introduits par les règles de la base. Dans la première version de la Grammaire Générative, la transformation de conjonction réunissait deux phrases en une seule, selon la règle suivante :

52) cf. Ruwet, N, Introduction à la grammaire générative, pages 213-222: présentation des ambiguïtés en français ("génitif objectif/subjectif") résolues, selon la théorie Standard, pour la transformation de nominalisation.

53) Aronia, p. 183-184. cf nos règles (RS III) et (RS V).

"Si S1 et S2 sont des phrases grammaticales et que S1 diffère de S2 seulement par la présence de X en S1 là où Y apparaît en S2 (c'est-à-dire si S1 = ..X.. et S2 = ..Y..) et que X et Y sont des constituants du même type dans S1 et S2 respectivement, alors S3, qui résulte du remplacement de X par X + et + Y dans S1 (i.e., S3 = ..X + et + Y..), est une phrase grammaticale"⁽⁵⁴⁾. Une des conditions essentielles, reprise depuis, était que X et Y soient des constituants du même type. Ainsi, la phrase [cela] apporte un grand préjudice à un capitaine et à un lieutenant de roy (p. 194) serait le résultat de la conjonction des deux phrases :

S1 - cela apporte un grand préjudice à un capitaine.

S2 - cela apporte un grand préjudice à un lieutenant de roy, où

X et Y sont deux syntagmes prépositionnels. La transformation de conjonction a été détaillée pour l'anglais par L. Gleitman, et exposée en français par N. Ruwet.⁽⁵⁵⁾

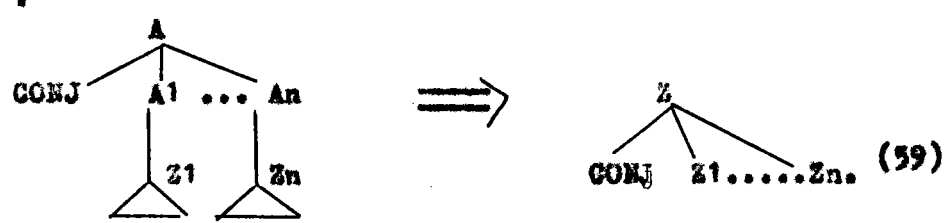
Avant de choisir la représentation adéquate, nous avons écarté la solution qui consistait à ne pas poser de transformation de conjonction ("derived conjunction"), mais à générer toute conjonction non phrasique par les règles de la base ("phrasal conjunction") ; pour

54) Chomsky, N., Structures syntaxiques, [1957], traduction française 1969, Paris, Le Seuil, page 42.

55) Gleitman, Lila M., Coordinating Conjunctions in English, Language, 41, 1965, pages 260-293. Ruwet, N., op.cit., pages 157-161 et 208-210. Pour toutes les représentations proposées en anglais, cf.R.P. Steckwell, ..., op.cit., p. 294-418 (la synthèse est réalisée par Schachter Paul).

le syntagme nominal, on aurait une règle de la forme : SN → et SN SN* (où l'astérisque marque la récursivité de la conjonction). (56)

Le problème de choix qui subsiste, une fois admise la transformation de conjonction, est le suivant : "How many kinds of derived conjunction must be distinguished ?" (57) Paul Schachter souligne l'unité profonde de la conjonction, en dérivant toute structure conjointe de la conjonction de deux (ou plusieurs) phrases : "The derived-conjunction schema (...) underlies (...) all sentences involving the conjunction of strings which are not themselves full sentences, except for a certain limited set of cases where, in our opinion, the non-initial conjuncts do represent products of deletion transformations". (58) Quand les deux éléments coordonnés ne sont pas des phrases, on applique obligatoirement la règle "The Node Relabeling Schema", qui permet la "descente" de la conjonction devant les deux constituants concernés, soit :



56) Voir les arguments (qui conviennent aussi au français) in R.P. Stockwell, ..., op.cit, p. 295-311.

57) *ibid*, p. 297.

58) *ibid*, p. 324 : deux exceptions sont citées : He wants to see the house, and Bill, the car ("gapping") ; John has gone swimming, and Bill too ("Prop-deletion").

59) *ibid*, pp.376-381.

Dans cette option, la conjonction ne doit pas figurer dans nos règles de base, puisqu'elle ne concerne pas le syntagme nominal, mais seulement dans la composante transformationnelle où elle sera introduite dans le syntagme nominal par application de "the Node Relabeling Schema".

Cependant, la dérivation de structures coordonnées à partir de la conjonction de phrases ne nous semble pas toujours conforme à l'intuition du locuteur, en ce qui concerne le groupe nominal ; soient les phrases suivantes :

(1) cette charge requeroit la grand santé et disposition pour l'exercer
(p. 424)

(2) Là demeurarent sept ou huit jours (p. 264).

Dans la phrase (1), il y a conjonction de deux noms (cf. II, 5.3.), et nous avons souligné le lien sémantique étroit existant entre eux (identité de l'archiséme, et sèmes spécifiques communs) ; les dériver par la conjonction de deux phrases permettrait mal la représentation sémantique de ce lien. (60)

Dans la phrase (2), la conjonction des deux cardinaux ne peut être obtenue à partir de la conjonction de deux phrases, car la transformation n'est plus paraphrastique (Là demeurarent sept jours + ou + là demeurarent huit jours).

Aussi, pour la conjonction de constituants ou de phrases

60) Ce problème est secondaire en français moderne, où la coordination du type N conj N est limitée (cf. Salkoff M. II ., pages 8.24 - 8.25).

complètes, nous suivrons la suggestion de N. Chomsky (61); il s'agit de définir des schémas de règles "introduisant des éléments coordonnés, qui seront ultérieurement modifiés, redispesés et corrélés de manière adéquate par des transformations singulaires" ; si l'on admet que ces règles de conjonction concernent les catégories majeures (62), "alors de tels schémas de règles n'ont pas à être mentionnés dans la grammaire. Au lieu de cela, nous pouvons, par une convention générale, associer tel schéma à chacune des catégories majeures". Nous définirons le schéma suivant : $A \rightarrow \begin{bmatrix} \text{et} \\ \text{ou} \end{bmatrix} A_n$, où $n \geq 2$. (63)

Dans le syntagme nominal, ce schéma de règles s'appliquera aux catégories majeures suivantes : P, N^o, S Prep, N, Adj. Par contre, le déterminant n'est pas une catégorie majeure. Une fois ce schéma de règle appliqué, des transformations singulaires dériveront les séquences coordonnées observées en surface (cf. infra, 4.4.).

61) Aspects, note 7, p. 183, et note 9, pp. 107-108.

62) "Nous appellerons catégorie lexicale toute catégorie apparaissant à gauche d'une règle lexicale ; nous appellerons catégorie majeure une catégorie lexicale ou une catégorie dominant une séquence...X..., où X est une catégorie lexicale". (Aspects, p. 107).

63) Ross John R. (Constraints on Variables in Syntax, 1967, p. 91) donne cette règle uniquement pour le symbole S ("phrase structure rule schema"), et envisage ensuite que and ou or soit adjoit à gauche de chaque S introduit par la règle, avec la "montée" chaque fois d'un nouveau noeud S, dominant "and-S". ("node raising")(note 12, pp. 142-143).

1-4-2- Conjonction et relative appositive.

La relative appositive est à la base des structures de surface suivantes :

- Relative complète : et commençames à rompre le pont, qui estoit de bois (p. 374)
- Adjectifs (épithètes ou apposés) : quelque peuvre gentil-homme (p. 814). Une fenestre basse (p. 324)
- Groupes participes : - nos gens, estans sans chef françois (p. 274)
 - ses deux grands royaumes, jointa ensemble (p. 564)
- Syntagme nominal apposé :
douse Espagnols naturels, hommes d'armes à la compagne du marquis de Pesquières (p. 394).

Plusieurs propositions concurrentes sont disponibles pour expliquer son origine transformationnelle :

- (1) Source article, identique à la relative restrictive (G.S.Smith)
- (2) Syntagme prépositionnel, complément de phrase (J.Dubeis et F.Dubeis-Charlier).
- (3) Phrase coordonnée (J.R.Ross, Ch. Rehner, K. Bach).

La première solution⁽²⁹⁾ a l'inconvénient de traiter les deux types de relatives de façon identique (sauf la place différente assignée à leur marqueur dans la phrase matrice, le marqueur "Restrictive" précédant le marqueur "Appositive"), alors que leur comportement est différent (cf. II, 4.5.). La solution proposée par J. Dubeis et

- 3 -

F. Dubois-Charlier ⁽⁶⁴⁾ leur assigne deux sources distinctes, et rend compte de la valeur circonstancielle de l'appositive ; cependant, cette valeur, qui est liée au contexte, peut aussi être attribuée aux relatives restrictives. En outre, la justification d'un constituant S Prep, directement dominé par P, n'est pas acceptée par tous, et un tel procédé peut "conduire à des représentations purement ad hoc"⁽⁶⁵⁾. C'est la troisième solution qui rend le mieux compte de la relative appositive. John R. Ross ⁽⁶⁶⁾ appuie l'analyse en coordonnée sur deux arguments : la commutation possible de l'appositive avec une phrase coordonnée ("there are cases where such clauses [i-e-appositive clauses] can begin with and"), et l'incompatibilité des appositives et des phrases coordonnées avec certains déterminants ("after NP's whose determiners are any, all, every, etc..., appositive clauses cannot appear (...), and (...) in these cases are the corresponding conjoined sentences also impossible")⁽⁶⁷⁾ Ewan Bach propose la même analyse, en remarquant que la relative appositive introduit une assertion différente de celle de la phrase matrice, et conclut : "The analysis of non-restrictive relative clauses from

64) Éléments de linguistique française, pp. 254-258.

65) Henry, Paul, Constructions relatives et articulations discursives,
Langages, 37, 1975, page 94.

66) op.cit, pages 90-91 et pages 239-241.

67) op.cit, p. 240.

conjunctions of sentences seems to be reasonably clear in outline if not in detail" (68).

Dans le texte de Monluc, des variantes suggèrent cette analyse : une relative appositive dans le texte de l'édition peut correspondre à une phrase coordonnée du texte des manuscrits (cf. supra, II, 4.5.0.2.) :

- il viendrait trouver le capitaine au pied de la muraille, lequel capitaine avait charge de soy que ..(p. 304) : variante de A : /et ledict/capitaine...
- monsieur de Duras avait pris le chasteau de Marquès, qui est à l'evesque de Cahors, et l'evesque, lequel il emmenoit prisonnier (p. 554) : variante des manuscrits : et l'admenoit prisonnier.

Ces variantes apportent une justification empirique à l'analyse coordonnée, en prouvant que l'équivalence existe dans la compétence du locuteur.

Pour le français, nous reprendrons la dérivation proposée par Ch. Rohrer : une règle transformationnelle rattache et S2 au syntagme nominal de la phrase S1, sous condition d'identité des syntagmes nominaux (69). L'insertion de la phrase devra se faire après le complément, pour expliquer l'ordre de surface, quand la relative appositive

68) Nouns and noun phrases, Universals in Linguistic Theory (Bach and Haas eds), Molt, London, 1970, p.95. Sur la question de l'assertion, cf. Paul Henry, art.cit.pp 92.93, et supra II,4.5.0.1.et note 144.

69) art.cit, p.752-754. La condition d'identité des SN est trop large (cf. Langata, note 36, p. 246).

suit un syntagme prépositionnel :

- j'aperceux (...) force gens à cheval, qui alloient droit
au Teberon (p. 374)
- les escarmouches des gens de pied, lesquelles les nostres
perdoient (p. 264).

1-5- LA RÉCURSIVITÉ DE LA BASE.

La grammaire générative a mis l'accent sur la récursivité, qui est une des propriétés essentielles du langage : "des éléments récurifs peuvent être enchâssés un nombre indéfini de fois à l'intérieur d'autres éléments, ce qui crée des dépendances imbriquées"⁽⁷⁰⁾. Les règles de grammaire en rendent compte : étant en nombre fini, elles doivent s'appliquer récursivement, pour générer l'ensemble infini des phrases ; cette application récursive implique "que certains symboles du vocabulaire de la grammaire puissent réapparaître indéfiniment dans les Indicateurs syntagmatiques (...). Un ensemble d'indicateurs syntagmatiques étant donné, nous disons qu'un symbole du vocabulaire est un élément récurif si, pour tout n , il y a un Indicateur Syntagmatique possédant une branche dans laquelle ce symbole apparaît plus de n fois comme étiquette d'un noeud"⁽⁷¹⁾ ; on distingue trois types d'éléments récurifs A : auto-enchâssant ("il domine une arborescence qui contient

70) Ruwet, N., op.cit., p. 95.

71) Chomsky, Noam, Miller, George A., L'analyse formelle des langues naturelles, [1965], Traduction Française, 1968, Mouton/Gauthier-Villars, La Haye/Paris, p.24.

A quelque part sur une branche intérieure"), récurif à gauche ("il domine (...) une arborescence qui contient A quelque part sur la branche la plus à gauche"), récurif à droite ("il domine une arborescence qui contient A quelque part sur la branche la plus à droite").⁽⁷²⁾

Dans la première version de la grammaire générative, "la propriété réursive était attribuée au composant transformationnel, en particulier aux transformations généralisées"⁽⁷³⁾; une transformation d'enchâssement introduisant une phrase (P) à l'intérieur d'une configuration déjà dominée par P faisait de P un élément récurif à droite, ou auto-enchâssant. Dans la théorie Standard, "la propriété réursive est un trait du composant de base, en particulier des règles qui introduisent le symbole initial P à des positions désignées dans les séquences de symboles catégoriels"⁽⁷³⁾. Nos règles de base font de P un élément récurif auto-enchâssant :

- (RS III) COMP \rightarrow { S prep, Prep ce lui 0 } ;
- (RS V) : [Spec, N] \rightarrow Dét (P).

Si P est présent dans ces deux règles, nous aurons en surface deux phrases enchâssées :

- l'espérance qu'il avait que le marquis délogerait afin de le combattre (p. 265).

72) La relation "Domine" est introduite par définition en structure profonde.

73) Aspects, p. 187, et note 11, page 188, pour la formalisation.

Par ailleurs, l'application de la règle de conjonction à P en fait un élément récuratif à droite :

- Il y avait deux cornettes, qui estoient venues les premières, lesquelles desjà estoient descendues (p. 664).

Dans la théorie standard étendue, le syntagme nominal est aussi un élément récuratif : "La catégorie N", tout comme S, est un élément récuratif de la base"⁽⁷⁴⁾. Par exemple, l'application de (RS III) et (RS IV) le rend récuratif à droite ($A \rightarrow XA$) :

- la teste de leurs gens de pied (p. 124).
- une grande troupe de gens de cheval des ennemis (p.57).

Dans le premier syntagme, le symbole SN apparaît deux fois à droite de la règle de réécriture, et dans le second, trois fois.

On remarquera que les limitations apportées à la récurativité par la performance semblent moins fortes dans le texte de Monluc, dont les auto-enchâssements et les branchements droits répétés sont ressentis comme peu acceptables par un lecteur moderne.

2- LES REGLES DE SOUS-CATEGORISATION DE LA BASE.

Les règles syntagmatiques que nous venons d'énoncer sont des règles de branchement qui sont toutes non contextuelles (de la forme $A \rightarrow Z/X - W$, où $X - W$ sont nuls), et qui ne mettent en jeu aucun trait syntaxique. Au contraire, "une règle de sous-catégorisation

74) Remarques sur la nominalisation, pp.123-124. Les syntagmes adjectivaux sont aussi des éléments récuratifs (cf. Introduction à la théorie standard étendue, page 32).

(...) introduit des traits syntaxiques, et de ce fait, crée ou développe un symbole complexe⁽⁷⁵⁾. Sauf cas particulier (article notamment), les règles de sous-catégorisation sont limitées aux catégories lexicales. Après leur application, on ne peut plus appliquer de règle de branchement. Les règles de sous-catégorisation, qui peuvent être contextuelles (si $X - W \neq \emptyset$) ou non contextuelles ($\lambda - W = \emptyset$), se divisent en deux types : "les règles de sous-catégorisation strictes (...), qui sous-catégorisent une catégorie lexicale sur la base des suites de symboles catégoriels où elle apparaît, et les règles sélectives (...), qui sous-catégorisent une catégorie lexicale sur la base des traits syntaxiques apparaissant à des positions spécifiées de l' énoncé"⁽⁷⁵⁾. Par exemple, dans la phrase réalisée le capitaine du chasseur avertit l'Empereur (p.64), la règle de sous-catégorisation stricte du verbe sera $V \rightarrow SC/ - SM$, et nous aurons une règle de sélection comme $[+ V] \rightarrow SC/ - Dét [+ Humain + N]$, si l'on se limite à l'objet du verbe. L'ordre entre ces deux types de règles est le suivant : aucune règle de sous-catégorisation stricte ne peut s'appliquer après une règle de sélection ; la première précède la seconde.

Dans la suite de sa présentation de la théorie standard, N. Chomsky propose d'éliminer les règles de sous-catégorisation du système de réécriture, et de les assigner au composant lexical de la base ; celle-ci n'a plus que deux parties : un composant catégoriel et

75) Aspects, p. 157.

un lexique. Une règle de forme $A \rightarrow \Delta$ ("où Δ est un "symbole fictif" déterminé) permet l'insertion de l'entrée lexicale dans l'indicateur syntagmatique⁽⁷⁶⁾. Pour simplifier notre présentation, nous conserverons la première formulation de la base, et nous dresserons la liste des règles de sous-catégorisation de façon indépendante du lexique.

2-1- LES REGLES DE SOUS-CATEGORISATION DU NOM.

Dans la sous-catégorisation des catégories lexicales, le nom est considéré comme le centre, et les traits syntaxiques des autres catégories doivent s'harmoniser avec les siens (ceux du verbe et de l'adjectif seront choisis sur la base de ceux du nom) ; le nom est la catégorie "dominante du point de vue de la sélection, en ce sens que sa composition en traits est déterminée par une règle de sous-catégorisation non-contextuelle, ses traits étant transférés sur d'autres catégories lexicales par des règles sélectionnelles"⁽⁷⁷⁾. Nous repré-⁽⁷⁸⁾ sentons les règles de sous-catégorisation du nom définies par N. Chomsky, avec quelques variantes : nous ne prévoyons pas de réécriture du trait [-commun], puisque nous avons éliminé les noms propres de notre étude ; nous ajouterons une règle supplémentaire, qui permet d'introduire les

76) Aspects, p. 167-170.

77) Aspects, p. 160-161. Nous ne suivrons pas les règles de sous-catégorisation de M. Tutescu (op.cit, p. 163-174) ; qui procède à une sous-catégorisation contextuelle du nom, alors que Chomsky N. a montré qu'il en résulte une complication de la grammaire et une perte de généralisation (Aspects, p. 159-160).

78) Aspects, p. 122, règles (24).

noms phrastiques (cf. II, 3-2.1.) :

(RSC I) N \rightarrow [+N, \pm commun]

(RSC II) [+commun] \rightarrow [\pm comptable]

(RSC III) [+comptable] \rightarrow [\pm animé]

(RSC IV) [+animé] \rightarrow [\pm Humain]

(RSC V) [-comptable] \rightarrow [\pm Concret]

(RSC VI) [-animé] \rightarrow [\pm Phrastique]

Exemples : Ces règles nous permettent d'engendrer les séquences préterminales suivantes :

- un peu de courage (p. 174) : Quant-R de Article [+N, -comptable, - Concret].
- force excusable qu'il ne le pouvait faire (p. 764) : Article Numéral [+N, + Comptable, - Animé, + Phrastique] prep ce lui P.
- quelques hommes (p. 324) : Article Numéral [+N, + comptable, + Animé, + Humain]. (79)

2-2- LES REGLES DE SOUS-CATEGORISATION DE L'ARTICLE.

Ces règles ont pour but de limiter les possibilités de combinaison de l'article avec les autres déterminants ou avec telle sous-classe du nom, et de rendre compte de l'absence d'article selon certains contextes.

- (RSC VII) Article \rightarrow (Dém) [\pm Défini] (N^o) (cf. supra, 1.2.4.).

79) Nous n'avons pas appliqué les règles de sous-catégorisation de l'article.

(2) La règle (RSCIX) est obligatoire : l'article indéfini se réécrit par le morphème zéro devant tout postarticle ; l'opposition entre les six cornettes (p. 654), et six cornettes montre que le signifié [-défini] est présent, alors que le signifiant est absent. Il n'est pas possible de réunir sous une seule règle (RSC IX) et (RSC X), car cette dernière est toujours optionnelle.

(3) (RSC X) rend compte de l'absence possible du déterminant, qui est plus fréquente qu'en français moderne. Comme nous l'avons fait remarquer (supra, II, 1.1.2), le déterminant peut être absent dans des contextes indiquant l'indétermination ou d'indétermination ; c'est donc l'article indéfini qui est absent, et non l'article défini. En réécrivant [- défini] par le morphème zéro, nous affirmons que le système de l'article est bien établi dans la compétence du locuteur en Moyen Français, puisque la structure profonde de tout syntagme nominal contient celui-ci ; en introduisant le morphème zéro dans la sous-catégorisation de [- défini], nous évitons de recourir à une transformation d'effacement, mais nous décrivons une absence effective dès la base ; nous rendons ainsi compte de ce que nous avons analysé comme "absence d'article" (cf. 1.1.0.2.). Dans le composant transformationnel, nous intégrerons une règle d'effacement obligatoire de l'article, la "règle de cacophonie" ; cette règle rend compte de l'effacement de du, de la, des, dans des contextes précis. Nous aurons ainsi explicité l'autre terme de notre opposition, "l'article à signifiant zéro" (cf. infra, 4.8.).

Chacune des options de (RSC X) illustre un ou deux contextes possibles. Dans l'option (a), Négatif et Interrogatif sont deux

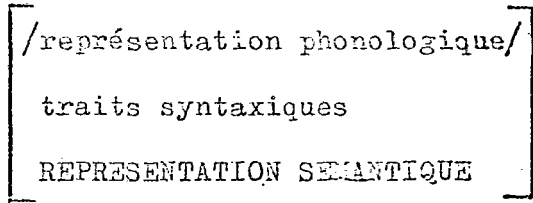
réécritures du constituant de phrase⁽⁸⁰⁾. L'option (b) rend compte des SN attributs, et aussi des SN apposés, dérivés à partir d'une relative appositive de forme N" - Aux - être - M" (avant enchâssement). L'option (c) s'applique à tout N" précédé d'une préposition, y compris au "complément du nom" (cf. RS IV). Enfin, comme même, autre, demy figurent dans les règles de la base, l'option (g) rend possible l'absence de l'article qui les précède.

80) \lesseqgtrrightarrow Const P ; Const \rightarrow $\begin{pmatrix} \text{(Affirm)} \\ \text{(Interr)} \\ \text{(Imper)} \end{pmatrix}$ (Nég)(Eph)(Pass); P \rightarrow N" V".

cf. Eléments de linguistique française, p. 133-144.

3- LE LEXIQUE.

3-0- Le lexique fait partie de la base ; il "consiste en un ensemble non ordonné d'entrées lexicales et de règles de redondance ; chaque entrée lexicale est un ensemble de traits"⁽⁸¹⁾. La théorie standard étendue lui accorde une place importante dans la composante syntaxique, puisque "l'hypothèse lexicaliste" y intègre des faits qui, auparavant, étaient traités par le composant transformationnel (les nominalisations). Les entrées lexicales comportent des traits phonologiques, sémantiques et syntaxiques que l'on peut représenter ainsi :⁽⁸²⁾



81) Aspects, p. 194.

82) Jackendoff, Ray, Régularités morphologiques et sémantiques dans le lexique, Langue : théorie générative étendue, page 69.

L'insertion des items lexicaux dans un indicateur syntagmatique s'effectue de cette façon : si l'on représente chaque entrée lexicale comme "une paire (D,C), où D est une matrice de traits distinctifs phonologiques qui "épelle" un certain formant lexical, et C une collection de traits syntaxiques spécifiés (un symbole complexe), "la règle lexicale précise la condition d'insertion de l'item :

"Si Q est un symbole complexe dans une séquence préterminale, et si (D,C) est une entrée lexicale, ou C n'est pas distinct de Q, alors Q peut être remplacé par D⁽⁸³⁾.

Cette règle est une transformation (locale) de substitution d'un item lexical à un sous-indicateur syntagmatique généré par les règles de réécriture. A la différence de la sémantique générative, N. Chomsky impose que les transformations lexicales précèdent obligatoirement les transformations non-lexicales : "les structures profondes reçoivent les items lexicaux dans des positions que dominent les catégories lexicales, chaque item lexical possédant un certain contenu sémantique intrinsèque".⁽⁸⁴⁾ Il définit ainsi une sévère restriction à l'ordre d'application des transformations ; cependant, à notre connaissance, la question de l'ordre des transformations lexicales n'est pas tranchée : selon Aspasia, c'est le nom qui devrait être inséré d'abord, puisqu'il commande les traits du verbe ; le contraire a été proposé (insérer les verbes avant les noms). Mais selon N. Chomsky, "les transformations lexicales ne sont

83) Aspasia, pp.120-et 121. Plus loin, Chomsky substitue à Q le symbole fictif Δ (p. 169)

84) Sur quelques débats empiriques, p. 220 ; cf. aussi p.143-144.

pas ordonnées".⁽⁸⁵⁾ Ajoutons une dernière remarque concernant la notation des traits : N. Chomsky se contente d'une notation binaire (+, - , ou \pm) ; Ronald Macaulay propose cinq spécifications possibles : outre +, - , \pm , on pourrait ajouter l'astérisque (*) pour spécifier un trait obligatoire des entrées lexicales (neighbor, obligatoirement masculin, aura le trait (* MASC)), et ne pas spécifier de trait quand un trait ne saurait convenir à un item donné (ainsi, le trait [MASC] ne convient pas à Fruit fly, et ne sera pas spécifié)⁽⁸⁶⁾. Pour simplifier la présentation, nous nous limiterons aux trois valeurs utilisées par Chomsky (+, - , \pm).

3-1- LES REGLES DE REDONDANCE LEXICALE (R R)

Afin de simplifier le lexique, il est nécessaire de limiter la liste des traits syntaxiques spécifiés dans une entrée lexicale donnée. De même que "certains traits phonologiques peuvent être prédits, étant donnés certains autres", par des règles de redondance phonologique, on peut prévoir, par des règles de redondance syntaxique (ou lexicale), certains traits des entrées lexicales ; ceux-ci ne seront pas intégrés dans l'entrée lexicale, mais la présence d'un trait dans celle-ci impliquera, grâce à une règle, celle d'un autre

85) *ibid*, p. 144. Pour la discussion, cf. Stockwell R.P...., *op.cit*, p. 720;725 ; dans cet ouvrage, Macaulay Ronald insère les verbes avant les noms, pour rendre compte du "Side effect" (influence des traits du verbe sur les traits du nom).

R.P.

86) Stockwell, *op. cit*, p. 727-728.

trait.⁽⁸⁷⁾ Par exemple, le trait [+ Animé] ne figurera pas dans une entrée lexicale possédant le trait [+ Humain] : une règle de redondance le prévoira ([+ Humain] → [+ Animé]). Ces règles devront être appliquées avant l'insertion des items lexicaux dans l'arbre de phrase.

Voici la liste de nos règles de redondance syntaxique :

- (MRI) $\left[\begin{array}{l} + N \\ - \text{CONCRET} \end{array} \right] \Rightarrow [- \text{COMPTABLE}]$ Ex : de la colère (p. 254)
- (RRII) $\left[\begin{array}{l} + N \\ + \text{COMPTABLE} \end{array} \right] \Rightarrow [+ \text{PLURIEL}]$ Ex : quelques avertissements (p. 354)
- (RRIII) $\left[\begin{array}{l} + N \\ - \text{COMPTABLE} \end{array} \right] \Rightarrow [- \text{PLURIEL}]$ Ex : du sel (p. 754) ;
de la vigueur (p. 784)
- (RRIV) $\left[\begin{array}{l} + N \\ + \text{HUMAIN} \end{array} \right] \Rightarrow [+ \text{ANIMÉ}]$ Ex : tous les prisonniers (p. 394)
- (RRV) $\left[\begin{array}{l} + N \\ + \text{PHRASTIQUE} \end{array} \right] \Rightarrow [- \text{ANIMÉ}]$ Ex : fa-isant prières à Dieu
qu'il nous fit la grâce.. (p. 324)
- (RRVI) $\left[\begin{array}{l} + \text{DET} \\ + \text{DEM} \end{array} \right] \Rightarrow [- [+ \text{DEFINI}]]$ Ex : ces mots (p. 34)
- (RRVII) $\left[\begin{array}{l} + \text{DET} \\ + \text{POSTARTICLE} \\ + \text{NUMERAL} \end{array} \right] \Rightarrow [[- \text{DEFINI}] -]$ Ex : force pionniers (p. 284)

87) Aspects, p. 225-232. cf. Stockwell R.P., op.cit, p. 730-749. Les traits du nom utilisés sont soit syntaxiques (+Phrastique), soit sémantico-syntaxiques (+Animé, +Comptable,..) (cf.II,3.1.2.) ; le trait [+Pluriel] n'est pas un trait du nom, mais indique qu'il est possible d'ajouter au nom et à ce qui s'y rattache la marque du pluriel (cf.Éléments de linguistique française : syntaxe, pp.67-70).

(RRVIII) $\left[\begin{array}{l} + \text{DET} \\ + \text{QUANT} - \text{R} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\text{--- de} \right]$ Ex : tant de victoires (p. 624)

La règle (RRVII) rend compte du fait que l'article défini ne peut précéder le numéral (cf. supra, 1.2.4.3.) ; combinée avec la règle de sous-catégorisation (RSC IX), elle explique l'absence de tout article devant le numéral. A ces règles de redondance lexicale, il convient d'ajouter les règles liées aux traits de transfert : nous avons indiqué (supra, II, 3.3.4.) que les noms [- comptable], qu'ils soient concrets ou abstraits, peuvent changer de trait, et prendre le trait [+ comptable] lorsqu'ils sont employés au pluriel, ou après l'article indéfini un :

leurs bleds (p. 234), de ses forces (p. 624), une russe (p.324).

En outre, les noms abstraits [- concret] prennent au pluriel le trait [+ concret]. Pour rendre compte de cette possibilité, l'entrée lexicale de ces noms sera pourvue d'un trait de transfert $\left[\begin{array}{l} + \\ - \end{array} t \right]$, dont le choix positif déclenchera le changement de trait ; deux règles de redondance prévoient la recatégorisation qui peut s'effectuer en fonction du contexte :⁽⁸⁸⁾

(RR IX) $\left[\begin{array}{l} + \text{N} \\ - \text{Comptable} \\ + \text{t} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{comptable} \\ \cdot \text{ un } \text{---} \\ \cdot \text{ Pluriel} \end{array} \right]$

(RR X) $\left[\begin{array}{l} + \text{N} \\ - \text{Concret} \\ + \text{t} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{concret} \\ \cdot \text{ un } \text{---} \\ \cdot \text{ Pluriel} \end{array} \right]$

88) cf. Éléments de linguistique française, pages 61-62, et Tutescu, N., op.cit., pp. 167-168.

3-2- LISTE D'ENTRÉES LEXICALES.

Dans notre perspective syntaxique, nous dresserons seulement la liste des traits syntaxiques des items lexicaux, mais nous la compléterons, pour les nominalisations et les noms composés, par des indications sémantiques et morphologiques. Les traits syntaxiques de chaque item se divisent en quatre types⁽⁸⁹⁾ : les traits catégoriels (+ N, + Dét, ...), contextuels (pour verbe, adjectif, ...), inhérents (pour le nom) et les traits "de règles", qui indiquent certaines transformations pouvant s'appliquer à l'item lexical (par exemple, l'antéposition pour les adjectifs). Nous ne présentons pas une liste exhaustive des items relevés dans notre corpus, mais des exemples significatifs, qui représentent telle ou telle sous-classe, illustrent telle ou telle propriété transformationnelle, ou appliquent l'hypothèse lexicaliste, afin de montrer la cohérence du modèle de la théorie standard étendue.

3-2-1- Déterminants.

LE : + ART

+ DEF

± COMPT

- PL, + MASC

+ RR [-N que N" Vop] (cf.4.13.4)

(ex : le rapport que leur firent..)

UN : + ART

- DEF

+ COMPT

- PL, + MASC

+ CONCRET

+ RR [-N qu'il y a] (cf.4.1.1.3)

(ex: une petite montée qu'il y avait).

89) cf. Stockwell R.P., op.cit, p. 723-725, et exemples, p. 750-810.

DU : + ART

(DE LE) - DEF

- COMPT

+ MASC, - PL

‡ CONCRET

‡ RR

+ [de — ⇒ de ø]

DES : + ART

(DE LES) - DEF

‡ MASC

+ PL

+ COMPT

+ CONCRET

‡ RR

+ [de — ⇒ de ø]

BEAUCOUP : + QUANT - R

+ COMPT pl

- COMPT sg

‡ RR

- [— P]

- [— [- déf, postarti-
cle]]

PLUS : + QUANT - R

‡ COMPT pl

- COMPT sg

‡ RR

+ [— P]

‡ [— [- défini, postarticle]]

(L'avant-dernier trait indique la possibilité d'un complément comparatif : infra, 4.2.1.; le dernier trait spécifie que beaucoup n'est pas compatible avec le postarticle précédé de l'indéfini, alors que plus l'est (supra, 1.2.2.).

FORCE : + Numéral

+ PL

+ COMPT.

DEUX : + Cardinal

+ PL

+ COMPTABLE

‡ [— N° COMPT] (deux de ces hommes).

(Force représente aussi plusieurs, divers, certain, quelques ; deux représente tous les cardinaux).

3-2-2- Noms.

<u>PRIAGE</u> :	+ N	<u>HONNEUR</u> :	+ N
	+ COMPT		- CONCRET
	+ PHRASTIQUE		+ MASC
	- MASC		†
<u>JOUE</u> :	+ N	<u>CAPITAINE</u> :	+ N
	+ COMPT		+ COMPT
	+ PHRASTIQUE		+ HUMAIN
	+ MASC		+ MASC
	+ RR [— que P]		
<u>GROSE</u> :	+ N	<u>SEL</u> :	+ N
	+ COMPT		- COMPT
	+ PHRAST		+ CONCRET
	† [DET —]		+ MASC
	- MASC		†
<u>CHEVAL</u> :	+ N	<u>FENESTRE</u> :	+ N
	+ ANIME, + COMPT		+ COMPT
	+ MASC		- ANIME
			- MASC

3-2-3- Adjectifs.

En structure profonde, seuls les adjectifs attributs (N° aux être —) sont générés par les règles catégorielles ; ils deviennent constituants du syntagme nominal après transformation relative et effacement de qui est.

VAILLANT : + ADJ

+ [+ N, + ANIME]

+ [Spec, A']

+ REDUCTION
Relative

+ ANTEPOSITION

FRANCOIS : + ADJ

+ [+ N, + ANIME]

- [Spec, A']

+ RED REL

- ANTEPOSITION

(Le trait [+ Spec, A'] rend compte du comparatif, ou de la présence possible d'un adverbe ; le trait [- RED REL] est destiné à distinguer les adjectifs pouvant être attributs et les adjectifs ne pouvant être qu'épithètes : pour ces derniers, la réduction relative est obligatoire. Le dernier trait rend compte de l'antéposition possible (+), impossible (-), ou obligatoire (+) .)

NOUVEAU : + ADJ

+ [+ N, + ANIME]

- [Spec, A']

+ RED REL

+ ANTEP

DESIREUX : + ADJ

(convoiteux)+ [+ N, + HUM]

+ [Spec, A']

+ [- COMP]

- ANTEP

(cf. la religion nouvelle, p.554,

+ RED REL

et la nouvelle religion, p.604). (Le trait + [- COMP] prévoit le complément de l'adjectif, de forme SPREP ou P).

3-2-4- Verbes opérateurs.

Ces verbes peuvent être caractérisés par des propriétés

formelles et sémantiques ⁽⁹⁰⁾ la plus importante, établie dans la perspective transformationnelle de Z.S. Harris, est l'équivalence entre deux phrases, de la forme suivante :

№₁ Vn₁ ↔ №₂ $\left\{ \begin{array}{l} \text{fait} \\ a \end{array} \right\}$ V-n de N₁, où V représente un verbe "plein", et V-n son radical suivi d'un suffixe nominal. Des variantes du texte de Monlau prouvent cette équivalence :

- je commençai (...) à avoir regret du serment que j'avois fait (p.594) ;
texte des manuscrits : regretter au serment.
- un de ceux en qui il avoit plus de fiance (p. 314) ;
texte de A : en qu'il se fioit le plus.

Cette notion de verbe opérateur nous est nécessaire pour décrire le fonctionnement de certaines relatives restrictives (cf. supra, II, 4.5.4.2.) : article défini devant le nom antécédent, et surtout antéposition en surface devant des séquences que P, de VINF, Prap N :

- le regret que le peuple avoit de ne voir ainsi malade (p.294)
- l'espérance qu'il avoit que le marquis deslogeroit (p.264).

Aussi, notre lexique doit comporter de tels verbes. Nous donnons les traits de faire et avoir, les plus fréquents ; cette entrée ne décrit que leur emploi comme verbes opérateurs :

90) cf. Gross, Maurice, Méthodes en syntaxe, pp. 125-137 ("Remarques sur la méthode des opérateurs"), et Giry-Schneider, Jacqueline, Généralisations à Verbe opérateur (Notion d'opérateur et notion d'auxiliaire), Le Français dans le Monde, 129, 1977, pages 29-34. Voir aussi I, 4.2.1. (d).

• FAIRE : + V

+ Opérateur

+ [SN, [+ humain —]]

+ [— [SN, -concret, + Phrastique]]

+ [Dét N que SN. — COMP]

Le verbe avoir possède la même représentation. Par ailleurs, des règles morphologiques et sémantiques devraient expliciter le lien entre les constructions de forme Yap N (avoir regni) et les verbes simples (regner) (cf. 3.2.6.2.).

3-2-3- Représentation des "Nominalisations".

Dans l'étude de R.D. Lees, fondée sur la première version de la grammaire générative, la transformation de nominalisation rendait compte des nominaux dérivés par la conversion d'une phrase en un syntagme nominal⁽⁹¹⁾; "The nominals generated by the rules (...) are not themselves sentences, but rather they are noun-like versions of sentences. These transformed sentences must occur as nominals with other sentences, in fact, at just those points where abstract nouns were developed in the phrase-structure of Kernel sentences and their simple transforms. The resulting complex is then not a development of some source-sentence, but of two source-sentences"⁽⁹²⁾

Dans l'hypothèse lexicaliste, cette position transformationnaliste

92) p. 54. En Français, la transformation de nominalisation est traitée par RUVET (op.cit., pp.213 sv et 276-277), Dubois J. (Grammaire structurale du français, 3, la phrase et les transformations, Paris, Larousse, 1969, pp.55-92 pour les "nominalisations affinales"), et Tutenen H. (op.cit, p. 195-201).

est abandonnée, pour de nombreuses raisons ; la forme des nominaux dérivés (par opposition aux gérondifs) "est sévèrement contrainte" :

- (1) "les nominaux dérivés ne correspondent qu'à des formes qui existent antérieurement à toute transformation" ;
- (2) "les structures en question doivent exister pour les syntagmes nominaux, et cela tout à fait indépendamment des nominalisations" ;
- (3) "ces formes relèvent toutes d'un schéma syntagmatique simple", qui décrit de la même façon SN, SV, S Adj ;
- (4) "les nominaux dérivés ont la structure interne des syntagmes nominaux" (déterminants, adjectifs, genre et nombre) ;
- (5) "les nominaux dérivés ne contiennent aucun élément propre aux syntagmes verbaux, et n'apparaissent pas dans les autres syntagmes nominaux" (aspect = parfait ou forme progressive en anglais)⁽⁹³⁾.

Pour toutes ces raisons, les nominaux dérivés figurèrent dans la base, et ne seront plus dérivés par transformation d'une phrase contenant un adjectif, ou un verbe (comme c'est le cas en anglais pour les gérondifs).

Ici se pose la question de leur représentation dans le lexique : H. Chomsky préconise de faire figurer une seule entrée lexicale pour les deux catégories (nom et verbe), dotés des mêmes traits de sélection, le contexte syntaxique lui assignant alors le trait [+ Nom] ou [+ Verbe] : "une grande partie des items apparaissent dans le lexique avec des traits de sélection et de stricte sous-catégorisation donnés, mais avec une

91) The Grammar of English nominalizations, 5th Printing, La Haye, Mouton, 1968, 205p. L'auteur distingue les noms d'action (his writing), les noms d'agent (maker), les noms abstraits (happiness).

93) Sur quelques débats empiriques, pp.175-177 et aussi Remarques sur la nominalisation.

possibilité de choix quant aux traits associés aux catégories lexicales nom, verbe, adjectif. L'entrée lexicale peut spécifier que les traits sémantiques dépendent en partie du choix de tel ou tel de ces traits catégoriels" (94).

Par exemple, nous pourrions faire figurer dans le lexique un seul item arriv, avec des traits de sous-catégorisation stricte (SNo — à SN!) et des traits de sélection (SNo ± animé, ...) "neutres" par rapport aux catégories du nom et du verbe ; ensuite, des règles morphologiques détermineraient sa forme selon qu'il apparaît en position de nom ou de verbe. Cependant, cette représentation lexicale nous semble aller de pair avec le remplacement des catégories lexicales par des ensembles de traits, que nous ne retenons pas (cf. supra, 0.3.2. et note 10). Nous suivrons la proposition de Kay Jackendoff ("théorie des entrées complètes") : celui-ci propose de faire figurer dans le lexique deux entrées distinctes (et complètes) pour le nom et le verbe, et d'exprimer leur relation par une règle de redondance lexicale (95). Cette solution n'est pas incompatible avec l'hypothèse lexicaliste, puisque c'est le lexique, et non le composant transformationnel, qui établit la relation entre le nom et le verbe. Nous donnons quelques exemples d'entrées lexicales, en mettant en regard le nom dérivé et le verbe (ou le nom et l'adjectif),

94) Remarques sur la nominalisation, page 86. cf, page 85, l'exemple de refuse/refusal.

95) art.cit (note 82), pp 67-73. Si cette représentation semble plus redondante, elle résoud simplement le problème des noms dérivés auxquels ne correspond aucun verbe attesté (ibid, p.74-79). Elle est proposée dans Aspects (p.252-254), pour les "processus quasi-productifs" (séries non régulières, comme terror, terrid, terrify).

et en ajoutant à titre de complément les règles de redondance qui les mettent en relation.

ESPERANCE : (l'espérance du butin, p.244)

esper - ance
 + N
 + [SNo — de SN1]
 + [SNo — de celui P]
 ACTE de SNo ESPERANT
SN1 ou ce lui P

ESPERER :

esper -
 + V
 + [SNo — {SN1
 celui P}]
 SNo ESPERE {SN1
 celui P}

(La dernière ligne de l'entrée indique la représentation sémantique. Nous notons, dans les traits syntaxiques, la seule sous-catégorisation stricte).

• **ARRIVÉE** : (L'arrivée des cinq enseignes, p. 304).

arriv - ée
 + N
 + [SNo — à SN1]
 ACTE DE SNo ARRIVANT à SN1

ARRIVER :

arriv -
 + V
 + [SNo — à SN1]
 SNo ARRIVE à SN1

• **DEFFENCE** (la deffence de ses frontières, p. 85)

deffen - ce
 + N
 + [SNo — de SN1]
 ACTION de SNo DEFFENDANT SN1

DEFFENDRE :

deffen -
 + V
 + [SNo — SN1]
 SNo DEFFEND SN1

(même analyse pour perdre/perdre, publi/publier).

• RUPTURE (la rupture du pont, p.754)

rupt-ure
+ N
+ [SNo — de SN1]
RESULTAT DE l'action de SNo
ROMPANT SN1

• ROMPRE :

romp-
+ V
+ [SNo — SN1]
SNo ROMPT SN1

• AVARICE (l'avarice du soldat, p.18)

avar - ice
+ N
+ [SNo — COMP]
QUALITE de SNo étant AVARE

• AVARE

avare
+ Adj
+ [SNo être — COMP]
SNo EST AVARE

• HARDIESSE (la hardiesse des soldats, p. 301)

hardi - esse
+ N
+ [SNo — COMP]
QUALITE de SNo ETANT HARDI

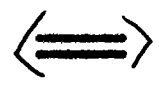
• HARDI :

hardi
+ Adj
+ [SNo être — COMP]
SNo EST HARDI

Pour établir la relation entre les noms et les verbes (ou adjectifs), nous introduisons trois règles de redondance, qui peuvent être lues ainsi : "Une entrée lexicale x ayant telles propriétés est reliée à une entrée lexicale y ayant telles propriétés"⁽⁹⁶⁾,

(a) Verbes Transitifs directs (constr. Affendre, FRANCHIR) :

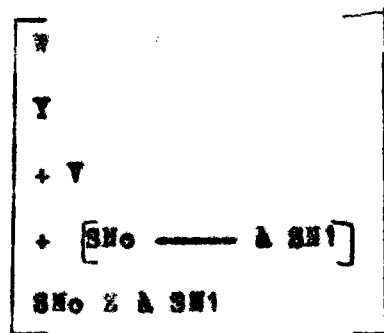
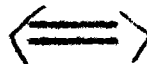
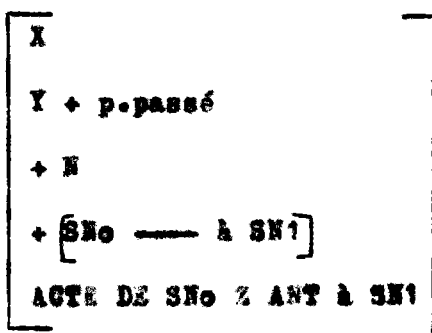
X
Y + { -ment -ure -ance }
+ N
+ [SNo — de SN1]
ACTE OU RESULTAT de
l'ACTE de SNo 2-ANT SN1



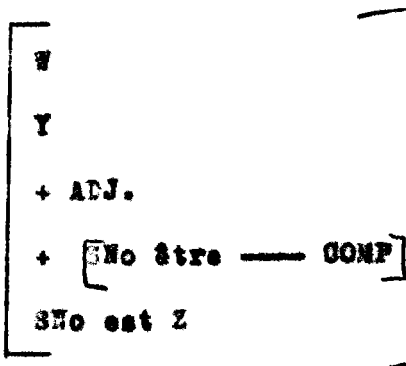
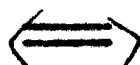
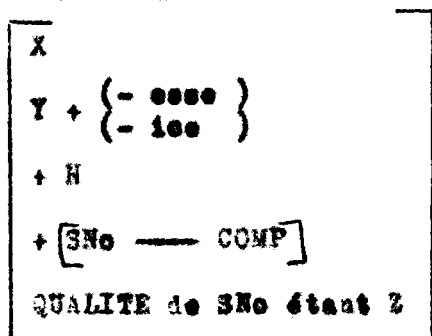
Y
Y
+ V
+ [SNo — SN1]
SNo 2 SN1

96) Jackendoff R?, art.cit, pp.69-70.

(b) Verbes transitifs indirects (arriver) :



(c) Adjectifs (hardi, avare) :



Remarques :

1. Nous représentons, selon R. Jackendoff, les traits phoniques, syntaxiques, et sémantique (général) ; notre texte étant écrit, nous n'avons pas transcrit phonétiquement les items. Les options des règles (a) et (c) sont imparfaites : à chaque suffixe différent devrait correspondre une règle différente.

2. La règle (RSC VII) nous permet de donner la même représentation du sujet ; l'entrée du non comporte de pour l'objet, puisqu'il s'agit d'un non véritable. Dans une entrée unique, de ne pourrait figurer, a ais serait "inséré par une règle générale s'appliquant aux constructions N-NP"(97).

97) Remarques sur la nominalisation, p.109 ; la note 27 élimine la proposition de faire figurer de dans l'entrée lexicale, et de l'effacer dans le contexte V ___ SN, si le verbe est sous-catégorisé [— SN], et non [— S Prop] .

3. Après l'insertion lexicale de ces noms, diverses transformations devront s'appliquer, notamment la transformation passive, et la transformation introduisant le possessif (infra, 4.6.1.).

3-2-6- Les noms composés et les expressions verbales.

Les expressions lexicalisées et les noms composés posent des problèmes de représentation complexes.

3-2-6-1- Les noms composés, par leurs propriétés sémantiques et distributionnelles, doivent être traités comme des éléments lexicaux uniques, puisqu'ils constituent une unité sémantique et syntaxique. Comme le propose R. Jackendoff, "nous donnons simplement à chaque composé apparaissant réellement dans la langue une entrée entièrement spécifiée"⁽⁹⁸⁾, tout en le reliant par des règles de redondance aux simples qui le composent. Voici les exemples les plus significatifs de notre corpus ; les noms composés sont formés de Nom + prep + Nom, et de Nom + adjectif :

• SENS D'ARMES (p. 624) :

+ N
+ COMPT
+ HUMAIN
+ MASC
+ PL

• LIGT DE CAMP (p. 414) :

+ N
+ COMPT
- ANIME
- PHRASE
+ MASC

98) art.cit., p. 87.

• MAIN DROITE (et main gauche, p.154) : • CHEVAUX LEGERS (p. 154) :

[+ N
- CONCRET
- MASC]

[+ N
+ COMPT
+ HUM
+ MASC]

Les règles morphologiques seront les suivantes : (99)

(a) [/ (Nx) de (Ny) /
+ N]

↔ { [/x/]
+ N
[/y/]
+ N }

, où :
- x = main ; light
- y = cheval ; light.

(b) [/ (Nx) (Ny) /
+ N]

↔ { [/x/]
+ N
[/y/]
+ Adj }

, où :
- x = main ; cheval
- y = droite (gauche) ;
legers.

En outre, une règle sémantique reliera chaque composé aux simples correspondants :

[+ N
Z qui porte W]

↔ { [+ N
Z]
[+ N
W] }

, où Z = main, et W = cheval.

3-2-6-2- Les expressions verbales sont plus difficiles à représenter dans le lexique. Comme le fait remarquer M. Chomsky⁽⁹⁹⁾, "les

99) Aspects, p.256-257 (take for granted, take offense at). Gross M. (Mé- thodes en syntaxe, p.35-36) estime que de telles séquences remettent en cause la notion de syntagme nominal (cf. son étude des expressions verbales du type avoir peur, in Grammaire transformationnelle et en- seignement du français, langue Française, 11, 1971, pages 4-14).

considérations tant distributionnelles que sémantiques suggèrent qu'il s'agit d'un élément lexical, mais certaines transformations s'appliquent à ce groupe comme ^{si} "offense" était un syntagme nominal". C'est le même problème que nous rencontrons avec des expressions comme avoir regret, avoir fiance, porter témoignage, donner ordre : elles sont équivalentes, sémantiquement et distributionnellement, à un verbe simple (avoir regret - regretter, p. 594) (cf. I, 4.2.1.), mais peuvent être dissociées par la transformation relative qui fait du nom le centre d'un syntagme nominal (cf. 3.2.4.). Aussi leur intégration dans le lexique doit se faire, comme pour les noms composés, sous forme d'une entrée lexicale complète, reliée par des règles de redondance à la fois au verbe simple correspondant et à l'entrée lexicale du nom. Prenons l'exemple de avoir regret : le lexique comprendra les trois entrées lexicales :

REGRETTER :

regret -
+ V
SNo — COMP
SNo REGRETE COMP

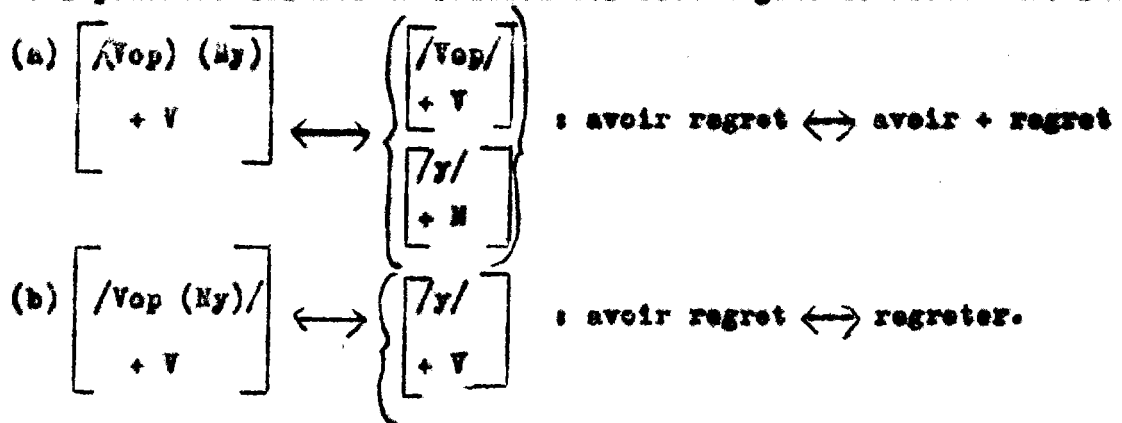
REGRET :

regret
+ N
SNo — COMP
+ [Dét — que SNo Aux Avoir COMP]
ACTR de SNo
REGRETANT COMP

AVOIR REGRET :

+ V
SNo — COMP
SNo REGRETE COMP

Nous pourrions ensuite introduire les deux règles de redondance suivantes :



De cette façon, la relation sera établie entre l'expression verbale et le verbe d'une part, le nom d'autre part. (100)

4- LE COMPOSANT TRANSFORMATIONNEL.

Pour des raisons empiriques, le lexique représente une partie des faits qui étaient auparavant traités par le composant transformationnel ; la théorie standard étendue aboutit ainsi à un enrichissement du composant de base, et à une réduction du nombre des transformations.

4-0- LE COMPOSANT TRANSFORMATIONNEL DANS LE COMPOSANT SYNTACTIQUE.

Son rôle est de convertir les structures profondes, après l'application des règles de réécriture et des transformations lexicales, en structures de surface. Il est composé d'une suite de transformations singulières. Chaque transformation est définie par un indice structural,

100) Pour l'insertion lexicale de avoir regret, il faudra décider si elle doit se faire sous un seul nœud (V), ou sous un complexe de nœuds (V + N). Jackendoff Ray (art.cit, p.96) estime que l'expression "doit être insérée dans un complexe de nœuds de la structure profonde", puisqu'elle dépasse le niveau du mot.

qui est une condition booléenne sur l'Analysabilité, et une suite de transformations élémentaires"⁽¹⁰¹⁾. Toute transformation a un domaine et un effet structural : son domaine sera défini par une suite terminale S , subdivisée "en segments successifs S^1, \dots, S^n " ramenés chacun à un certain noeud A_i de l'indicateur syntagmatique I de la suite S ; "dans ces conditions, on dit que la suite S est analysable, par rapport à I . Alors, (S^1, \dots, S^n) sera appelé l'analyse propre de S par rapport à I , T , et (A^1, \dots, A^n) sera appelé le schéma structural de la transformation T . Le domaine d'une transformation T consiste donc en un ensemble de couples de suites terminales et d'indicateurs syntagmatiques"⁽¹⁰²⁾. L'effet (ou changement) structural sera représenté "par une suite finie de transformations élémentaires ; chaque transformation élémentaire consiste en une certaine opération formelle sur n termes (où le schéma structural de T est de longueur n) ; elle spécifie le changement subi par chaque terme i du schéma structural, selon la formule suivante : Tel $(i ; S^1, \dots, S^n) = o_i$ dans laquelle o_i représente ce qui vient à la place de i dans la suite dérivée. La suite résultant de l'application de T à la suite g à indicateur syntagmatique I est représentée par $T(S, I) = o_1, \dots, o_n$ "⁽¹⁰³⁾.

Dans la théorie standard, les permutations sont éliminées, et les transformations élémentaires sont les substitutions, adjonctions et effacements ; sur ce dernier type, on définit des restrictions qui garantissent le "caractère récupérable de l'effacement"⁽¹⁰⁴⁾ ; ainsi, des

101) Aspects, p.195 102) Ruwet N., op.cit., p.249 103) ibid, p.251.

104) Aspects, p.196-197, cf. N. Gross, Méthodes en syntaxe, p.27-30, sur les types de transformations permises par Harris, Chomsky, et la Sémantique Générative.

morphèmes pleins (nom, par exemple) ne pourront être effacés librement.

L'ordre des transformations répond à deux conditions précises : d'une part, les transformations lexicales précèdent toutes les transformations non-lexicales (cf.3.0.) ; d'autre part, les transformations non-lexicales suivent le principe cyclique (cf.0.5.1.) : on applique d'abord les transformations à la phrase la plus "basse" dans l'arbre, puis à la phrase qui lui est supérieure, pour terminer par la phrase la plus "élevée". Dans la théorie standard, le cycle transformationnel concerne seulement le symbole P, considéré comme le seul "noeud cyclique" ; par la suite, "les syntagmes nominaux et les syntagmes adjectivaux sont aussi considérés comme des "catégories cycliques", servant de domaine aux transformations en accord avec le principe du cycle"⁽¹⁰⁵⁾. Cette extension est nécessitée par la redéfinition des règles catégorielles (le symbole COMP permet à un Aⁿ ou à un Nⁿ de figurer à droite de la flèche des règles de réécriture de Aⁿ ou de Nⁿ), et nous verrons son importance dans le syntagme nominal (pour la transformation d'extraposition notamment).

Enfin, si l'application des transformations est déjà restreinte par leur indice structural, elles doivent aussi respecter des contraintes

105) Chomsky, N, Introduction à la théorie standard étendue, p. 32. Pour une application du principe cyclique au Français, cf. Kayne, Richard S., French Syntax. The Transformational Cycle, the MIT Press, Cambridge and London, 1975, 473 p (traduction française, Paris, Le Seuil, 1977).

qui les restreignent considérablement, en leur fixant notamment des limites de distance et de profondeur. (106)

Les transformations affectant le syntagme nominal seront présentées dans l'ordre suivant :

I- Les transformations d'enchaînement et les transformations annexes :

- A - Transformation relative (RR) (4.1.1.)
- B - Transformation de réduction de relative (adjectif, participe, possessif, lediot) (4.1.2. ; 4.1.3.).
- C - Transformations appliquées au spécifieur (Adj, N) et réduction de P. (4.2.)
- D - Transformation complétive et réduction (4.3.)
- E - Transformation de conjonction (4.4.)
- F - Transformation^{d'} d'extraposition hors du SN (4.5.)

II - Les transformations internes au SN :

- A - Transformations liées aux nominaux dérivés (4.6.)
- B - Transformations de déplacement (4.7.)
- C - Transformation d'effacement (4.8.)

NB : L'ordre de cette présentation ne suit pas l'ordre d'application des transformations ; celui-ci sera précisé pour chaque opération, et sera résumé ensuite (4.9.).

4-1- LA TRANSFORMATION RELATIVE.

Cette transformation permet d'obtenir la relative restrictive.

106) cf. la synthèse de Grunig B.H., Contraintes en grammaire générative.

Réflexions et documents, DELAV, n° 12, Paris, Université de Paris

VIII, 1975, n° 12, 147 p.

qui sera placée dans [Spec, K'], à la place du symbole P, et sera ensuite déplacée pour occuper sa position de surface. La caractérisation de la relative restrictive a déjà été faite (supra, II, 4.5.) ; les deux critères les plus nets sont l'incompatibilité (en surface) avec un déterminant possessif et avec un nom propre.

4-1-1- La transformation relative.

4-1-1-1- . Index structural :

X	+	Dét	+	P	+	N	+	(COMP)	+	Y	+	C	PLTZ	+	Z	+	W	+	Dét	+	P	+	N	+	(COMP)	+	Z
1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14	

Conditions :

a - 4 et 12 ≠ ∅

b - 2 à 5 et 10 à 13 sont des SN.

c - 4 = 12.

Remarques :

(1) On a d'abord formulé la condition d'identité (c) sur la base des syntagmes nominaux ⁽¹⁰⁷⁾ ; de fait, "la condition d'identité sur les relatives met seulement en jeu le nom, et non pas le Déterminant du Syntagme Nominal effacé" ⁽¹⁰⁸⁾. Au lieu de parler d'identité, N. Chensky préfère la "non-distinction" des deux noms sur la base des traits ⁽¹⁰⁹⁾, il

107) cf. Ruwet, N, op.cit, p.211, et Smith C.S., art.cit, p.40 ("One sentence may be embedded to another as a relative clause if the two sentences share a noun phrase") ; mais Smith C.S. impose l'identité du nom et du "marqueur", et non du dé.

108) Apparis, note 38, p.246. 109) ibid, p. 246-248.

faudrait dans ce cas spécifier les traits de 4 et de 12 dans l'index de la transformation. Si nous gardons la notion d'identité, il faut préciser que l'effacement du nom de la phrase enchâssée est une "transformation de rature", qui emploie "le terme X pour effacer Y, pourvu que X et Y soient identiques"⁽¹¹⁰⁾; le nom (12) sera effacé par le nom (4) de la phrase matrice. De plus, quand le complément (comp) est présent, l'identité doit être établie entre H COMP (ou N'), et l'opération de rature efface 12 + 13 avec 4 + 5 (ou N' efface N', selon la notation barre) : ex : un maître de l'artillerie qui longuement aura pratiqué (p. 574).

(2) Le "complémentiser", qui figure en tête de la phrase enchâssée, sert de marqueur de place pour les conjonctions (que), relative (qui,..), et interrogative (qui,...). La notion de complémentiser, proposée en 1967 par Rosenbaum (The Grammar of English Predicate complements constructions) pour les éléments that, for-~~to~~, a-ing de l'anglais, est d'abord syntaxique : elle a pour but de décrire des marqueurs de subordination syntaxique, qui n'ont pas de contenu sémantique ni de fonction syntaxique significative. Alors que Rosenbaum introduit les complémentisiers par transformation, Jean Bresnan⁽¹¹⁾ propose de les introduire dès la structure profonde, par une règle de la base de forme S → COMP S ; en outre, elle élargit leur liste en ajoutant Wh, qui représente les relatifs et les interrogatifs (which, what, who, ...) ; elle pose alors une "Transformation de substitution à COMP" qui rend compte de la formation et de la position des relatifs et interrogatifs ("COMP-substitution").

110) *ibid*, pp.197-198.

transformation : any transformation moving a constituent over an essential variable into the position of complementizer", p. 318), et qui constitue un universel de langage, commun à toutes les langues qui possèdent (en surface) un marqueur de subordination en tête de la phrase enchâssée, et aussi certains marqueurs de phrases non-enchâssées (cas de l'interrogation directe). Ainsi, la notion de complémentiser permet de dériver tous les éléments syntaxiques figurant en tête des phrases réalisées (qu'ils assument ou non une fonction dans la phrase qu'ils introduisent) à partir d'un même constituant en structure profonde, et de parvenir ainsi à une généralisation essentielle ; les différences de fonctionnement observées en surface, ainsi que les différences d'interprétation sémantique s'expliquent soit par des étapes différentes de la dérivation, soit par le choix d'options différentes dans la réécriture de COMP. Dans Conditions en Transformations (12), Chomsky applique la règle $S \rightarrow \text{COMP } S'$ au départ de toute phrase (enchâssée ou non), et définit les étapes de la dérivation de COMP et des transformations qui s'y rattachent. Nous suivrons cette analyse, en énonçant les règles de réécriture suivantes (en structure profonde) :

$P \rightarrow \text{CPLT} \bar{Z} + P'$	<u>REMARQUE</u> : Aucun élément lexical ne
$P' \rightarrow N'' + \text{Aux} + V''$	peut être dominé par CPLT \bar{Z} en struc-
$\text{CPLT} \bar{Z} \rightarrow \text{Prep} + N''$	ture profonde.
$+ QU$	

(a) Lorsqu'un groupe nominal est précédé d'un élément Q (Q-SN), il est transporté dans CPLT \bar{Z} , où il se substitue à l'une des catégories qui s'y trouvent ; dans ce cas, si CPLT \bar{Z} a la valeur $[+Q]$, Q-SN sera interprété comme interrogatif (direct ou indirect) ; si CPLT \bar{Z} a la

valeur $[-Q]$, et si P est incluse dans un Nⁿ, on aura une relative.

(b) Si un CPLF ayant le trait $[-Q]$ n'est pas rempli par un groupe Q - SN, alors il sera réalisé par un (complétive), si l'auxiliaire comporte "temps". (111)

Ainsi, le complémentiser rend compte, de façon analogue, de toutes les subordinées, et aussi de l'interrogation directe (et de l'exclamation, selon J.C. Milner).

4-1-1-2- Etapes de la transformation relative :

Soient les deux phrases réalisées :

- [ils] découvrirent ses gens qui s'en alloient en effroy (p. 604)
- Voilà l'âge que doivent avoir les capitaines à qui l'on baille les charges (p. 224)

(1) Réécriture du complémentiser :

$$X + \left[\begin{array}{c} \text{Dét} + P + N + \beta \\ \text{N}^n \end{array} \right] + \text{Prop} - \text{N}^n \quad \left[- \text{QU} \right] + X + W + \left[\begin{array}{c} \text{Dét} + P + N + \beta \\ \text{N}^n \end{array} \right] + Z.$$

(2) Transformation "attachement de un" (112)

$$X + \text{Dét} + P + N + \text{Prop} - \text{N}^n \quad \left[- \text{QU} \right] + X + W + \left[\begin{array}{c} \text{Dét} + \text{QU} \rightarrow \text{N} \\ \text{N}^n \end{array} \right] + Z.$$

11

111) Pour les détails en français, cf. Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle (Rohrer Ch. et Ravet H. eds), Niemeyer Max Verlag, Tübingen, 1974 ; Milner, J.Claude, les exclamatives et le complémentiser, p. 80-81, et Huot, Hélène, les relatives parenthétiques, p. 33-34.

112) Qu- se substitue au symbole P du SN enclâsé. On peut simplement le placer en tête du SN (cf. Chomsky N, le langage et la pensée, Paris, Payot, 1976, p. 73).

(e) [à, dans, en] - qu - Dét [+ COMPL] → où

(f) A - qu - Dét [COMP] → A - lequel (où Dét = le + quel : [déf] Postarticle).

(9) Transformations d'effacement :

(a) Effacement obligatoire de -[QU]

(b) Effacement optionnel de P (place 5) : si aucune autre relative ne vient s'insérer, P est effacé ; sinon, il sera effacé après insertion d'une autre relative⁽¹¹⁷⁾.

(c) Effacement optionnel de la trace [PRO], quand elle n'est pas occupée par un pronom (cf.II, 4.5.2.1.).

4-1-1-3- Faits particuliers.

Notons d'abord que l'étape (6) représente une extraposition de la phrase hors du spécifieur ; c'est une preuve que les transformations peuvent s'appliquer au domaine de Kⁿ, qui est bien un noeud cyclique⁽¹¹⁸⁾. Nous avons déjà intégré la redondance possible constituée par l'emploi d'un pronom dans la relative ; par contre, nous n'avons pas pris en compte les possibilités fonctionnelles de que (cf.II, 4.5.2.1.), dans la mesure où le texte de l'édition atteste seulement sa fonction d'objet, comme en français moderne. Enfin, quand le pronom relatif est où, il peut être précédé de là :

- s'en aller aux vallées par là où falloir que les ennemis passassent (p. 774).

117) Helen Smith U.S. (art.cité,p.40), qui laisse le "marqueur" intact.

118) Remarques sur la nominalisation,p.124 (note 53). René N.(Une con-

trainte sur l'effacement du nom, in Langues Théorie générative étendue,

note 3,p.159) note que cette extraposition est nécessaire dans une gram-

maire de constituants, où les branches ne peuvent se croiser, mais serait

inutile dans "un modèle à raisonner".

La règle de formation de qu devra être complétée ainsi :

par - qu - D_{ét} + [COMP] → par là qu, si D_{ét} = D_{éf} + [Déf_{ini}].

4-1-1-4- Les relatives restrictives à opérateur.

Ces relatives particulières sont bien attestées dans notre corpus (42 occurrences) ; elles méritent un traitement particulier pour trois raisons (cf. II, 4.5.4.2.) :

- le nom est précédé de l'article défini.
- le relatif est qu, le verbe est un verbe opérateur (cf. 5.2.4.).
- le complément (que P. prép NIAF. SPrep) suit la relative :

Exemples : - le séjour que je fis (p. 44)

- les forces que nous avions (p. 644)

- le regret que le peuple avoit de ne voir ainsi malade (p. 294)

- l'espérance qu'il avoit que le marquis deslogeroit afin de le combattre (p. 265)

- le don que le Roy m'avoit faict de la compagnie de gens d'armes (p. 464).

Leur index structural sera donc le suivant :

$$X + \left[\begin{array}{cccc} [+ \text{Dét}] & + P & + N & + \text{COMP} \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 \end{array} \right] + \text{CPLTE} + N^{\text{op}} + \text{Aux} + \text{Vop} + \left[\begin{array}{cccc} [+ \text{Dét}] & + P & + N & + \text{COMP} \\ N^{\text{op}} & 10 & 11 & 12 & 13 & N^{\text{op}} \end{array} \right]$$

Dans cette analyse, 2 à 5 et 10 à 13 sont des SN ; 10 à 13 est objet du Vop. Les étapes de la transformation relative seront modifiées ainsi :

(6) le déplacement de la phrase enchâssée se fait après le nom, soit :

$$X + \left[\begin{array}{c} + \text{Dét} \\ 2 \end{array} \right] + P + N + \left[\begin{array}{c} 6 \text{ à } 13 \\ 4 \end{array} \right] + \text{COMP}$$

1 2 3 4 P P 5

(8) La forme du pronom relatif est qu (option b).

(9) La transformation d'effacement de la trace [REC] est obligatoire, la redondance pronominale n'est pas permise.

4-1-1-5- Les relatives qu'il y a.

De la même façon, ces relatives ont des propriétés spécifiques (cf. II, 4.5.4.5.) :

- le déterminant est normalement [-défini], soit seul, soit de forme adro avec le postarticle cardinal.
- en dehors des adjectifs, cette relative précède les autres constituants du groupe nominal :

Exemples : - un grand chemin creux qu'il y avait (p. 264)

- camper en des villages qu'il y avait entre Granat et la Dordogne (p. 644)

L'index structural sera donc le suivant :

X + - [Déf] + Y + P + N + (COMP) + CPLTE + Aux + il y a + [-Déf] + Y + P + N + (COMP)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

+ 2
15

A la différence des relatives à opérateur, l'article est [-défini] ; l'étape (9) n'implique pas l'effacement de P (car un adjectif, issu de relative restrictive, peut figurer). Les étapes (6) et (8) sont les mêmes que pour les relatives à opérateur.

4-1-2- Dérivation de possessif et démonstratif.

4-1-2-1- Le possessif marquant la possession aliénable est dérivé à partir d'une relative contenant le verbe avoir (cf. 1.2.4.2.) (119)

119) cf. Remarques sur la nominalisation, p. 107, règle (37) :

X - the - Y sisters that John has ==> X - John's - Y sisters, où "let Y sont, respectivement, le pré- et le postarticle".

Lyennien : nos arquebuziers (p. 444), ma maison (p. 534), un sien compai-
gnon (p. 574), un valet de chambre sien (p. 556).

Cette relative restrictive devra avoir subi au préalable la transforma-
tion "sum prohabeo"⁽¹²⁰⁾; celle-ci est destinée à établir l'équivalence
entre les structures de forme Nⁿ¹ avoir Nⁿ² et Nⁿ² être à Nⁿ¹, en leur
assignant une source commune. L'utilisation de à pour introduire le pos-
sesseur à l'intérieur du syntagme nominal est bien attestée en ancien
français⁽¹²¹⁾. La transformation possessive n'aboutit pas seulement au
déterminant possessif : celui-ci n'est réalisé que si le possesseur est
marqué par un "pronom personnel" ; si le syntagme nominal possède une
"tête lexicale", on aboutit en surface à un complément du nom :

- le fort des ennemis (p. 284), au capitaine des pionniers (p.
304), au camp de l'Empereur (p. 64), l'ambuscade des ennemis
(p. 274).

Enfin, la transformation possessive ne peut s'appliquer que lorsque la
relative restrictive a été placée dans le syntagme nominal après N¹ :

Index structural : $\left[\begin{array}{cccc} X + \left[\begin{array}{c} \text{Définit} \\ \text{N}^n + Y \end{array} \right] + N^m + \text{que} + \dots + N^{n1} + \text{Aux avoir} + \text{POSS} \\ \begin{array}{cccc} 1 & 2 & 3 & 4 \\ \text{Déf} & & & \text{Déf} \end{array} & 5 & 6 & 7 & 8 & 9 \end{array} \right]$

(où POSS → de, à, et X = Préarticle, cf. Toute notre artillerie, p. 164,
et Y = postarticle, cf. par deux compagnies, p. 74).

120) Ytescu, M, op.cit, pp. 190-195.

121) Peulet, L, op.cit, § § 27-30, pp. 20-22.

Etapes du changement structural :

(1) T "sans préfixes" :

X + $\left[\begin{smallmatrix} - \\ \text{Défini} \end{smallmatrix} \right]$ + Nⁿ + Y + N² + qui + Aux être à + Poss + Nⁿ¹
 1 2 3 4 5 6 8 9 7

(2) Réduction de la relative :

1 + 2 + 3 + 4 + 5 + ø + ø + 9 + 7
 X + $\left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{Défini} \end{smallmatrix} \right]$ + Nⁿ + Y + N² + ø + ø + POSS + Nⁿ¹

(3) Réécriture de POSS → de :

1 + 2 + 3 + 4 + 5 + ø + ø + de + Nⁿ¹

Si le SN contient une tête lexicale, la dérivation s'arrête là :

ex : ø + le + ø + ø + fort + ø + ø + de + les ennemis (p. 284).

ø + le + ø + ø + camp + ø + ø de + l'Empereur (p. 64).

Si le SN contient un "Pronom personnel", la dérivation continue :

(4) Etapes de dérivation du possessif : (122)

(a) "La préposition de se voit substituer un affixe adjectif" :

N² + de + Nⁿ¹ :

Condition : Nⁿ¹ $\xrightarrow{(+aF)}$ $\left\{ \begin{array}{l} \left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{Déf} \end{smallmatrix} \right] + \text{Nom personnel} \\ + \text{Pronom} \end{array} \right\}$

(b) La transformation affixale déplace l'affixe à la suite de Nⁿ¹ :

N² + Nⁿ¹ + aff.

(c) La séquence Nⁿ¹ + aF est substituée au Nⁿ du Déterminant de N² :

$\left[\begin{smallmatrix} - \\ \text{Défini} \end{smallmatrix} \right] + N^n + N^2 + N^{n1} + aF \Rightarrow \left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{Défini} \end{smallmatrix} \right] + \left[N^{n1} + aF \right] + N^2.$

122) Éléments de linguistique française, pages 277-279.

(d) Les règles morphophonologiques aboutissent à deux structures de surface différentes :

- (i) [+ Défini] + N^{pl} + aF → nos, nos, nos, ...
- (ii) [+ Défini] + N^{pl} + aF → $\left\{ \begin{matrix} \text{un} \\ \text{le} \end{matrix} \right\}$ nien, tien, sien, ...

La seconde option rend compte du possessif tonique, qui suit l'article défini ou indéfini : un nien compaignon (p. 574), les nostres pionniers (p.181). Ce possessif tonique se rencontre, hors de notre corpus, après le nom (+ COMP) ; un valet de chambre sien (p. 356), toutes les trois troupes siennes (p. 157).

Or, cet emploi est rare dans le texte de Monluc (1 fois sur cinq), et P. Wunderli le considère aussi comme rare en Moyen Français, et l'explique par des raisons stylistiques (41). Si nous voulions en rendre compte, il faudrait rendre l'étape (c) (Substitution de N^{pl} + aF au N^{sg} du déterminant) optionnelle, ou plutôt, comme il s'agit d'un fait de performance, lui appliquer plus tard une transformation stylistique de permutation, du type que Ross définit pour le latin⁽¹²³⁾. Mais pour toutes ces raisons (rareté, absence de notre corpus, performance), nous n'intégrerons pas la postposition du possessif tonique à notre composant syntaxique.

SH : Le possessif (ou S Prep) marquant la possession inaliénable sera dérivé par d'autres règles, en liaison avec les possessifs des nominaux dérivés (infra, 4.6.2.).

4-1-2-2- Leist et ce -157. ce -158.

Ces éléments seront dérivés, comme le possessif, à partir d'une

123) cité par B.S.Grunig, op.cit, page 33. Ross H.R.,op.cit, pp. 41-45.

relative restrictive. Justifions cette analyse ; pour ledit, le syntagme nominal suivant prouve l'équivalence avec la relative dans l'esprit du locuteur :

- le chemin que j'ay dit (p. 194)⁽¹²⁴⁾

D'autre part, dit ne saurait venir prendre la place de DEM (démonstratif), puisqu'il peut figurer en même temps que lui : ce dit lieutenant (p. 482). Pour -icy et -là, le lien avec le démonstratif est évident ; mais, alors que ce dernier peut être suivi d'une relative restrictive (cf. 1.2.4.1.), une telle relative est impossible quand le démonstratif est renforcé par -icy ou là :

- ceste nuit-là, qu'estoit la nuit de la Saint Michel (p. 604).

Dans ce syntagme nominal, la relative est appositive, et la particule -là joue avec le démonstratif le rôle d'une relative restrictive.

(a) Dérivation de ledit :

Index structural : X + [+défini] + Y + N + (COMP) + que j'ay dit

1 2 3 4 5 6 7

(1) Réduction de relative :

1 2 3 4 5 Ø 7

(cette réduction se fait dans les mêmes conditions qu'avec un autre verbe) (cf. 4.1.3.1.).

(2) Déplacement de dit après [+ défini] :

X + [+défini] + dit + Y + N + (COMP)

1 2 7 3 4 5

124) Grenillon A. (art.cit, p.110) parle de relatives "déictiques" pour des exemples comme le N que je viens de mentionner, et les analyse comme restrictives.

Remarque : On peut simplifier la dérivation de ledisi, en faisant intervenir la réduction de la relative avant son déplacement a-près H + COMP (étape 6) ; dans ce cas, disi est tout de suite placé après l'article.

(3) Une règle morphophonologique aboutit aux formes de surface :

(1) [+ défini] + disi → ledisi, ledicte,... ledist marxiste (p. 334),

ledicte villa (p. 64), ledist capitaine (p.414), ledist état (p.814).

(11) si X = Dém, alors Dém + [+ Défini] + disi → sedisi.

(b) Dérivation de -icy, -là : (ex: ces quartiers-là, p.194 ; cette nuit icy, p.434).

Index structural : X + Dém + [+Défini] + Y + H +qui +Aux +Stre+^(icy)
1 2 5 4 5 6 7 8 9 ^(là)

(1) Réduction de relative : 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + Ø + Ø + Ø + 9

(2) Une règle morphophonologique rendra là au nom, et la suite Dém + [+ Défini] → ce, cette, ces...

4-1-3- Les réductions de la relative restrictive.

Les réductions de relatives restrictives produisent en surface soit des adjectifs, soit des participes épithètes ; elles s'appliquent lorsque la relative a été placée après H'.

4-1-3-1- La réduction participiale (125)

- Exemples :**
- le discours suivant (p. 684)
 - le dimanche ensuivant (p. 484)
 - ces jeunes seigneurs venus de la cour (p. 154)

125) cf. Stockwell R.P., op.cit, p.497-500.

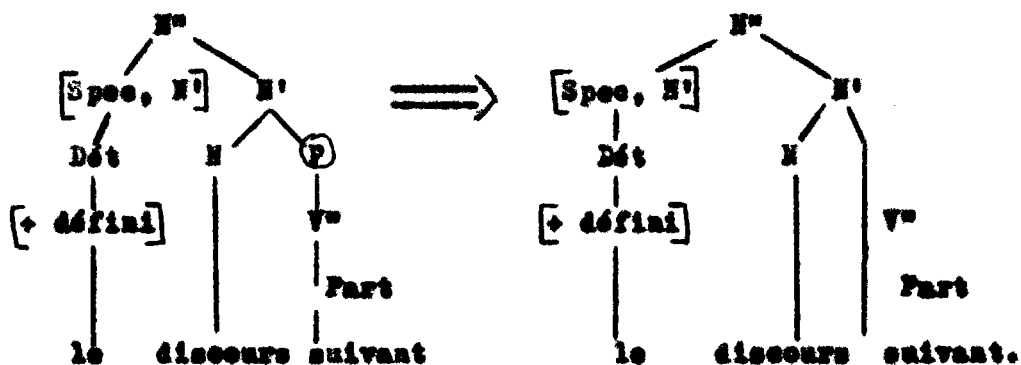
Cette réduction est optionnelle, car la relative complète reste toujours possible (cf. la résolution qui s'ensuit, p. 774 - la résolution suivante).

Index Structural : X + N' + [QU - Dét + X + AUX + V' + Z] + W
 1 2 3 4 5 6 7 8

Changement structural :

- (1) Effacement de 3 (Qu - Dét)
- (2) Attacher - ant à 5, qui efface TPH (temps personne nombre) ;
 si Aux domine T - passé, attacher affixe de participe passé à Aux,
 et effacer TPH.
- (3) Transformation affixe : $AFF + V \Rightarrow V + AFF$.
- (4) Rattacher 6-7 à la droite de 2.
- (5) "Tree pruning"⁽¹²⁶⁾; cette règle, définie par J. Ross, supprime le
 nœud P qui ne domine pas au moins deux nœuds :
 "delete any embedded node S which does not branch (i.e. which does
 not immediately dominate at least two nodes)".

Elle est nécessaire pour empêcher l'extraposition hors du syntagme nominal (cf. infra, 4.5.) de phrases réduites.



126) Ross, J.R., op.cit, p. 24-27.

Remarque : Si un participe passé passif figure dans le SN, la relative aura subi au préalable la transformation passive, et l'index structural de la transformation sera :

$$\begin{array}{cccccccccc}
 X & + & N & + & \underbrace{[QU - D\acute{e}t + Aux + \acute{e}tre + V + \left\{ \begin{array}{c} par \\ de \end{array} \right\} + N^w + Z]}_P & + & W \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 & & 6 & & 7 & & 8 & & 9
 \end{array}$$

4-1-3-2- La r duction adjectiv .

Exemples : - de grands grades (p.824).

- la nouvelle religion (p. 604)

- les raisons naturelles (p. 84)

- les capitaines italiens (p. 174).

• Index structural :

$$\begin{array}{ccccccc}
 X & + & N^w & + & \underbrace{[QU - D\acute{e}t + AUX + \acute{E}TRE + A^w]}_P & + & W \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 & & 6 & & 7
 \end{array}$$

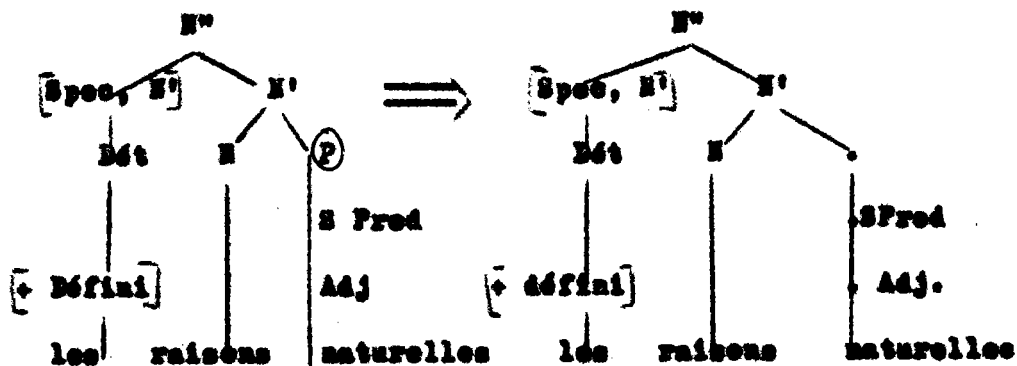
• Changement structural :

(1) Effacement de 3 (Qu - D t)

(2) Effacement de 4 + 5 (AUX +  TRE)

(3) Rattacher 6   la droite de 2

(4) **Tree-pruning** : le nœud P dominant S Pr d est effac  :



• Conditions :

(a) L'effacement de 4 (AUX) n'est pas libre, mais soumis à une condition de récupérabilité, définie par E. Bach⁽¹²⁷⁾; l'auxiliaire effacé est soit le présent, soit un temps narratif, c'est-à-dire "a tense which takes on its value from the narrative context of the sentence in which it is embedded. (...) Most commonly it appears to be the past tense in non present context-s, the present tense elsewhere". Ces deux sources rendent compte de certaines ambiguïtés de surface. Ainsi, dans la phrase, la plupart sont de la nouvelle religion (p. 604), l'auxiliaire (temps) effacé est le présent, et dans la phrase, le crix aux capitaines italiens (p. 174), le temps effacé est l'imparfait.

(b) On sait que certains adjectifs ne peuvent être attribués⁽¹²⁸⁾; cependant, la sous-catégorisation des adjectifs, qui permettrait de faire figurer dès la base les adjectifs non-attributifs, n'est pas encore assez développée, et, comme le note M. Ronat, "les quatre classes d'adjectifs [définies par J.C.Milner] ne couvrent pas l'ensemble des adjectifs"⁽¹²⁹⁾. Dans ces conditions, nous adopterons la solution provisoire suggérée (mais non retenue) par E. Bach⁽¹³⁰⁾; "One can set up special features which prevent the operation of a rule or make it obligatory where it is otherwise optional". Nous avons placé dans les traits des adjectifs (supra, 3.2.3.) le trait $\left[\begin{smallmatrix} \bar{x} \\ - \end{smallmatrix} \text{RED.REL} \right]$; celui-ci, positif pour les adjectifs qui ne

127) Names and noun phrases, p. 98-101.

128) cf. Milner, J.C., art.cité, p.115-121, et Ronat, M, art.cit,p.156-159.

129) art.cit, p. 169.

130) art.cit, note 7, p. 102.

peuvent être attribués, implique que ces derniers ne figureront que si la relative est réduite ; pour les autres adjectifs, la réduction de la relative sera optionnelle.

4-1-3-3- Antéposition des adjectifs.

Cette règle joue un rôle important dans notre texte, où les trois-quarts des occurrences d'adjectifs épithètes sont antéposés (cf. II, 2.0.) :

- Exemples :** - la nouvelle religion (p. 604)
 - les pauvres princes (p. 514)
 - un grand donage (p. 734)
 - une belle besoigne (p. 384).

• Index structural :

$$X + \left[\begin{array}{cccccc} \text{Dét} & + & N & + & (\text{COMP}) & + & \text{Adj} & + & Y \\ \text{N}'' & & & & & & & & \text{N}'' \end{array} \right] + Z$$

1 2 3 4 5 6 7

• Changement structural :

1 2 3 4 5 6 7 (Adjectif antéposé au nom).

Ex : la religion nouvelle → la nouvelle religion (p.554 → p.604).

• Conditions :

(a) L'entrée lexicale des adjectifs possède le trait $\left[\begin{array}{c} + \\ - \end{array} \text{ ANTEP} \right]$:

Ce trait est positif, et rend l'antéposition obligatoire pour les adjectifs qui doivent figurer avant le nom ; ce trait est négatif, et interdit l'antéposition, pour les adjectifs qui doivent suivre le nom. L'antéposition sera optionnelle pour les adjectifs dont la position est libre ; cependant, pour les adjectifs dont le sens varie

selon la place (malheureux, désolé, ..), l'interprétation sémantique variera selon [⁺ ANTEP] (cf.3.2.3. et II, 2.1. à 2.3.), (151)

Ⓟ) Une restriction à cette transformation est liée au complément du nom (cf.II, 4.3.3.1.) : quand COMP - Prep N, l'adjectif est soit antéposé, soit placé après le complément (un sage lieutenant de Roy, p. 254 ; nos gens de pied italiens, p. 274) ; l'index structural convient. Mais quand COMP - Prep Dét N, l'adjectif est antéposé, ou placé entre le nom et le complément (ce brave homme du président, p. 754 ; la table honnête d'un capitaine, p. 454) ; l'index structural ne convient pas, et il faut prévoir, dans le second cas, une transformation de déplacement différente (infra, 4.7.).

4-1-4- Général de relatives.

Comme certains adjectifs épithètes sont issus d'une relative restrictive, il y aura dans la base deux relatives restrictives lorsqu'on rencontre en surface un adjectif et une relative :

- Exemples :
- la grand plate-forme qui estoit tout joignant la tout (...)
nous voyoit (p.454)
 - avertir nostre Roy et le vostre du bon devoir que vous auez fait (p. 564).
 - ils savent des garnisons voisines qui peuvent venir à eux (p.104)
 - il estoit arrivé sept ou huit de ces pauvres gens qui portoient le sel (p.754).

Pour décrire ce fait, la transformation relative s'appliquera deux fois de suite, et le symbole P du spécifieur ne sera effacé que lorsque la seconde relative aura été endossée (cf.étape (9), supra, 4.1.1.2.).

151) cf.Ruvet, N, op.cit, p. 406-407.

Changement structural :

- (1) Le complémentizer, qui n'est rempli par aucun groupe $Qu - N^u$ se réécrit par que (cf.4.1.1.1.) : $CPLT \rightarrow Prep N^u \rightarrow que$ (132bis)
- (2) Les phrases 6 - 9 et 7 - 10 se substituent à P (respectivement 4 et 5)
- (3) Une transformation de déplacement insère la phrase après N' (5 ou 6) :
 - (a) $X + Quant-R-de + Y + N' + [que + N^u + Aux + V^u]$.
 - (b) $X + Art + Y + \left\{ \begin{matrix} même \\ autre \end{matrix} \right\} + N' + [que + N^u + Aux + V^u]$.

Remarquons que cette transformation d'extrapolation hors du spécifieur est la même que pour la relative restrictive (étape 6).

(4) Transformation (optionnelle) de réduction de la phrase enchâssée :

(a) Quant-R de : Les éléments identiques sont soit effacés, soit pronominalisés :

(i)- nous eusses plus de vivres qu'il ne nous falloit (p. 714) :

on efface N^u (Quant-R de vivres), soit :

X	+	Y	+	[Quant R-de-N ₁]	que	N ^u	Aux	V	N ₁	prep	N ^u
1		2		3		4	5	6	7,8		9

= Effacement : $\emptyset \Rightarrow \emptyset$, si 3 \neq 8.

(ii)- cela nous portera autant de profit qu'il a fait à eux (p.650):

on substitue au SV identique le verbe faire :

N ^u	+	Aux	+	V ₁	+	Quant-R-de-N ₁	+	prep	N ^u	que	N ^u	Aux	V ₁	+	Quant R de N ₁	+	prep	N ^u		
1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11

= Substitution : 9-10 est remplacé par faire, si 9-10 = 3-4.

132bis) après tant, ceux sera une variante de que (cf. II, 1.6.3.)

(111) - Cela donne plus de travail à l'esprit de la forme que tout le demeurant (p.474) :

Le syntagme verbal identique est effacé, ainsi que l'auxiliaire :

Nⁿ + Aux + Vⁿ₁ + que + Nⁿ + Aux₁ + Vⁿ₁
1 2 3 4 5 6 7

± Effacement : 6 et 7 ⇒ ∅, Si 6 - 7 = 2 - 3.

(b) même, autre : il y a réduction infinitive (sous identité du sujet) de la phrase (^xqu'ils viennent à nous), avec introduction optionnelle de la préposition de ; avec même, il y a effacement du verbe identique et de de (que nous avions commencé de chercher).

. Conditions d'application : Les conditions sont différentes pour Quant - R de et même, autre. Pour le premier, il doit y avoir identité des spécificateurs, et sans doute des noms. (133)

Dans les exemples ci-dessus, la phrase en-châssée doit contenir un syntagme nominal possédant un [Spec, N] - Quant - R - de. Celui-ci sera ensuite effacé, répondant à la condition d'identité.

(cf. nous eusses plus de vivres qu'il ne nous falloit).

Pour même et autre, nous postulons l'identité du nom (comme pour les relatives), ce qui donne les structures suivantes :

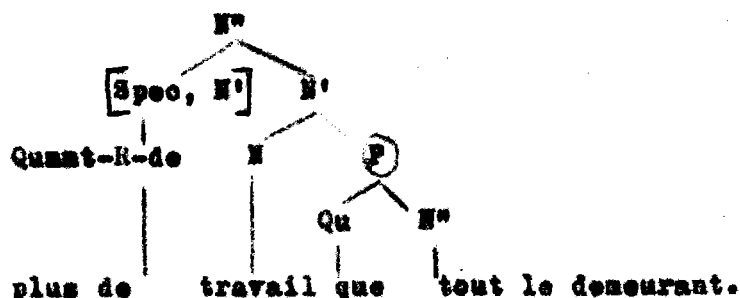
-^x ils prenoient autre chemin qu'ils prenoient le chemin pour venir à nous (p. 524)

133) Milner, J.C., op.cit, p. 52-54, ne demande que l'identité des spécificateurs.

-² je marcheais au mesme ordre que nous avions commencé de marcher à cet ordre (p. 664).

Il y a effacement du syntagme nominal contenant le nom identique, ainsi que des autres constituants de la phrase enchâssée identiques à ceux de la phrase matrice.

• Remarque : La règle du "tree pruning" (cf.4.1.3.1.) s'appliquera également lorsque la réduction de la phrase ne laisse subsister qu'un noeud sous P, comme à :



Le noeud cerclé P est effacé par le "tree pruning" (134).

4-2-2-Les transformations s'appliquant à [Spec, A'].

Les règles de réécriture du syntagme adjectival sont les mêmes que celle du syntagme nominal ; (135)

- (I) $A'' \rightarrow [Spec, A'] , A'$
- (II) $A' \rightarrow A (COMP)$
- (III) $COMP \rightarrow \{ S \text{ Prep, prep ce lui } P \}$

134) Selon Ross J.R., op.cit, p. 53-55, une extension de la règle du "tree pruning" lui permet de s'appliquer à des structures où P domine que t SM (anglais : than + NP), alors qu'elle ne s'applique pas si P domine N'' V'', ou PROB VINF.

135) cf. Remarques sur la Nominalisation, p. 122-123, et Milner, J.C., op.cit, p. 29-31.

(IV) S Prep \rightarrow {Prep Nⁿ}

(V) [Spec, Aⁿ] \rightarrow (Adv) (P).

Les règles (II), (III), ^(IV) permettent de générer les "compléments de l'adjectif" :

- quelques barriques pleines de terre (p. 284) : règle (IV),
où Dét = \emptyset (cf. 4.8.).

- une masse de gens toute convoiteux de gagner honneur (p. 214)
après l'application de la règle (III), une phrase est en-
châssée à la place du symbole P, puis réduite à l'infini-
tif (avec ce lui \Rightarrow \emptyset).

La règle (V) permet de placer les adverbes modifiant l'ad-
jectif :

- un très grand dommage (p. 634), un bien vaillant gen-
tilhomme (p. 18), de fort belles lettres (p. 314) (cf.
supra, II, 2.4.1.1.).

Elle permet aussi de former les comparatifs suivis d'un
complément, quand une phrase vient se substituer au symbole P, de la même
façon que pour [Spec, Nⁱ].

• Index structural :

X +	Adv + P + Adj + (COMP)	+ Y +	CPLTZ + N ⁿ + Aux + V ⁿ																
1	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding: 0 5px;">2</td> <td style="padding: 0 5px;">3</td> <td style="padding: 0 5px;">4</td> <td style="padding: 0 5px;">5</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding: 0 5px;">Aⁿ</td> <td></td> <td></td> <td style="padding: 0 5px;">Aⁿ</td> </tr> </table>	2	3	4	5	A ⁿ			A ⁿ	6	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding: 0 5px;">7</td> <td style="padding: 0 5px;">8</td> <td style="padding: 0 5px;">9</td> <td style="padding: 0 5px;">10</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding: 0 5px;">P</td> <td></td> <td></td> <td style="padding: 0 5px;">P</td> </tr> </table>	7	8	9	10	P			P
2	3	4	5																
A ⁿ			A ⁿ																
7	8	9	10																
P			P																

• Conditions :

(a) Adverbe $\neq \emptyset$

(b) La phrase 7 - 10 doit contenir un syntagme adjectival qui possède
soit un spécifieur identique (= 2 - 3), soit un adjectif identique
(= 4)⁽¹³⁶⁾;

Exemples : -(i) Identité de l'adjectif :

vous ne tombez en aussi grand mal'heur que celui qui joue (p.20)

La comparaison porte ici non sur le degré d'intensité, mais sur que la "réalisation dans sa plénitude qualitative d'une propriété par un sujet, indépendamment du degré d'intensité quantitative, en se référant à un modèle exemplaire"⁽¹³⁷⁾. Le comparatif présente celui qui joue comme modèle de la "plénitude qualitative" de la grandeur (du mal'heur), et il y a d'abord mise en relation de deux adjectifs identiques (en aussi grand mal'heur que celui qui joue tombe en grand mal'heur). Cette identité de l'adjectif ne peut être requise qu'avec aussi (et si). C'est la même condition pour

- trouver la fortune si favorable comme à la journée des Suisses (p. 44), où la bataille de Marignan est donnée comme le modèle des faveurs de la fortune, si bien que l'expression équivaut à un superlatif absolu (très favorable).

-(ii) Identité du spécifique : Avec aussi, si, l'égalité de l'intensité peut être notée ; c'est la seule possibilité avec plus, moins :

- la charge que le Roy ne donnoit à Sienna ne seroit point de si longue durée que le gouvernement d'Albe (p. 258).

136) cf. Milner J.C., op.cit, Pages 39-51. Chomsky H. (Aspects, p.242), définit la transformation comparative "comme une opération de rature qui emploie l'adjectif de la phrase entrée pour effacer l'adjectif correspondant de la phrase enchâssée", à la seule condition que les deux adjectifs soient identiques.

137) p. 39-40.

- il n'y a point de soldats plus résolus que ceux-là (p. 144).

Dans ces deux exemples, il y a expression d'un "degré particulier : l'égalité quantitative d'intensité"⁽¹³⁸⁾; la seule identité requise est l'identité du spécifieur qui, selon J.C. Milner, domine un constituant "Degré".

• Changement structural.

(1) Le complémentizer, comme pour [Spec, Nⁱ], se réfère par que (et par la variante comme avec si, aussi).

(2) La phrase 7 - 10 se substitue à P (position 3).

(3) Une transformation de déplacement insère la phrase 7 - 10 après

Adj + COMP :

X	+	Adv	+	Adj	+	(COMP)	+	[<u>que</u>	+	N ⁿ	+	Aux	+	V ⁿ]
1		2		4		5		P	7	8	9	10	P			

(Ces trois étapes sont analogues à celle de [Spec, Nⁱ]).

(4) Transformations de réduction de la phrase enchâssée :

(a) Effacement du syntagme adjectival identique (dans nos exemples, rien ne subsiste en surface).

(b) Effacement partiel ou total de la phrase enchâssée :

(1) Effacement partiel :

- en aussi grand malheur que celui qui jouë : Aux + Vⁿ ⇒ ∅.

- de si longue durée que le gouvernement d'Alba : idem.

- la fortune si favorable comme à la journée des Suisses :

Nⁿ + Aux + Vⁿ ⇒ ∅ (seul demeure le complément de phrase).

138) p. 49 ; en l'inégalité, dans la seconde phrase.

- des mots plus honnêtes que je ne méritois (p. 514) :

H^n (C.I. de V^n) $\implies \emptyset$.

(ii) - Effacement total :

- une si grande taille (p. 444) ; une si belle plume
(p. 604) ; une si lourde faute (p. 834).

La condition de l'effacement est l'identité d'éléments de la phrase enchâssée et de la phrase matrice ; quand toute la phrase est effacée, le syntagme nominal prend une valeur référentielle, et renvoie au contexte, explicite ou implicite.

• Remarques :

(a) Après l'effacement des éléments identiques, la règle du "tree-pruning" s'applique si le nœud P domine que Hⁿ ou que Vⁿ seuls ; par exemple, on effacera P dans de si longue durée que le gouvernement d'Albe.

(b) Le superlatif s'obtient lorsque le syntagme nominal contient l'article [+ défini] : le meilleur avis (p. 394), les plus grands mal'heurs (p. 464).

Ce que l'on nomme "complément du superlatif" (la meilleure pièce de votre harnois, p. 344) sera en fait généré par les règles de la base du syntagme nominal (de votre harnois sera obtenu par la réécriture de COMP \rightarrow S Prep).

(c) Suivant le principe cyclique, les transformations opérant sur [Spec, A] devraient s'effectuer avant la transformation relative, au cas où l'adjectif est épithète en surface. L'existence de ces transformations justifie le traitement du syntagme adjectival comme nœud cyclique⁽¹⁰⁵⁾. Si l'adjectif est antéposé en surface (de si longue durée que, en aussi grand mal'heur que), la transformation d'antéposition ne déplace que la séquence adverbe + adjectif ; on doit

done la modifier comme suit (cf. 4.1.3.3.) :

$$X + \left[\begin{array}{ccccccc} \text{Dét} + N + (\text{COMP}) + \text{Adv} + \text{Adj} + \bar{Y} \\ \hline N^{\circ} \end{array} \right] + Z \text{ (où } Y = \text{une } P)$$

1 2 3 4 5 6 7 8

$$\Rightarrow: \quad 2 + 5 - 6 + 3 \quad 4 \quad \emptyset \quad \emptyset \quad 7 \quad 8$$

(d) Meilleur et tel seront obtenus par une règle morphophonologique, de la forme : Adv + Adj \Rightarrow $\left\{ \begin{array}{l} \text{meilleur} \\ \text{tel} \end{array} \right\}$, étant donné que les comparatifs analytiques constituent la quasi-totalité des comparatifs. Meilleur est formé à partir de plus + bon, et tel à partir de si/aussi + grand (cf. II, 2.1.2.) :

- les ennemis leur coururent sus avec telle espérance que, sans faire guère de résistance, se mirent en fuite (p. 274).

Remarquons que, dans cette phrase, la consécutive liée à telle ne peut s'effacer partiellement : l'effacement est total (valeur référentielle : cf. un tel erreur, p. 524), ou interdit.

4-2-3- Les transformations s'appliquant à $[\text{Spec}, N^{\circ}]$ et à $[\text{Spec}, A^{\circ}]$ sont analogues, quand ceux-ci dominent le symbole P auquel sera substituée une phrase comparative : les trois étapes principales sont semblables (réécriture de GPLT \bar{X} , substitution à P, déplacement après la catégorie X'), et la réduction sous identité se fait dans des conditions similaires. En outre, les conditions d'identité permettant l'effacement sont largement semblables (identité soit du spécifieur, soit de la tête lexicale). On pourrait donc envisager de définir une même transformation portant sur un syntagme X" (= N" ou A"). J.C. Milner va plus loin, en proposant que cette transformation unique s'applique aussi

pour former les relatives ⁽¹³⁹⁾; celles-ci viennent se substituer au même nœud P, dans des conditions analogues (identité du nom), et sont aussi déplacées après le nom. Etant donné que l'hypothèse demande à être confrontée à des données empiriques en nombre suffisant, nous préférons manquer cette généralisation (qui introduit un appareil théorique nouveau) et peut-être, une adéquation explicative plus grande, et nous en tenir à une simple adéquation descriptive en dérivant, de façon parallèle mais distincte, les relatives et les comparatives.

4-3- TRANSFORMATION COMPLETIVE ET REDUCTION INFINITIVE.

Cette transformation s'applique aux syntagme nominaux ou adjectivaux dont la tête lexicale est un nom ou un adjectif phrastique, qui sont sous-catégorisés dans le lexique, le premier par le trait [+ PHRASTIQUE] (cf. prière, jour, 3.2.2.), le second par le trait [- COMP] (cf. désireux, convoiteux, 3.2.3.).

4-3-1- La transformation complétive.

Le syntagme nominal comporte COMP, qui se réécrit PROP et lui P (cf. 1.3.2.) :

• Index structural :

X + Dét + P + N + prep + ce - lui + P + [CPLT?+N^m+Aux+V^m] (où 4-7-COMP).
 1 2 3 4 5 6 7 P 8 9 10 11 P

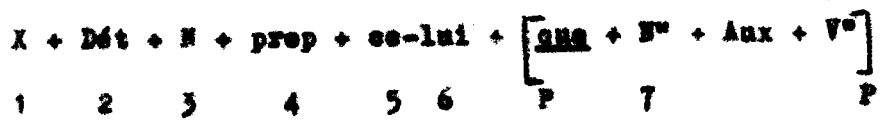
• Condition : N a le trait [+ phrastique] .

139) op.cit, p. 82-92 (appendices 2 et 3).

Changement structural : (140)

(1) Comme aucun Qu - N° ne vient s'insérer, le complémentiser (Prop N° [- Q]) se réécrit par quq.

(2) la phrase 6 - 11 se substitue au symbole P (position 7) :



(3) ce - lui (5 - 6) est obligatoirement effacé.

(4) Si prep → de, alors il y a effacement ; si prep → après, avant, devant, alors l'effacement est interdit.

Exemples :

(i) de effacé :

- nous avions perdu l'espoir que monsieur de Burie peut arriver à nous (p. 524).

- (...) arriva la nouvelle que les huguenots s'étaient élevés à Maranda (p.474).

(ii) avant, après, devant :

- cinq ou six jours avant que l'artillerie vint (p. 304).

- le soir devant que nous donnâmes l'assaut (p. 434).

NB. Dans le premier cas, le mode de la phrase enchâssée sera modifié si le nom phrastique "appelle" le subjonctif (arrivât). Dans le second, le subjonctif sera introduit avec avant, devant.

4-3-2- Réduction infinitive de la complétive.

Conditions :

(a) Il doit y avoir identité des sujets de la phrase matrice et de la phrase enchâssée, ou le sujet de la phrase enchâssée doit être un N°

140) Pour les opérations affectant la séquence prep ce lui, cf. Gross, M.

Grammaire transformationnelle du français : SYNTAXE DU VERBE, pp. 152-156, et LECLERE, Ch., art.cit (note 46).

[- défini] (qn) : N^o - N^oi de P1, ou N^o → [- défini]_{N^o}.

(b) Cette réduction doit se placer avant l'étape (4), puisque de n'est pas effacé dans ce cas.

• Analyse structurale :

Dét	+	P	+	N	+	de	+	[que	+	N ^o	+	Aux	+	V ^o]
1		2		3		4		5		6		7		8

• Changement structural : (141)

- (1) N^o (position 5) est effacé.
- (2) TPN de Aux est effacé par l'affixe "Infinitif".
- (3) Transformation affixe : Inf + V → V + inf.
- (4) que est effacé.

Exemples :

- il ne faut pas que vous entrés en ceste grainsets de mourir (p.344)
- Je luy fis très-humble requeste de ne se vouloir point faire exercer la charge d'autrui (p. 424).

• Remarques :

(a) Une relative restrictive à verbe opérateur peut s'insérer entre N et COMP (cf. 4.1.1.4.)

- le désir qu'il avoit de vous rendre victorieux en toutes vos entreprises (p. 794)
- l'envie qu'ils ont de vous faire servir (p. 144).

(b) Les adjectifs phrastiques du texte sont suivis d'une phrase réduite : - une masse de gens très convoiteux de gagner honneur

(p.214)

- homme si soigneux et désireux d'apprendre le faict de la guerre

(p.56)

141) cf. Éléments de linguistique française, pp. 239-240.

Pour les adjectifs, la transformation complétive insérera la phrase à la place du symbole P de leur COMP ($A' \rightarrow A \text{ COMP} ; \text{COMP} \rightarrow \text{Prop ce lui P}$) et les étapes de la transformation seront les mêmes.

(e) La règle du "tree-pruning" ne s'applique pas au noeud P qui domine l'infinitif réduit (134).

4 - 4 - LA TRANSFORMATION DE CONJONCTION.

Cette transformation est déclenchée par le schéma de règle $A \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{et} \\ \text{ou} \end{array} \right\} A^n$, où $n \geq 2$, et où A est une catégorie majeure (cf. 1.4.1.). Avant de développer l'application de cette transformation aux différentes catégories, il convient de définir les étapes de la conjonction qui introduit la relative appositive (cf. 1.4.2.).

4-4-1- La relative appositive.

Suivant Ch. Rehner⁽⁶⁹⁾, la relative appositive provient de la conjonction de deux phrases, dont la seconde est rattachée à un SN de la première.

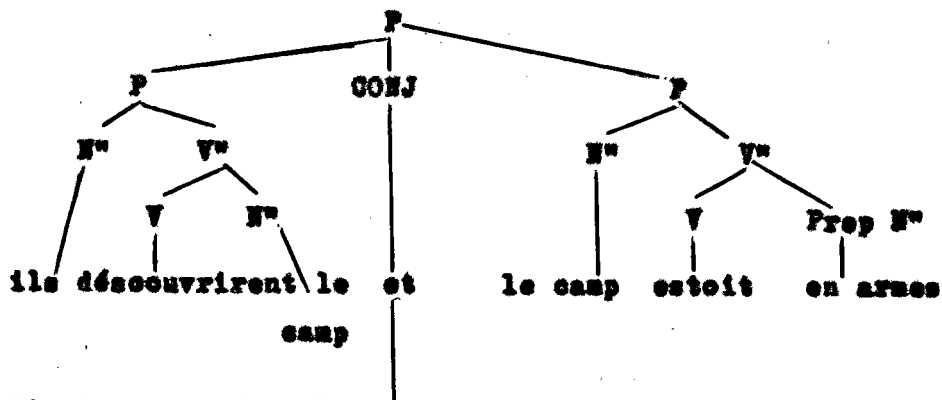
4-4-1-1- Rattachement de la relative appositive.

Exemples :

- il mit la main à la fenêtre, laquelle était basse (p. 324)
- monsieur de Duras avait pris le château de Marquès, qui est à l'évêque de Cahors, et l'évêque, lequel il conduisit prisonnier (p. 554).
- ils découvrirent le camp, qui était en arce (p. 154).
- Alors l'en ouvrit les Siens, qui coururent à la tête de la citadelle (p. 284).

• Analyse structurale :

La règle de conjonction s'applique d'abord : $P \rightarrow \text{et } PP$. Puis en applique la règle de "Conjunction Copying"⁽¹⁴²⁾, qui "recopie" la conjonction devant la seconde phrase, soit : $\text{et } PP \Rightarrow \underline{\text{et } P} \text{ et } P$. Une transformation d'effacement du premier et s'applique (cf. 4.4.2.1.), ce qui aboutit à : P et P :



A partir de ce schéma, la transformation relative peut s'appliquer avec l'analyse suivante :

$X + \left[\begin{matrix} \text{Dé} + Y + N' \\ 1 \text{ N}^n \ 2 \quad 3 \quad 4 \text{ N}^n 5 \end{matrix} \right] + Z + \text{et} + \text{CPLT} + \left[\begin{matrix} \text{Dé} + Y + N' \\ 8 \text{ N}^n \ 9 \ 10 \end{matrix} \right] + U$
 1 Nⁿ 2 3 4 Nⁿ 5 6 7 Nⁿ 8 9 10 11

≠ Condition d'application : 4 - 10 (identité de N').

• Changement structural :

- (1) COMPLEMENTISER \rightarrow Prop Nⁿ [- QU].
- (2) Attachez de QU - au Nⁿ (8 - 10), soit QU - Nⁿ.
- (3) "Q - Nⁿ mouvement" : La séquence QU - Nⁿ se substitue au Nⁿ du complémentiser, et laisse une trace [PRO] :

$X + \left[\begin{matrix} \text{Dé} + Y + N' \\ 1 \ 2 \ 3 \ 4 \end{matrix} \right] + Z + \text{et} + \text{Prop } Q_n - N^{\prime} \left[\begin{matrix} - \text{QU} \\ 7 \end{matrix} \right] + \left[\text{PRO} \right] + U$
 1 2 3 4 5 6 7 8-9-10 11

142) Ross, J.R., op.cit, p. 91-92. Schachter Paul (Stockwell R.F., op.cit, p. 386 sv) parle de "Conjunction spreading" : $\text{CONJ } A_1, \dots, A_n \Rightarrow \text{CONJ } A_1, \dots, \text{CONJ } A_n$.

(4) La phrase 6 - 11 vient s'enchâsser après N' (position 4) :

X + Dét + Y + N' + et + Prep QU - N" [- QU] + [PRO] + U + Z
 1 2 3 4 6 7 8-9-10 11 5

(5) La conjonction est effacée (6 ⇒ Ø), et laisse la place à un démarcatif (virgule).⁽¹⁴³⁾

(6) La transformation de rature efface le Nom de la phrase enchâssée avec le nom de la phrase matrice (ou N') :

X + Dét + Y + N' + Prep QU - Dét Ø [- QU] + [PRO] + U + Z
 1 2 3 4 7 8-9-10 11 5

(7) Formation du pronom relatif, selon les règles de la relative (étape 8, 4.1.1.2.).

(8) Effacement obligatoire de [- QU], et effacement optionnel de Prep et de [PRO].

• Remarque :

(a) Nous avons complété l'analyse de Ch. Rohrer, en introduisant le complémentiser, auquel nous assignons le même rôle que pour la relative restrictive, et en récupérant l'effacement de et, avec la pause marquée par les virgules (qui peuvent être effacées en surface, cf. II, 4.5.0.1., Remarque).

(b) Comme la relative appositive suit le complément du nom, elle s'insère après le symbole N' (→ N COMP) :

Exemples : - il aborda ce corps de garde, lequel il mit en route (p. 224).
 - le capitaine des Allemands, qui avait la charge de la route ne les voulait laisser entrer (p. 284).

143) cf. Smith, G.S., Art. cit, p.40-41 : the ^A relative clause is "en closed by commas or comma intonation".

(c) L'effacement de la trace pronominale est optionnelle puisque, comme pour les relatives restrictives, un pronom peut figurer en surface : - et si falloit passer une rivière, où les chevaux y avoient toujours eue jusques à demy ventre (p.64)

(d) Selon la règle de conjonction $A \rightarrow$ et A_n , plusieurs relatives appositives issues de phrases conjointes peuvent figurer dans un syntagme nominal :

Exemples : - je pourrois bien escrire icy des exemples de nos François, qui sont sortis de bas lieu, qui par les armes sont parvenus à de grands grades (p. 824)

- son frère, qui portoit aussi son enseigne, s'en estoit allé à sa maison malade, lequel en avoit aussi amené de ses voisins (p. 704).

Dans ces deux phrases, la règle de conjonction a été $P \rightarrow$ et PPP, puis, par "conjonction copying", $P \rightarrow$ et P et P et P ; dans la seconde, il y eu, après l'insertion de la relative, une transformation d'extraposition hors du syntagme nominal. Par ailleurs, une des deux relatives peut être réduite : Coeffre, est insigne valeur, qui a fait tant de maux (p.674).

(e) La transformation de rature du nom de la relative n'est pas obligatoire, lorsque $Dét \leftarrow [+ défini]$ Postarticle \rightarrow lequel : le nom n'est pas effacé, lorsque lequel fonctionne comme "adjectif relatif" :

Exemples : - il viendroit trouver le capitaine au pied de la muraille, lequel capitaine avoit charge de voy que ... (p.304).

- ce trou avoit esté fait par l'artillerie de leur fort, lequel fort monsieur de Termes avoit fait faire (p.284).

(f) Quant deux relatives de nature différente se suivent (restrictive + appositive), la première a été substituée au symbole P du spécifieur de

N' (restrictive), la seconde a été ajoutée par conjonction :

- Il estoit arrivé sept ou huit de ces pauvres gens qui portoient le sel, lesquels disoient le pont estre rompu (p. 754).

4-4-1-2- Réduction de relative appositive.

1) La réduction de la relative appositive dérive des adjectifs et participes épithètes ou apposés, et des syntagmes nominaux apposés. Ainsi, les adjectifs et participes épithètes dans les phrases réalisées proviennent de deux sources différentes (réduction de relative appositive ou restrictive), ce qui explique leur ambiguïté possible : "reductions of relative clauses maintain the semantic difference while erasing the formal difference. Hence it is possible to have ambiguities in phrases with preposed adjectives" (E. Bach, art.cit, p.93), donne l'exemple : "The philosophical Greeks liked to talk". Comme la réduction de la relative efface, dans le cas de l'épithète, toute distinction de surface, les syntagmes nominaux contenant une épithète sont souvent ambigus : dans notre texte, une fenestre basse (p. 324) peut provenir de la réduction d'une relative restrictive ou d'une appositive (dans le même passage d'ailleurs, on rencontre une appositive complète : la fenestre, laquelle estoit basse). Cette ambiguïté nous interdit d'assigner aux épithètes la seule source restrictive, alors que les appositions sont toutes issues de la réduction d'une relative appositive.

Les règles de réduction définies pour la relative restrictive, ainsi que l'antéposition de l'adjectif, s'appliquent de la même façon à la relative appositive (cf.4.1.3.). Cependant, deux différences

sont à noter :

(a) Le démarcatif (virgule) doit être présent dans l'index structural de la relative ; il sera effacé pour l'épithète, mais conservé pour l'apposition.

(b) La règle du "tree-pruning" (effacement du noeud P) ne doit pas s'appliquer uniformément à la relative réduite, car l'extraposition hors du syntagme nominal est possible pour les adjectifs et participes apposés (cf. infra, 4.5.). Comme l'extraposition, en revanche, n'est pas permise pour les épithètes, la règle du "tree pruning" doit s'appliquer. Pour résoudre cette contradiction apparente, on pourrait modifier cette règle, en bloquant son application lorsque le démarcatif figure, ce qui l'empêcherait de porter sur les appositions mobiles.

2) Il convient en outre de compléter l'index structural de la réduction adjectivale (Supra, 4.1.3.2.), en faisant figurer également le symbole Nⁿ après ETRE, pour rendre compte des syntagmes nominaux apposés :

$$\begin{array}{cccccccc}
 X & + & N^1 & + & \left[\begin{array}{c} \text{QU} - \text{Déf} \\ \text{AUX} + \text{ETRE} + \left\{ \begin{array}{c} A^n \\ N^n \end{array} \right\} \end{array} \right]_p & + & W \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 & & 6 & & 7
 \end{array}$$

= Exemples :

- SN Apposés : - le Roy Très-chrestien, son seigneur (p.84).
- ces povres officiers, gens de bien (p. 534).

(dans le second exemple, le déterminant est l'article [- défini], morphème séro, dans le contexte être — N : cf. ESC X).

• Adjectifs épithètes :

- ces braves Gascons (p. 804) : braves est omis dans les manuscrits.
- deux gras matins Allemands (p. 164)
- un marrassin bien tranchant (p. 484).
- une fenestre basse (p. 524).

• Adjectifs apposés :

- le conte, curieux d'entendre à cette entreprise (p. 109)

• Participes apposés :

- le Roy, votre maistre, sachant le devoir que vous aurez fait (p. 564)

- ces deux grands royaumes, joints ensemble (p. 564).

- un chapeau de soye grise, faist à l'allenande (p. 294).

Dans les deux derniers exemples, la phrase a d'abord subi la transformation passive.

4-4-2- La transformation de conjonction.

Selon le schéma de règle A $\rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{et} \\ \text{ou} \end{array} \right\}$ An, nous appliquerons la conjonction aux catégories suivantes : P, Nⁿ, S Prep, N' et Adj. Remarquons que, dans son principe, cette règle ne diffère pas de celle qu'utilise l'analyse en chaîne, qui définit la conjonction comme une opération d'adjonction à X, où X peut prendre diverses valeurs (cf. II, 5.). La seule différence concerne le déterminant qui, n'étant pas une catégorie majeure, ne sera pas réécrit selon la règle générale.

4-4-2-1- La conjonction de Nⁿ ou de N'.

Comme pour l'analyse en chaîne, nous séparons nettement ces deux cas de conjonction :

Exemples : (1) Nⁿ : - nil arquebusiers et soixante callades (p. 744)

- le commissaire, le colonnel et l'ingénieur (p. 304)

- les dames et les peureux (p. 294).

(2) N' : - tous ces vices et fautes (p. 354)

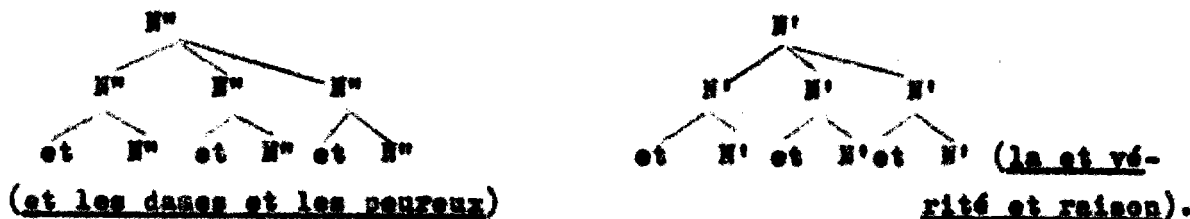
- tous les seigneurs et gentils-hommes (p. 54)

- la vérité et raison (p. 84).

I.- Changement structural : (1) $N^n \xrightarrow{\text{et}} N^n n$; (2) $N^i \xrightarrow{\text{et}} N^i n$.

- (a) "Conjonction copying"⁽¹⁴²⁾ (1) $N^n \xrightarrow{\text{et}} N^n \text{ et } N^n \text{ et } N^n \dots$
 (2) $N^i \xrightarrow{\text{et}} N^i \text{ et } N^i \text{ et } N^i \dots$

Cette règle s'accompagne de "node raising"⁽⁶³⁾, c'est-à-dire de la montée d'un nœud dominant chaque séquence conj Nⁿ (ou conj Nⁱ) :



(b) Chute des conjoints identiques.

Selon le principe cyclique, la transformation de conjonction s'applique après l'enchaînement des relatives ; dans ces conditions, lorsque deux conjoints ont les mêmes "expansions", il y aura effacement (par rature) du constituant identique⁽¹⁴⁴⁾ ; cet effacement concerne les constituants introduits par enchaînement (relatives et adjectifs), et aussi ceux qui sont introduits par les règles de la base (COMP), les syntagmes prépositionnels :

Exemples :

- (i) S Prop : - le lit ny le bagage du dicit seigneur prince (p.54).
 - les gens et les seigneurs de ce pays (p. 494).
 - le secours et ayde du Grand Seigneur (p. 84).
- (ii) Relatives : - le sens et l'entendement, qui est la meilleure
 pièce de vostre harnois (p. 344).

144) cf. Stockwell R.F..., op.cit, p. 381-383 ("Identical Conjunct Collapsing"), et, pour un cas particulier, Ross, J.R., op.cit, p.97.

- le rouement et appareil qui se faisoit (p.334)
- les lettres et sa ordance, dans lesquelles ne se parloit rien de cela (p. 384).

(iii) Adjectifs : - une bonne rançon ou récompense (p.164).

- des grands cruautés et meschancetes (p.674)

Cette règle serait inutile si l'on changeait l'ordre des transformations, en appliquant la conjonction avant l'enchaînement ; mais cela irait contre le principe cyclique, et ne concernerait que les relatives et leur réduction, et non les syntagmes prépositionnels générés par la base. D'autre part, cette règle est optionnelle, car deux conjoints identiques peuvent figurer, comme le prouve l'exemple suivant : un bon gré et un bon remerciement (p. 794). On la formulera ainsi :

conj X₁ N₁ Y₁, ..., conj X_n N_n Y_n \implies conj X₁ N₁, ..., conj N_n Y_n,

si $X_1 = X_n$ et si $Y_1 = Y_n$.

La règle de chute des conjoints identiques peut rendre aussi compte des syntagmes qui contiennent en surface deux déterminants (cardinaux conjoints) :

exemples : cinq ou six ras (p. 434) ; sept ou huit chevaux (p. 604) ;
huit ou neuf jours (p. 384).

On effacera le nom identique, en complétant la règle :

conj X₁ N₁ Y₁ conj X₂ N₂ Y₂ \implies conj X₁ conj X₂ N₂ Y₂,

si $N_1 = N_2$ et $Y_1 = Y_2$. La conjonction sera ou.

Une autre solution consisterait à permettre l'application de la règle à une catégorie non majeure, et à coordonner ainsi directement les cardinaux, sans recourir à un effacement du nom identique. Mais cette solution demanderait, en fait, une rédefinition de la notion de catégorie majeure, qui affecterait l'ensemble de la théorie.

II.- Problèmes en français.

La dérivation de certaines séquences coordonnées amène plusieurs difficultés, qui nécessitent un traitement particulier :

(a) les "conjonctions discontinues" :

exemples : - de cinq à six cents chevaux (p. 144)

- tant du fort que de la tranchée et de l'église (p.245)

Quand la conjonction se réécrit par deux signifiants discontinus, on a besoin d'une règle d'un type spécial, de forme $A \rightarrow \#1 [n] \#2$, où $n \geq 0$.⁽¹⁴⁵⁾ Cette règle sera ainsi appliquée pour la conjonction (où A = de [X] à, tant [X] que), pour obtenir de X1 à X2 Y et tant X1 que X2 Y, à partir de $A X1 X2 Y$, où $X \neq \#$.

(b) les adjectifs rattachés à N.

Lorsqu'un adjectif est rattaché à un second nom conjoint (un bon chef et vieux soldat, p. 334), il peut être dérivé d'une relative restrictive en appositive ; or, s'il est dérivé d'une relative restrictive, nous rencontrons une contradiction : celle-ci vient se substituer au symbole P du spécifieur de N', alors que, dans le cas de conjonction de noms, le second nom ne possède pas de spécifieur. Ainsi, pour vieux soldat, le nom conjoint est accompagné d'un adjectif issu d'une relative restrictive réduite. Deux solutions sont possibles : la première serait de ne pas dériver une telle séquence, en s'appuyant sur sa rareté (4 occurrences) ; mais le même problème se rencontre lorsqu'une relative (ou un adjectif) est rattachée, en surface, à deux noms conjoints : dans ce cas, nous avons rattaché au départ la relative (ou l'adjectif) à chacun des noms, et nous avons ensuite effacé la relative (ou l'adjectif) identique, par la règle de "chute des conjoints

145) Chomsky, N, et Miller, G.A., op.cit, p. 166-167.

identiques". Nous avons ainsi dérivé une structure de surface à partir d'une base inexistante ($[Spec, N]$ n'existe pas pour un nom conjoint). Il reste alors la seconde solution : chaque fois qu'un nom conjoint sera, en surface, accompagné d'une relative ou d'un adjectif, ou que la séquence de surface N conj N' sera complétée par un de ces deux constituants, il y aura eu, au départ, conjonction de deux SYNTAGMES NOMINAUX (et non de deux noms), avec effacement du déterminant du second syntagme nominal, selon la règle de "chute des conjoints identiques". De cette façon, la relative restrictive sera substituée au symbole P du spécifieur du second nom, puisqu'en vertu du principe cyclique, la conjonction s'applique après l'enchaînement des relatives. A partir de un bon chef et un vieux soldat, on expliquera la séquence de surface un bon chef et vieux soldat (où $X1 + X2 = un$).

(c) Relatives et séquences de surface N conj N' (cf. II, 5.4.3.) :

Dans les séquences N conj N', en surface, aucune relative rattachée soit à N soit à N' n'est attestée : ou bien la relative est rattachée à l'ensemble N conj N' (des grands cruautés et machancetes qu'ils avoient fait, p. 674), ou bien elle n'est pas attestée ; à l'inverse, comme nous venons de le voir, les adjectifs dérivés à partir de la réduction d'une relative peuvent être rattachés soit à N, soit à N', soit à l'ensemble N conj N'. Il s'agit donc d'empêcher la présence d'une relative complète rattachée à un seul des deux noms, puisque la relative réduite (adjectif, cf. II, 5.4.1.) est attestée. Deux solutions sont possibles : la première consiste à placer une "condition de sortie", qui

rend obligatoire la réduction de la relative ; cette solution nous semble ad hoc. La seconde, plus naturelle, consiste à expliquer cette absence de relative comme un fait de performance, qui refuse ce qui est possible en compétence ; parmi les limitations dues à la performance, H. Chomsky cite ce fait : "l'emboîtement d'un élément long et complexe réduit l'acceptabilité"⁽¹⁴⁶⁾. On dira que l'absence d'une relative rattachée à un seul des deux noms conjoints n'est pas due à des raisons de grammaticalité, mais d'acceptabilité ; notre modèle de compétence n'aura donc pas à éliminer ce type de construction.

III.- Autres transformations appliquées aux séquences nominales.

Pour revenir à la dérivation des noms et syntagmes nominaux conjoints, nous définirons trois autres transformations, toutes trois optionnelles, qui pourront s'appliquer après la "chute des conjoints identiques"

(a) "Set marking" (marque du pluriel)⁽¹⁴⁷⁾

Quand les conjoints sont reliés par et, l'ensemble du syntagme peut, si chacun d'eux est singulier, prendre la marque du pluriel :

• Index : $\left[\begin{array}{cc} \text{conj } N'' & \text{conj } N'' \\ N'' & N'' \end{array} \right] ; \left[\begin{array}{ccc} \text{Dét} & \text{conj } N' & \text{conj } N' \\ N_3 & N' & N' \end{array} \right]$

• Changement : on ajoute [+ PLUR] à N''.

146) Aspeia, p. 25, (4) (IV)- Chomsky H. l'explique par "une décroissance progressive de la mémoire" (p. 28).

147) Stockwell R.P., op.cit, p. 385-386. Gleitman Lila, art.cit, (cf. note 55), rend cette règle obligatoire pour les N'' conjoints et optionnelle pour les N' conjoints en anglais.

Cette règle, obligatoire avec et en français moderne, est optionnelle dans le texte de Monluc : l'ensemble conjoint (qu'il comporte des noms ou des syntagmes nominaux) peut rester au singulier :

Exemples :

- (1) N° conj N° : - le sens et l'entendement, qui est la meilleure pièce de votre harnois (p. 344).
 - selon la résolution qu'auroit prise le commissaire, le colonnel et l'ingénieur (p. 304).
 - Le Roy, son vaistre, et sa velleur l'avoient fait tel (p. 624).
 - Le Roy ou la Reyne ont fait ceoy (ibid).
- (2) N° conj N° : - le renuement et appareil qui se faisoit (p. 334)
 - la hardiesse et resolution en laquelle ils se virent (p.404).

La règle est d'abord le maintien du singulier (4 occurrences sur 6).

(b) Effacement de conjonctions :

Cette règle, également optionnelle, peut s'appliquer à :

- (i) La conjonction initiale (conj N° conj N° \implies N° conj N°) : tous les exemples ci-dessus le montrent. Mais cette conjonction initiale peut demeurer : - ou des soldats ou des pionniers (p.214).
 - et leur et nuict (p. 394).
- (ii) Quand $n > 2$ (plus de deux éléments conjoints), la (ou les) conjonction médiane peut être effacée :

$$N^{\circ 1} \text{ conj } N^{\circ 2} \text{ conj } N^{\circ 3} \text{ conj } N^{\circ 4} \implies N^{\circ 1}, N^{\circ 2}, N^{\circ 3} \text{ conj } N^{\circ 4}$$

exemples : - les commissaires de l'artillerie, un ingénieur, le vaistre de camp et le colonnel (p. 574)

 - La femme, ses enfans et son bien (p. 614).

Mais cette règle est optionnelle : le Roy et la Reyne et tous les princes de la cour (p. 224) ; dans cet exemple cependant, la conjonction n'est pas "linéaire" (Nⁿ1 + Nⁿ2 + Nⁿ3), mais "progressive" : le dernier syntagme nominal est conjoint à l'ensemble formé par la conjonction des deux premiers.

(c) Effacement du premier déterminant : (cf. II, 5.2.2.).

Lorsqu'il y a conjonction de noms, le déterminant qui précède l'ensemble peut s'effacer à cause de la conjonction :

Dét N' conj N' → N' conj N'

Exemples : - suict et leur (p. 204), et leur et suict (p. 394)
- par recherches et importunités (p. 824).

4-4-2-2- Conjonction de syntagmes prépositionnels :

(I) Trois cas se rencontrent en surface (cf. II, 4.3.5.) :

(i) Séquence prep N conj prep N' : les soldats à pied et à cheval (p. 104)

une levée de gens de pied et de
cheval (p. 354).

(ii) Séquence prep Nⁿ conj prep Nⁿ : l'oubly de la mort et du danger
(p. 344)

le service du Roy et du pays
(p. 734).

(iii) Séquence prep Dét N conj N : l'entière deffaitte des Espagnols et
Allemands (p. 164)

l'occasion du verglas et breuillar
(p. 134).

Les deux premiers cas seront traités par la règle de conjonction :

prep → conj prepⁿ → conj prep conj prep

(dans les exemples, l'effacement de la première conjonction est nécessaire).

Le dernier cas pourrait être expliqué par la chute de conjoints identiques (préposition et déterminant du second N^o : prep₁ Dét₁ N₁ conj prep₂ Dét₂ N₂ ⇒ prep₁ Dét₁ N₁ conj § § N₂) ; or, la préposition et le déterminant ne sont pas dominés (immédiatement) par le même nœud, ce qui nécessiterait une règle spéciale pour cette conjonction. Il vaut mieux traiter cette troisième séquence comme formée de la conjonction de deux noms, selon la règle N ⇒ conj Nⁿ ⇒ conj N conj N ⇒ N conj N, et considérer qu'il y a conjonction comme pour n'importe quel syntagme nominal, précédé ou non d'une préposition. Une variante du texte le montre : dans "les rudes examens des batailles, combats, escarmouches, sièges et assauts" (p.817) les manuscrits ne comportent qu'une série de noms conjoints : "batailles, combats, escarmouches, sièges et assauts" ; la séquence "les rudes examens des" a été rajoutée au texte de l'Édition, alors que la conjonction des noms était déjà réalisée, ce qui prouve qu'il y a effectivement conjonction des noms dominés par le nœud S Prep, et non pas effacement de la préposition et de l'article.

(II) Le syntagme prépositionnel peut être cooccurrent avec un possessif :

exemples : - son affection se perdrait ay de son conseil (p.714)

- son salut et de son armée (p.694).

Pour chaque syntagme nominal, il y aura d'abord enchâssement d'une relative restrictive, puis réduction (cf.4.1.2.1.) au syntagme prépositionnel dénotant le "possesseur" :

- l'affection de lui ay l'affection de son conseil.

- le salut de lui ay le salut de son armée.

Ensuite, avant le déplacement du possessif (la - lui + af affection), la "chute des conjoints identiques" effacera la séquence Dét + N du N^o conjoint, produisant ainsi la suite observée en surface.

4-4-2-3- Conjonction de relatives.

Les relatives conjointes sont, dans le texte, appositives (cf. II, 4.5.5.2.) :

- ces pauvres gens, qui estoient arrivez audit Passage, et qui estoient au bout du pont (p.755).

Comme la relative appositive est formée à partir de la conjonction de deux phrases, la seconde venant s'insérer dans un syntagme nominal de la première, il suffira de bloquer l'effacement de et (cf. 4.4.1.1., étape 5), lorsque l'analyse structurale de départ indique qu'il y a plus de deux phrases conjointes, soit $P \rightarrow \text{conj PPP}$. Mais cet effacement ne sera pas toujours bloqué, pour rendre compte des relatives simplement juxtaposées :

- nos François, qui sont sortis de bas lieu, qui par les arces sont parvenus à de grands grades (p. 824).

4-4-2-4- Conjonction d'adjectifs :

(I) Exemples : - ce brave et vaillant prince (p. 444).

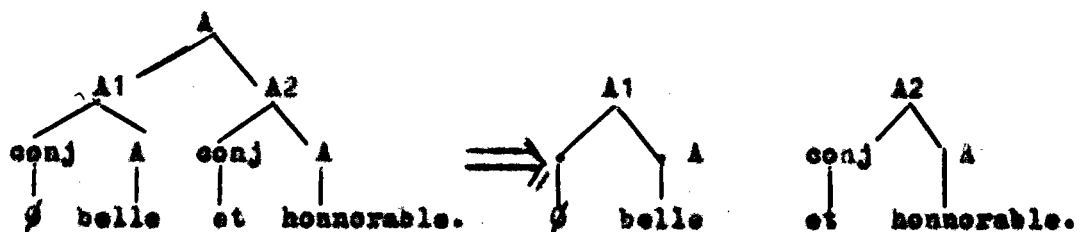
- un Roy sage et prudent (p. 635)

- une belle charge et honorable (p. 814)

- une entreprise hasardeuse et soudaine (p. 224).

L'adjectif étant une catégorie majeure, la règle générale de conjonction pourra s'appliquer : Adj — conj Adjⁿ ; elle s'appliquera pour l'adjectif attribut, avant que la relative soit enchâssée puis réduite. La transformation d'antéposition s'appliquera (ex.p.444) à l'ensemble de la structure coordonnée. Cependant, pour une belle charge et honorable (p. 814), seul le premier adjectif est antéposé, ce qui est

contraire à "The Coordinate Structure Constraint" de J.R. Ross : "In a coordinate structure, no conjunct may be moved, nor may any element contained in a conjunct be moved out of that conjunct"⁽¹⁴⁸⁾. Cette contrainte ne doit pas s'appliquer à l'antéposition d'adjectifs conjoints. Pour que celle-ci puisse avoir lieu, il faut au préalable effacer le nœud A dominant les adjectifs conjoints^(148bis); la contrainte de Ross n'empêche plus l'antéposition du premier adjectif :



L'antéposition peut alors s'appliquer au premier adjectif, laissant le second (et honorable) à sa place.

(II) Structures particulières (autres, deux) :

Exemples : (i) autres : - par un côté ou autre (p.724).

- par un chemin ou autre (p. 64).

(ii) deux : - une lieue et demie (p. 774)

- plus d'un mil et demy (p. 364).

. L'analyse structurale est la même :

X	+	[- défini]	+	Y	+	N	+	conj	+	X	+	[- défini]	+	Dénotatif	+	N
1		2		3		4		5		6		7		8		9

148) op.cit.p.89. Le "principe de A sur A" de Chomsky ne permet pas non plus l'antéposition de l'adjectif (cf. infra, 4.5.).

148bis) cf. Ross, J.R., op.cit, p. 96-97 ("Conjunction Reduction").

Il y a eu d'abord conjonction de deux syntagmes nominaux (1 - 4 + 6-9).

- Condition : 2 = 7, et 4 = 9 (identité de [- défini] et du nom)
- Changement structural : Effacement du [- défini] et du nom du N° conjoint :

X + [- défini] + Y + N + conj + X + Ø + Dénotatif + Ø

1 2 3 4 5 6 7 8 9

NB. La conjonction est différente : ou avec autre, et avec deux ; une "condition de sortie" devra le spécifier.

4-4-2-5- Conjonction avec aussi :

Exemple : les roys ne les princes ne doivent ainsi traicter les estrangers. BY leurs subjets aussi (p.614).

Suivant N. Ruwet⁽¹⁴⁹⁾ la transformation de conjonction introduit aussi à la fin de la seconde phrase conjointe ; la présence de aussi permet alors d'effacer la partie du syntagme verbal qui est identique (ici, le verbe et l'adverbe, ainsi traicter)⁽¹⁵⁰⁾. Le cas de aussi ne concerne donc pas le syntagme nominal, mais la phrase entière : aussi est un complément de phrase, et non un adverbe lié au syntagme nominal.

4-5-1-L'EXTRAPOSITION HORS DU SYNTAGME NOMINAL.

Cette transformation a pour effet de déplacer (à droite), hors du syntagme nominal, une phrase entière ou réduite ; elle s'applique donc tardivement, quand les opérations d'enchâssement ont été effectuées complètement. Elle concerne :

149) op.cit, p. 209-210.

150) selon Salkeff M. II, p. 8-14 (Contraintes sur "la réduction à zéro sous conjonction").

(i) les relatives restrictives :

- le temps viendra que la chance tournera (p. 724)
- regarder si quelque occasion se pourroit présenter, où vous pussiez employer vostre hardiesse et adresse (p. 34).

(ii) les relatives appositives :

- six arquebuziers gascons s'estoient venus rendre du camp des ennemis de nostre costé, lesquels le ratina (p. 34).
- nous avions prins un grand paquet de lettres, le jour propre que nous arrivames à Rabastens, que monsieur de Montanet envoyoit au visconté de Caumont (p. 774).

(iii) les participes adossés :

- vostre nation s'est faitte remarquer par tout le monde, ayant eu si souvent tant de belles et grandes victoires (p.564).
- Le Roy, par ses lettres, que j'ay encores, parlant à mes amis, tesmoignoit ... (p.834)

(iv) les comparatives issues de [Spec. N°] :

- Cela donna plus de travail à l'esprit de la Reyne que tout le demeurant (p.474).

(v) les compléments de noms phrastiques :

- le bruit court partout qu'en se rend (p.244).

Le déplacement de la séquence se fait dans deux conditions différentes :

- (1) Si le syntagme nominal est sujet, elle se déplace après le syntagme verbal.
- (2) Si le syntagme nominal est objet, elle se déplace après un autre complément du verbe, ou un complément de phrase.

au moins deux noeuds (cf.4.1.3.1.) ; nous avons ainsi effacé le noeud P dominant les participes et adjectifs issus de relatives restrictives (cf.4.1.3.), ainsi que certaines séquences issues de [Spec, Nⁱ] et [Spec, Aⁱ] (cf.4.2.). L'effacement de ce noeud P, qui se produit avant l'extraposition, empêche de déplacer hors du syntagme nominal des séquences comme les adjectifs ou participes épithètes : en effet, d'après l'index structural de l'extraposition, cette transformation ne peut s'appliquer qu'à des séquences dominées par un noeud P.

Cependant, nous n'avons pu appliquer le "tree pruning" aux réductions de relatives appositives (cf. 4.4.1.2.), puisque celles-ci peuvent être extraposées (cf. ex.(iii)). En outre, l'application du "tree pruning" aux séquences issues de [Spec, Nⁱ] (cf.ex.(iv)) empêche leur extraposition ; il convient là aussi d'assouplir la règle, en considérant que l'élément que représente un noeud, et, dans ces conditions, l'effacement du noeud P dominant que Nⁱ (que tout le demeurant) ne se produira pas (P dominant deux noeuds, que et Nⁱ). Moyennant ces aménagements, la règle du "tree pruning" permettra toutes et seulement les extrapositions formant des phrases grammaticales.

4-6- LES TRANSFORMATIONS LIEES AUX "NOMINAUX DERIVES" ET AU POSSESSIF.

Ces transformations opèrent de la même façon pour les

155) A proposed Rule of Tree-Pruning, in Readings in Transformational Grammar (Reibel D.A. and Schane S.A. eds), Prentice-Hall, 1969, p. 288-299.

possessifs marquant la possession inaliénable, et pour les nominaux dérivés : les mêmes opérations de déplacement s'effectuent, lorsque la règle (NSC VII) a réécrit l'article :

Article → (Dém) [² Défin] (N^o) (cf.1.2.4.2.).

4-6-1- Transformations liées aux "nominaux dérivés".

Ces nominaux, qui possèdent les mêmes restrictions de sélection que des verbes (ou des adjectifs) ont été introduits comme noms dans le lexique, et reliés aux verbes (ou aux adjectifs) par des règles de redondance (cf.3.2.5.). Plusieurs transformations s'appliquent aux syntagmes nominaux dont ils sont le centre.

Exemples : (1) La perte de cette bataille (p.44)

(2) L'enterrement de sa femme (p.704)

(3) Sa prise (p.44)

(4) l'espérance du butin (p.244)

(5) La rupture du pont (p.754)

(6) l'arrivée des cinq enseignes (p.504)

(7) la mort du Roy (p. 464)

(8) son arrivée (p.124)

(9) leur mort (p.34)

(10) la puissance des hommes (p.344)

(11) l'avarice du soldat (p.104)

(I) Dans les exemples (1) à (5), la transformation passive s'applique à un syntagme nominal complexe, de forme : (156)

156) Remarques sur la nominalisation, p.108-117. 4+1 est obtenu par la réécriture de COMP (NS XII).

$$\begin{array}{cccccc} [+ \text{ défini}] & + & N^{\text{pl}} & + & N & + & \text{Prop } N^{\text{pl}} & + & \text{par } \Delta \\ \text{Art } 1 & & 2 \text{ Art} & & 3 & & 4 & & 5 \end{array}$$

(a) Postposition de l'agent : N^{pl} (position 2) prend la place de Δ ; dans nos exemples, il est $[- \text{ défini}]$ (cf. gn à l'actif), et le groupe PAR ON est effacé.

(b) Pour l'exemple (3) seulement, "antéposition de l'objet" :

Au préalable, on applique la règle de formation du possessif (cf. 4.1.2.1.) : de devient affixe adjectif, puis permuté avec N^{pl} ⁽¹⁵⁷⁾. La séquence $N^{\text{pl}}\text{-af}$ est placée devant le nom : $[+ \text{ défini}] N^{\text{pl}}\text{-af} + N$ (la - lui af - prins). Il reste à appliquer la règle morphophonologique, qui donne sa prins. Dans les syntagmes nominaux (1)(2)(4)(5), l'antéposition de l'objet ne doit pas s'appliquer, puisque l'objet figure déjà à sa place de surface.

(II) Les syntagmes nominaux (6) à (11) n'ont pas à subir la transformation passive. Cependant, pour les exemples (6)(7)(10)(11), on appliquera la même règle de postposition de l'agent, qui placera le "sujet" après le nom, soit :

$$\begin{array}{cccccc} [+ \text{ défini}] & + & N^{\text{pl}} & + & N & + & (\text{prop } N^{\text{pl}}) & + & \text{par } \Delta \\ \text{Art } 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 \end{array}$$

\Rightarrow 1 2 3 4 par N^{pl} .

Ensuite, une transformation secondaire remplace par par de, et donne la structure de surface observée (après application de la règle morphophonologique $de + le \rightarrow du$, $de + les \rightarrow des$).⁽¹⁵⁸⁾

157) De cette façon, la règle de dérivation du possessif se trouve semblable à la dérivation du possessif marquant la possession aliénable (cf. 4.1.2.1., et note 122).

158) cf. Remarques sur la nominalisation, p.112-113.

N.B. Le constituant 4 (prep Nⁿ) ne peut recevoir le sujet postposé, car il peut dominer un objet, comme dans le cas de arrivée (l'arrivée des cinq enseignes à Montauban, par exemple).

Dans les exemples (8) et (9), il n'y aura pas de postposition de l'agent, mais formation du possessif selon les règles indiquées : le sujet figurant déjà dans l'article, aucun déplacement n'est à effectuer.

4-6-2- La possession inaliénable.

Comme pour le sujet des "nominaux dérivés", le syntagme nominal dénotant le possesseur (possession inaliénable) figure dès la base dans l'article, selon la règle : Article → [+ défini] Nⁿ. Pour générer la structure de surface, deux dérivations différentes pourront se produire :

(I) Lorsque le possesseur est exprimé, en surface, par un syntagme prépositionnel :

Exemples : l'esprit de la Reyne (p.474) ; les mains du prestre (p.114) ; l'esprit de l'homme (p.24).

L'analyse structurale de départ rattache le possesseur à l'article :

X - [+Défini] Nⁿ - Y - N (le + la Reyne + esprit).
Art Art

Le syntagme nominal est postposé au nom centre ; (159)

X [+Défini] - Y - N - Nⁿ : le + esprit + la Reyne.

159) cf. Remarques sur la nominalisation, page 107 (règle 38) ; cette règle est, selon Chomsky N., distincte de la règle de post-position de l'agent (ibid, p.115).

La préposition de est introduite par la règle générale s'appliquant aux constructions N - Nⁿ(97) : X [+ Défini] - Y - N de Nⁿ : l'esprit de la Roynne.

(II) Lorsque le possesseur est exprimé, en surface, par le déterminant possessif :

Exemples : sa teste (p. 64) ; sa conscience (p. 544) ; vos yeux (p. 794) ; sa main (ibid).

Comme pour mon arrivés, leur mort, aucun déplacement n'est à effectuer : le syntagme nominal dénotant le possesseur se trouve déjà rattaché à l'article, selon la même règle : Article \rightarrow [+ Défini] Nⁿ. Le syntagme nominal est pourvu de l'affixe adjectif permettant de dériver le possessif, puis les règles de formation du possessif s'appliquent ; après la permutation (af - Nⁿ \rightarrow Nⁿ-af), la séquence [+défini] + Nⁿ+af (où (92) Nⁿ contient un pronom ou un nom personnel) se réécrit par sa, sa, vos.

4-7- LES TRANSFORMATIONS DE DÉPLACEMENT.

Après avoir défini, pour chaque grand type de transformation, les transformations singulières qui s'appliquent successivement, il reste à définir des transformations singulières isolées, qui ne sont pas reliées à une opération plus vaste. Les transformations de déplacement s'appliquent toutes à des constituants qui sont contigus, et ont pour effet de placer un constituant à droite ou à gauche de celui qui le suit immédiatement. (160)

160) Comme le note Chomsky N. (Aspects, p. 196-197), l'opération de déplacement décrit ce qui était auparavant considéré comme une permutation.

.T41 : Déplacement du cardinal après autre :

exemple : les autres deux caisses (p.664).

$$\begin{array}{cccccccc}
 X + \text{Cardinal} + \text{autre} + Y & \implies & X + \text{autre} + \text{Cardinal} + Y, & \text{où} \\
 1 & & 1 & & 2 & & 3 & & 4 \\
 2 & & 3 & & 4 & & 1 & & 2 & & 3 & & 4
 \end{array}$$

X est l'article, défini ou indéfini (morphème zéro : autres nil casus p.424).

Cette règle est optionnelle, puisque la séquence cardinal + dénotatif est attestée : deux autres arsebuxiens (p.439).

.T42 : Déplacement de aucun après le nom :

exemples : signe aucun (p.114)
charge aucune (p.494)

$$\begin{array}{cccccc}
 X + \text{aucun} + N & \implies & X + N + \text{aucun}. & \text{(Cette règle est optionnelle).} \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 & & 6
 \end{array}$$

Dans notre corpus, aucun suit le nom seul ; dans l'ensemble du texte, nous avons relevé un seul exemple où aucun s'insère entre le nom et un adjectif : sans pierre aucune carrée (p.211). Nous n'en tiendrons pas compte, et ne noterons que le nom dans l'index structural de la transformation.

.T43 : Déplacement de l'adjectif entre le nom et son complément (obligatoire)

$$\begin{array}{cccccccc}
 X + N + \text{Prep} + N' + \text{Adj} & \implies & X + N + \text{Adj} + \text{Prep} + N' \\
 1 & & 2 & & 3 & & 4 & & 5 & & 6 & & 7
 \end{array}$$

Exemple : la table honnête d'un capitaine (p.454).

Cette transformation s'applique tardivement, lorsque la réduction de la relative a formé l'adjectif épithète ; elle ne s'applique que si

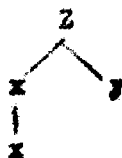
COMP → Prep N°, où Dét / \emptyset . On pourrait ne pas mentionner cette opération, qui ne rend compte que d'une occurrence de notre corpus; mais comme, pour les trois premiers livres du texte, 6 occurrences (sur 32 séquences contenant un adjectif et un syntagme prépositionnel) sont observés, nous intégrons cette règle à notre modèle.

Ces trois transformations de déplacement correspondent à l'analyse de J.E.Emonds : ce sont des "Mouvements mineurs" ("transformation qui déplace un constituant B par dessus un seul constituant C qui lui est contigu")⁽¹⁶¹⁾, ^{car} / l'analyse syntagmatique montre que les constituants contigus sont en relation de "En Construction avec"⁽¹⁶²⁾, ils ne sont pas en relation Romine, et "il existe un noeud Z qui Domine immédiatement y et qui domine x" :

.Td1 : le noeud Dét domine immédiatement Cardinal et autre, ce qui représente un cas particulier de la relation "En construction avec" :



.Td2 : le noeud N° domine immédiatement N, alors que aucun est dominé par [Spec, N°], soit :



.Td3 : le noeud N° domine immédiatement COMP (Prep N°) et Adj, ce qui représente le même cas particulier que Td1.

161) Granig, B.N., op.cit, p.103-104.

162) *ibid*, p. 21-22.

4-8- LES TRANSFORMATIONS D'EFFACEMENT.

Comme pour les déplacements, nous ne notons que des transformations singulières qui ne sont pas liées à une transformation plus générale. Les transformations d'effacement sont strictement limitées par N.Chomsky, afin de "garantir le caractère récupérable de l'effacement : une opération d'effacement ne peut éliminer qu'un élément fictif, ou un formant explicitement mentionné dans l'indice structural (..) ou le représentant désigné d'une catégorie (...), ou un élément qui est représenté ailleurs dans la phrase, à une position déterminée"⁽¹⁶³⁾.

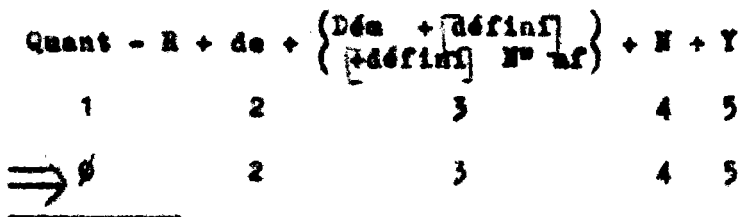
Suivant ce dernier cas, nous avons, pour les relatives et les comparatives, appliqué une transformation de rature d'un terme Y avec un terme X identique. Des quatre opérations d'effacement que nous allons définir, les trois premières effacent "un formant explicitement mentionné dans l'indice structural", la dernière "un élément qui est représenté ailleurs" dans le syntagme nominal.

• Ta 1 : Effacement de Quant - R (optionnel).

Exemples : - qu'il envoyait de ses forces (p.624).

- on ne fera plus de ces fautes (p.824).

Selon la remarque de M. Salkoff, l'adverbe de quantité est effacé ;⁽¹⁶⁴⁾



163) Aspects, p.197. Voir note 104, pour une comparaison des types de transformations permissives.

164) cf.M.Salkoff I, p.92 : "occurrence de la chaîne Qd de N, avec Qd = \emptyset ".

Cette transformation devra s'appliquer après insertion de N^o-af dans l'article (cf.4.1.2.1.) : de ses forces provient donc de Quant-R + de + Article + P, où Article \rightarrow [+défini] N^o, et où P est remplacé par une relative (qu'il avoit), comme le montre la comparaison avec les forces que nous avions (p.644).

• Te 2 : Effacement ou réduction de du, de la, des ("règle de cacophonie"), (165)

Cette règle se décompose en deux règles distinctes :

$$(a) \underset{1}{\text{de}} + \underset{2}{\left\{ \begin{array}{l} \text{du, de la, des} \end{array} \right\}} \Rightarrow \underset{1}{\text{de}} \underset{2}{\emptyset} \text{ (ou : } \underset{1}{\text{du, de la, des}} \Rightarrow \underset{2}{\emptyset/\text{de-}/\text{).}$$

Chaque fois que la préposition de précède du, de la, des (articles indéfinis), ces derniers sont obligatoirement effacés :

Exemples :

(i) "Complément d'agent" :

- ces vallons, qui sont couverts de taillis (p.234) : de + des \Rightarrow de.

(ii) "Complément déterminatif" :

- une cornette d'argoulets (p.624) : de + des \Rightarrow de

- un petit morceau de pain (p.294) : de + du \Rightarrow de.

(iii) "Adverbes de quantité + de" :

- peu de temps (p.814), un peu de feu (p.134) : de + du \Rightarrow de

- tant de victoires (p.824), peu de jours (p.514) : de+des \Rightarrow de.

- guère de résistance (p.274), trop de caresse (p.834) :

de + de la \Rightarrow de.

165) Gross, Maurice, Sur une règle de "cacophonie", Langages, 7, 1967, p. 105-119.

(b) { de le, de la, de les } + autre + (adv) adjectif + Npl → de ø
+ autre + (adv) adj + Npl :

« Remarques : (1) Pour que cette règle ne soit pas interprétée comme la substitution de de à du, de la, des, on devra faire figurer dans le lexique les entrées de la, de la, de les, et non directement du et des. Ensuite, si ces trois articles ne sont pas effacés ou réduits, du et des seront obtenus par l'application d'une règle morphophonologique générale, qui unit préposition et article défini (de + le, de + les, à + le, à + les).

(2) Cette règle d'effacement ne s'applique qu'aux syntagmes nominaux au pluriel, car dans notre corpus, aucun groupe nominal singulier n'est attesté, et dans le reste du texte de l'Édition, les exemples sont rares (boire de bon vin, p.452).

(3) Cette règle de réduction est obligatoire (cf. II, 1.1.0.3.), et doit s'appliquer tardivement, après l'antéposition de l'adjectif.

(4) Comme autre et les adjectifs ne figurent pas en même temps devant le nom, une condition devra être jointe, spécifiant que la règle s'applique seulement si "autre ou adjectif (et non les deux) / ø".

- Exemples :
- de grandes difficultés (p.784), de bonnes gens (p.284), de beaux coups (p.164).
 - d'autres inconvénients (p.454), d'autres demandes (p.174)
 - d'honnêtes gens (p.454), de tristes marques (p.534), de fort belles lettres (p.314).

- Condition : 5 = 8
- Changement structural : 5 \Rightarrow \emptyset .

Les symboles facultatifs seront choisis selon le syntagme nominal à dériver :

- (1) 2 = \emptyset ; Dém = \emptyset ; 6 et 7 = \emptyset .
- (2) 2 = \emptyset ; Dém et Nⁿ = \emptyset ; Adv et Adj \neq \emptyset ; P \neq \emptyset .
- (3) [-défini] réalisé par \emptyset (RSC IX). Dém, Adv, Adj = \emptyset - La transformation de conjonction a été appliquée pour le premier exemple, dans lequel Nⁿ = \emptyset .
- (4) [-défini] réalisé par \emptyset (RSC IX). Nⁿ, Adv, = \emptyset , et Adj \neq \emptyset .

Après cette transformation d'effacement, une transformation de déplacement à gauche peut produire la séquence de surface :

(5) de cinq compagnies j'en avois envoyé deux à Villeneuve (p.704).

• Index structural :

N ⁿ	Aux	V	[-défini]	Cardinal	Ni	prep	[-défini]	cardinal	Ni	Y
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

• Conditions :

6 = 10 (identité des noms), et 5 \neq 9 (Cardinaux différents).

• Changement structural :

- (a) Effacement du nom identique : 6 \Rightarrow \emptyset .
- (b) Déplacement en tête de phrase, avec trace pronominale PRO = de Nⁿ :

prep	[-défini]	Cardinal	N	N ⁿ	Aux	V	[-défini]	Cardinal	[de N ⁿ]	Y
7	8	9	10	1	2	3	4	5		11
- (c) Le pronom en est placé devant Aux (Parfait + TPN).

Remarque : L'étape (b) (déplacement) rendra aussi compte des séquences comme : de jeunes nous en faisons assez

Il n'y a pas effacement du nom, mais seulement déplacement du syntagme prépositionnel et réécriture du pronom par en :

N^w Aux V Quant - R - de [- défini] N
 1 2 3 4 5 6 7

Après l'effacement de de (cf. Te 2, a), le déplacement s'effectue :

de β N N^w Aux V Quant - R [de N^w]
 5 6 7 1 2 3 4

Puis le pronom est placé devant le verbe, et se réécrit par en.

4-9- L'ORDRE DES TRANSFORMATIONS.

4-9-1- Selon le "principe cyclique" (cf. 0.3.1. et 4.0.), on applique successivement toutes les transformations à la phrase "la plus basse" dans l'indicateur syntagmatique, puis on "remonte" progressivement pour aboutir à la phrase la plus haute (phrase matrice). Dans le cadre du syntagme nominal, trois noeuds cycliques sont à considérer : le noeud N^w, le noeud A^w, et le noeud P. Dans la liste des transformations que nous avons dressée, l'ordre sera le suivant :

I- Transformations affectant le syntagme adjectival qui, dans le syntagme nominal, figure dans le syntagme verbal d'une phrase enchâssée : insertion d'une phrase à la place du symbole P de $[\text{Spec}, A^w]$, et déplacement de que P après Adj (cf. 4.2.2.), ou transformation de conjonction des adjectifs (cf. 4.4.2.4.).

II- Transformations affectant les phrases enchâssées dans le syntagme nominal (relatives restrictives ; complétives ; comparatives placées dans $[\text{Spec}, N^w]$) : réagencement de leurs constituants, transformations passives, négatives, ...

III) Transformations affectant le syntagme nominal, qui, /

notre étude, représente le noeud le plus élevé : formation des comparatives à partir de [Spec, N'], opérations de conjonction (N°, N', COMP, ...).

Ce principe cyclique est justifié dans notre étude ; cependant, en ce qui concerne la conjonction de N°, il est coûteux : lorsqu'une relative (ou un adjectif) est rattachée à l'ensemble des conjoints, on doit prévoir une règle de "chute des conjoints identiques" pour en rendre compte. Si la conjonction de N° avait lieu avant l'enchaînement de la relative, le problème ne se poserait pas, et cette règle serait inutile.

4-9-2- Ordre extrinsèque/ordre intrinsèque.

L'ordre intrinsèque des règles "est simplement une conséquence de la façon dont les règles sont formulées"⁽¹⁶⁷⁾ ; si l'index structural d'une transformation T2 comporte une séquence obtenue par application d'une transformation T1, il y aura un ordre intrinsèque $T1 \rightarrow T2$; pour la réduction adjectivale par exemple, l'index structural de la transformation comporte une relative placée après le nom : la transformation de déplacement de la relative après le nom précède donc, par ordre intrinsèque, la réduction de la relative. L'ordre extrinsèque, lui, est "imposé par la mise en ordre explicite des règles"⁽¹⁶⁸⁾ ; ainsi, au nom de cet ordre, le principe cyclique précise explicitement que les transformations singulières s'appliquent aux phrases constituantes avant l'enchaînement, et aux phrases matrices après l'enchaînement.

167) Aspects, note 6, p. 183.

168) ibid; cf. Rawet, N, op.cit, p.286-287.

N. Chomsky ajoute qu'"il n'y a aucune raison d'imposer un ordre extrinsèque aux transformations généralisées"⁽¹⁶⁹⁾, ainsi, lorsqu'un nom phrastique est suivi (en surface) et d'une relative restrictive et d'une complétive, il n'y a aucune raison de fixer un ordre à ces deux enchaînements : la relative peut s'insérer avant la complétive, ou inversement.

Nous avons imposé un ordre intrinsèque à toutes les transformations de réduction d'une phrase (réduction adjectivale, participe, possessive de la relative, réduction infinitive des complétives, réduction des comparatives) : ces opérations de réduction s'appliquent après l'enchaînement, et non avant celui-ci. Des raisons empiriques justifient ce choix : par exemple, la réduction des relatives met en jeu le temps du verbe, le "pronom relatif" en fonction de la phrase matrice ; de même, la réduction infinitive met aussi en jeu le temps du verbe, et, lorsqu'il y a effacement du sujet sous identité, elle doit prendre en compte la phrase matrice.

Les transformations mineures suivent aussi un ordre intrinsèque : le déplacement de l'adjectif (T43) avant le complément suit la réduction de la relative de même que les transformations d'effacement Ta 2 et Ta 4.

Enfin, l'extraposition hors du syntagme nominal suit un ordre extrinsèque (elle doit s'appliquer après le "tree pruning", pour éviter le déplacement de certains constituants, et donc après la réduction de la relative), et un ordre intrinsèque : son index structural

169) Aspects, p. 183.

comporte le symbole P, qui est déplacé ; si l'extraposition s'applique aux relatives restrictives et aux comparatives issues de [Spec, N], ces deux catégories ont été d'abord placées après le nom.

4-10 - LISTE DES REGLES TRANSFORMATIONNELLES.

Nous résumons les règles du composant transformationnel, en indiquant chaque fois le nombre de groupes nominaux du texte qu'elles permettent de dériver :

• <u>RT 1</u> : Transformations affectant le [Spécifieur, A] (cf. 4.2.2.), dont réduction de la phrase -	22 9
• <u>RT 2</u> : Transformation relative (restrictive) (cf.4.1.) :	807
- Relative complète (à opérateurs = 42 ; "il y a"=4)	197
- Réduction au participe	21
- Réduction adjectivale	241
- Antéposition de l'adjectif	192
- Formation du possessif (possession aliénable)	309
- Formation de <u>ledict</u> et <u>-icy, là</u>	20 + 19
• <u>RT 3</u> : Transformations affectant [Spec, N] (cf.4.2.1.) dont réduction de la phrase -	14 9
• <u>RT 4</u> : Transformation complétive (cf. 4.3.) dont réduction à l'infinitif -	46 25
• <u>RT 5</u> : Transformations de conjonction (cf.4.4.)	
- <u>Conjonction de phrases</u> → relative appositive (cf.4.4.1.)	140
+ Réduction au participe	13
+ Réduction adjectivale	131
+ Réduction au nom (ou SN) apposé	5

- Autres transformations de conjonction :	
- Conjonction de N' ou N" (cf.4.4.2.1.)	128
- Conjonction d'adjectifs (cf.4.4.2.4.)	16
- Cardinaux conjoints (cf. 4.4.2.1.)	54
- Syntagmes prépositionnels conjoints (cf.4.4.2.2.)	13
- <u>ou autre, et deux</u>	7
<hr/>	
• RT 6 : Extraposition hors du syntagme nominal (cf.4.5.)	32
<hr/>	
• RT 7 : Transformations liées aux nominaux dérivés (cf.4.6.)	
- "Postposition de l'agent" :	16
- "Antéposition de l'objet" :	4
• RT 8 : Postposition de N" (possession inaliénable et "liaison intrinsèque")	37
<hr/>	
Règles de déplacement (cf.4.7.)	
• TD 1 : Déplacement du cardinal après autres	4
• TD 2 : Déplacement de aucun après N	2
• TD 3 : Déplacement de l'adjectif entre N et COMP	1
<hr/>	
Règles d'effacement (cf. 4.8.)	
• Te 1 : Effacement de Quant-R :	5
• Te 2 : Effacement de <u>du, de la, des</u> (- total (- partiel (de)	108 20
• Te 3 : Effacement de <u>au + matin</u>	8
• Te 4 : Effacement du nom	18

En considérant ces chiffres, on remarquera que cinq règles produisent moins de cinq occurrences chacune : la formation des relatives avec qu'il y a, "l'antéposition de l'objet", et les trois règles

de déplacement. Par ailleurs, deux autres règles produisent cinq occurrences chacune : la réduction de la relative au SN apposé, et l'effacement de Quant-R. On peut hésiter à conserver de telles règles, qui sont peu productives au regard de notre seul corpus. Cependant, à la lecture de l'ensemble du texte, chacune de ces règles se révèle nécessaire : aussi, nous préférons choisir une grammaire "plus forte", rapportée à notre corpus, à une grammaire "plus faible", qui élimine une partie des groupes nominaux attestés. Ce faisant, nous espérons que notre modèle transformationnel, en étant capable d'énumérer un nombre convenable de groupes nominaux de la langue de Monluc, atteindra à la fois une complétude et une adéquation suffisantes⁽¹⁷⁰⁾ ; au regard de l'ensemble du texte, notre grammaire, qui décrit davantage de faits que ceux observés dans un échantillon limité, n'apparaîtra pas trop faible, et l'on pourra espérer que, du point de vue de la complétude, elle énumérera un ensemble suffisant de groupes nominaux du texte. Cependant, en évitant de donner à nos règles une puissance qui soit bien trop grande au regard de notre corpus, c'est-à-dire en limitant le pouvoir de notre grammaire, nous pensons avoir bâti une grammaire qui n'est pas trop forte (qui n'énumère pas des groupes nominaux n'appartenant à la langue de Monluc), et être parvenu à une adéquation convenable.

170) cf. Martin, Robert, Des exigences de la linguistique théorique : selon I.A. Mel'čuk, la complétude et l'adéquation rendent compte du concept d'exhaustivité d'une grammaire. cf. I, 3.2.1.

4-11- GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE ET DIACHRONIE.

4-11-1- Notre modèle transformationnel est essentiellement synchronique, bien que nous ayons fait parfois référence à des faits de l'ancienne langue pour justifier telle ou telle règle. Il est intéressant de se demander comment, du point de vue de l'évolution de la langue, la forme d'une grammaire générative peut, elle aussi, évoluer. Selon Maurice Gross, il n'y a pas évolution des transformations, mais des conditions sur les transformations : "Les transformations (e.g. l'extraposition, [pc s]) n'évoluent ni temporellement ni géographiquement, ce sont les conditions (lexicales) sur ces transformations qui peuvent évoluer"⁽¹⁷¹⁾. Comparons notre modèle à celui qui est utilisé pour décrire le français moderne ; la base catégorielle est identique. Les règles syntagmatiques sont les mêmes, ce qui constitue un argument en faveur du caractère universel (et atemporel) des règles de la base ; mais seule une comparaison avec l'ancien français pourrait confirmer une telle affirmation. Par contre, comme le remarque M. Gross, les conditions lexicales sont différentes : outre l'emploi de mots aujourd'hui disparus de l'usage courant (foras, pron,...), le comportement de certains éléments lexicaux a changé en français moderne : le possessif tonique ne s'emploie plus comme déterminant (sauf dans des expressions figées), certains "numéraux" (quelques, divers) peuvent être précédés de l'article défini, l'emploi de ledit est figé, /domine pour les adjectifs épithètes⁽¹⁷²⁾. Dans tous ces cas, ce sont les conditions

171) Méthodes en syntaxe, p.230. Pour notre attitude relative à la diachronie synchronie/diachronie, cf.I, 3.3.

172) La Grammaire Larousse du Français contemporain (Chevalier, J.C., Arrivé, M, Blache-Benveniste, Cl, Peytard, J, Paris, Larousse, 1964, § 312) indique que 65 % des adjectifs épithètes sont postposés. Nous parlons ici des occurrences relevées.

lexicales qui ont changé : pour les adjectifs, par exemple, les conditions d'application de l'antéposition seront moins vastes que dans notre texte. De même, l'absence du déterminant, plus importante qu'en français moderne, tient en partie à des conditions lexicales : sous-catégorisation des noms, adjectifs particuliers (autre, grand, deux,...); celles-ci ont disparu, ou ont été réduites en français moderne.

Cependant, nous observons que les conditions d'application des règles peuvent changer indépendamment des conditions lexicales : certes, l'importance de la conjonction de deux noms, dans notre texte, peut s'expliquer lexicalement, comme nous l'avons fait, ainsi que le caractère optionnel du pluriel de deux noms conjoints au singulier. Mais d'autres faits ne sont pas liés au lexique : la distance de l'ex-traposition, qui peut déplacer un constituant au delà d'une phrase (cf. 4.5., exemples de relatives appositives), la "dislocation" du groupe nominal (cf. 4.8., Te 4 : de dét N..., Q ou Qd), l'effacement optionnel du pronom représentant l'antécédent de la relative. Pour généraliser, nous dirons que les règles transformationnelles en question sont optionnelles en Moyen Français, et obligatoires ou disparues en Français moderne, ou bien ont un champ d'application plus vaste qu'en Français moderne. Non seulement les conditions d'application (non lexicales) des règles évoluent, mais certaines règles mêmes peuvent disparaître, ce qui est plus rare il est vrai. Et il semble naturel que la performance joue un rôle important dans cette évolution.

4-11-2- La notion d'acceptabilité.

Comme la compétence, la performance se modifie temporellement ; les conditions d'acceptabilité en particulier nous semblent bien différentes dans le texte de Monluc.

Parmi les cinq cas de "limitation de la performance" que N.Chomsky distingue, certains sont bien représentés dans le texte de Monluc :

(I) "L'emboîtement répété contribue à l'inacceptabilité".

(IV) "l'emboîtement d'un élément long et complexe réduit l'acceptabilité". (175)

Exemples :

- "mais il voulut adjoindre plus de foy à un masson gascon aposté, que les ennemis avoient jetté dehors, faisant se venir rendre pour amuser monsieur le mareschal à le faire venir assaillir la ville par le costé qu'il l'assaillist, et à son ingénieur, que à moy" (p.78).

- "Je m'accorday avec ques monsieur de Saint-Orens, qu'il m'en print cinq ou six d'Astefort, et surtout un capitaine Morellet, chef des autres, sous couleur qu'il luy vouloit donner son enseigne, et que, s'il le pouvoit prendre, luy et ceux que je nommois, avec ques belles paroles, il les m'amenast à Sainct-Mesard en mesme jour que je faisois l'execution, qui estoit un jour de vendredy" (p.484).

- "Or, il y avoit un prestre de Barges, qui estoit banny et se tenoit à Fossan, qui estoit amy de Granuchin, lequel faisoit tout ce qu'il

175) Aspects, p.25; "Les syntagmes A et B forment une construction emboî-tée si A tombe entièrement à l'intérieur de B, avec un élément non-nul à sa gauche à l'intérieur de B et un élément non-nul à sa droite à l'intérieur de B" (p.24).

pouvoit pour sa delivrance, qui fust appellé à leur deliberation, pour-
ce que ledict prestre avoit parlé souvent au comte en faveur dudict
Granuchin"(p.110).

Dans ces trois phrases complexes, les séquences soulignées sont emboîtées de façon répétée ; il s'agit surtout de relatives et de leur réduction. En outre, ces séquences emboîtées sont généralement longues et complexes (première phrase surtout). De telles constructions, nombreuses chez Monluc, justifient le jugement de Maxime Lanusse :

"Où Monluc s'éloigne le plus de l'usage régulier, c'est dans la construction même de la phrase (...). Il arrive parfois que la période se prolonge ; Monluc s'embrouille parmi des incidentes qui maladroitement se relient les unes aux autres et s'enchevêtrent (...); il précipite sa marche et termine sa phrase au hasard, brusquement"⁽¹⁷⁴⁾. Cette acceptabilité, plus souple qu'en français moderne, est peut être propre à la langue du XVIIe siècle, si l'on en croit Charles Bruneau :

" À la fin du XVIIe siècle, il n'existe pas, à proprement parler, de phrase française littéraire (...); la phrase des doctes, encombrée de participes et de relatives, nous paraît compliquée et "lourde"⁽¹⁷⁵⁾

174) De l'influence du dialecte gascon sur la langue française, p.188.

175) Petite histoire de la langue Française, Tome Premier, Des origi-
nes à la Révolution, Paris Armand Colin, 1962, p.124.

Certes, Monluc n'est pas un docte, et, son livre ne peut vraiment être considéré comme un texte de l'ordre de l'écrit⁽¹⁷⁶⁾; en tout cas, la souplesse et la liberté relatives de la performance font une des originalités du livre de Monluc, en lui donnant, comme le dit M.Lanusse,⁽¹⁷⁴⁾ "je ne sais quelle saveur propre".



176) On sait qu'un texte écrit peut comporter des phrases qui sont inacceptables à l'oral (les limitations dues à la mémoire sont moins fortes). Mais cela ne suffit pas à expliquer l'acceptabilité douteuse du texte de Monluc : il est certes écrit, mais il fut dicté, ce qui nous conduit à le considérer en partie comme la transcription d'un discours oral, surtout dans son état primitif.

C O N C L U S I O N

En appliquant deux théories mises au point par l'étude de langues contemporaines à un texte de Moyen Français, nous avons un double but : élaborer une description adéquate du groupe nominal dans la langue de Menlus, et vérifier le pouvoir descriptif de ces théories confrontées à un état de langue passé. Pour faire le bilan de cette étude, il convient d'apprécier leur adéquation descriptive et la valeur de leur appareil théorique.

La langue de Menlus (et le Moyen Français en général) se caractérise par une liberté plus grande dans l'ordre des mots, et par une série de règles plus souples qu'en français moderne : la présence du déterminant ne suit pas toujours des règles strictes, la place de l'adjectif est moins contrainte, la distance permise à l'extraposition est plus grande. Cette liberté se manifeste par des règles généralement assorties d'exceptions, qui, comme le souligne N.Chomsky, ne remettent pas en cause les lois énoncées : "les règles générales d'une grammaire ne sont pas annulées par l'existence d'exceptions"⁽¹⁾. Certaines exceptions ont été traitées par la description syntaxique : ainsi, l'ordre autre + cardinal, non + aucun est décrit soit par de nouvelles chaînes, soit par des transformations singulières. La plupart cependant

1) Aspects de la théorie syntaxique, note 28, pages 146-147.

concernent le lexique, et ne sauraient être traitées que dans une perspective léxicaliste (adjectifs non attributifs, fonctionnement spécifique de certains noms comme les "proformes nominales",...); d'autres posent la question de la relation entre une analyse formelle et une analyse sémantique : les propriétés sémantiques qui caractérisent une sous-classe de noms ne correspondent pas exactement à des propriétés syntaxiques (cf.II, 3.1.2.). La richesse de toute langue naturelle explique l'existence de ces exceptions, puisque tout modèle formel ne peut rendre compte que d'une partie des faits de langue observés. Cependant, la liberté de la langue de Monluc se traduit différemment dans chaque théorie : dans l'analyse en chaîne, les faits ne suivant pas la règle générale sont intégrés soit par des restrictions aux chaînes, soit par l'introduction d'une nouvelle chaîne (cf.II,6.3.), ce qui amène un allongement de la liste des chaînes. Dans la grammaire générative, ces faits sont intégrés au lexique (traits des entrées lexicales, cf.III, 3.2.), ou bien les règles transformationnelles ne sont pas obligatoires, mais optionnelles, ce qui réduit leur généralité.

Par ailleurs, chaque théorie comporte certaines insuffisances dans son adéquation descriptive. Quelques faits, traités par l'analyse en chaîne, n'ont pas été intégrés au modèle transformationnel : les adjectifs ou participes introduits par de (cf.II, 2.6.), la présence possible de bien avant de (cf.II,1.7.1.3.) ; dans le premier cas, la source transformationnelle de de n'est pas claire ; dans le second, la règle de réécriture du déterminant rend difficile l'insertion de bien. Inversement, l'analyse en chaîne n'indique qu'une partie

des équivalences établies par la grammaire transformationnelle : elle traite adjectifs et relatives sous une même rubrique (ajouts droits du nom), mais n'établit pas de dérivation des unes aux autres ; certains faits ne peuvent être décrits que par l'adjonction de nouvelles chaînes, distinctes des autres (nominalisation, ordre Nom + aucun, SFREP + Nom, ... : cf. I, 1.3.2., et II, 6.3.).

Les variables retenues au départ de notre étude jouent un rôle négligeable (cf. I, 4.6.) ; l'opposition discours/récit est sans influence sur la structure du groupe nominal ; les gasconismes, dans le domaine purement syntaxique, représentent quelques cas isolés, essentiellement dans le texte des manuscrits ; les variantes de celui-ci par rapport à l'Édition ne portent pas sur la structure même du groupe nominal et ne demandent pas un traitement particulier, mais sont surtout utiles pour justifier des équivalences transformationnelles.

Le rôle de l'appareil théorique est très différent selon (2) les deux théories ; si on les compare du point de vue de la simplicité, deux constatations s'imposent : on remarque la légèreté de l'appareil théorique de l'analyse en chaîne (cf. II, 6.3.), qui se caractérise par l'utilisation de symboles en nombre limité ; pour les ajouts du nom par exemple, les symboles gH et qH, développés en une suite d'options, simplifient considérablement le nombre des règles (3). Cette simplicité de

2) Sur la "mesure de Simplicité", cf. Chomsky, Noam, Aspects de la théorie syntaxique, pages 59 et sv, et Ewert, Nicolas, Introduction à la Grammaire Générative, p. 80 sv.

3) cf. Salkoff, Morris, Construction d'un analyseur automatique du français, vol. 2, p. 10-10 sv.

l'analyse en chaîne lui permet de suivre de très près les faits à décrire. Inversement, l'appareil théorique de la grammaire générative est lourd et complexe : les règles sont bien plus nombreuses, les symboles utilisés également. Par conséquent, les faits de langue sont quelque peu voilés par l'importance de l'appareil théorique, et le modèle génératif, par son degré d'abstraction plus élevé, apparaît souvent très éloigné des faits de surface à décrire. Mais cette lourdeur théorique est largement compensée par le degré de généralisation auquel parvient le modèle génératif, qui traite de la même façon des faits que l'analyse en chaîne laisse séparés ; les notions de "Complémentiser", de "spécifieur", par exemple, permettent de traiter de façon semblable des faits analogues (subordination pour le premier, éléments accompagnant une catégorie lexicale pour le second) ; ces notions, en permettant une généralisation importante, aboutissent à une simplification de l'appareil théorique grâce à une économie du nombre des règles.

L'analyse en chaîne et la grammaire générative apparaissent, en définitive, suffisamment adéquats à leur objet ; elles apportent une description très fine de la syntaxe du groupe nominal dans la langue de Monluc et elles peuvent rendre compte de données nouvelles. Cependant, notre étude ne représente qu'une partie d'un travail qui devrait se développer dans trois directions principales. Tout d'abord, il convient de replacer dans le cadre de la phrase la description du groupe

nominal qui, nous l'avons constaté, ne peut être analysé indépendamment de cette structure plus vaste. Il faut également relier cette étude de la langue de Menluc à une recherche sur le Moyen Français en général, et sur le XVI^e siècle en particulier. Enfin, le composant syntaxique, partie centrale de la grammaire générative, doit être complété par le composant sémantique surtout, si l'on veut parvenir à une définition globale du système de la langue. Pour notre part, nous avons surtout recherché, dans un domaine restreint, à confronter deux hypothèses linguistiques à des données empiriques passées, afin de contribuer à une description plus complète du français qui parvienne à une vision d'ensemble replaçant notre langue dans son histoire.

B I B L I O G R A P H I E

1. LINGUISTIQUE GENERALE :

- BENVENISTE, Emile, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallinard, t.1, 1966, 356 p - t.2, 1974, 286 p**
- BRESNAN, Joan W, On Complementizers : Toward a syntactic theory of complement types, Foundations of Language, vol.6, n°3, 1970, p. 297-321**
- CHOMSKY, Noam, Structures syntaxiques, 1957, trad.fresse Paris, Le Seuil, 1969, 144 p**
Aspects de la théorie syntaxique, 1965, trad.fresse Paris, Le Seuil, 1971, 285 p
Questions de sémantique, 1972, trad.fresse Paris, Le Seuil, 1975, 231 p
Le langage et la pensée, 1968, trad.fresse Paris, Payot, 1976, 145 p
Conditions en transformations, Indiana University Club, 1971
- CHOMSKY, Noam, MILLER, George A, L'analyse formelle des langues naturelles, Gauthiers Villars/Mouton, Paris/La Haye, 1968, 174 p**
- GLOSS, Elisabeth, Diachronic syntax and generative grammar, Language, 41, 1965, pp.402-415**
- DUBOIS, Jean, Principes et méthodes de l'analyse distributionnelle, Langages, 20, 1970, p.3-12**
- DUGROT, Oswald, Dire et ne pas dire, Paris, Hermann, 1972, 283 p**
- EMONDS, Joseph, Root and Structure-Preserving Transformations, MIT, Ph.D, 1970**
- GROSS, Maurice, Méthodes en syntaxe, Paris, Hermann, 1975, 414 p.**
- GRUNIG, B.N., Contraintes en grammaire générative, DELAV, Paris VIII, n° 12, 1975, 147 p**
- Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique (CHEVALIER, J G, eds), Lille, PUL, 1976, 263 p**

- HARRIS, Zellig S, La structure distributionnelle du langage ; 1954 ;
Langages, 20, 1970, p.14-34
Structures mathématiques du langage, 1968, Paris, Dunod,
1971, 248 p
Du morphème à l'expression, 1946, Langages, 9, 1968,
pp. 23-50
Structural Linguistics, Chicago, The University of
Chicago Press, 1951, 384 p
String Analysis of Sentence Structure, La Haye, Mouton,
1965, 70 p
- Langue : Théorie générative étendue (Chomsky et alii), Paris,
Hermann, 1977, 222 p
- JAKOBSON, Roman, Essais de linguistique générale, Paris, Ed de
Minuit, 1963, 262 p
- KATZ, JJ, PODOR, JA, Structure d'une théorie sémantique, Cahiers
de Lexicologie, 1966
- LEEMAN, Danielle, edit, La paraphrase, Langages, 29, 1973
- MARTIN, Robert, Des exigences de la linguistique théorique, Table
ronde de Lille, 1976, inédit
- MILNER, J.Claude, Arguments linguistiques, Paris, Mame, 1973, 238 p
- MARTINET, André, Eléments de linguistique générale, Paris, A.Colin,
1970, 224 p
Le langage (dir), Paris, Gallimard, La Pléiade, 1968,
1527 p
- REVZIN, II, Les modèles linguistiques, Paris, Dunod, 1968, 201 p
- ROSS, John R, Contraintes en Variables in Syntax, MIT, Ph D, 1967,
277 p
- RUWET, Nicolas, Introduction à la grammaire générative, Paris, Plon,
1967, 448 p
Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris, Le
Seuil, 1972, 295 p
- STOCKWELL, Robert, SCHACHTER, Paul, HALL PARTEE, Barbara, The Major
Syntactic Structures of English, New York, Holt Rinehart
and Winston, 1973, 847 p
- WELLS, R S, Constituants immédiats, 1947, Langages, 20, 1970, pp.61-

2. LINGUISTIQUE FRANÇAISE :

- Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle
(ROHRER, C, RUWET, N, ed) Tübingen, Max Niemeyer Verlag,
1974
- DUBOIS, Jean, Grammaire structurale du français, t.1, Nom et pronom,
1965, 192 p ; t.3, la phrase et les transformations,
1969, 192 p, Paris, Larousse
- DUBOIS, Jean, DUBOIS-CHARLIER, Françoise, Eléments de linguistique
française, : syntaxe, Paris, Larousse, 1970, 296 p
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, Constructions à verbe opérateur, Le
Français dans le Monde, 129, 1977, pp. 29-34
- Grammaire Larousse du Français Contemporain, par J.Cl Chevalier, Cl.
Blanche-Benveniste, M.Arrivé, J.Peytard, Paris, Larous-
se, 1964, 495 p
- GROSS, Maurice, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe
du verbe, Paris, Larousse, 1968, 183 p
- GREVISSE, Maurice, Le Bon Usage, 8e éd, Gembloux, Duculot, 1964,
1194 p
- KAYNE, Richard S, French Syntax. The transformational Cycle, MIT
Press, Cambridge, 1975, 473 p
- Langue Française, Syntaxe transformationnelle du français, t.11, 1971
Linguistique et enseignement du français, t.22, 1974
Lexique et grammaire, t. 30, 1976
- ROULET, Eddy, Syntaxe de la proposition relative du français parlé,
Bruxelles, Aina, 1969, 187 p
- SALKOFF, Morris, Une grammaire en chaîne du français, Paris, Dunod,
1973, 199 p
Construction d'un analyseur automatique du français,
vol.2, Paris VII, minéo, 1975, 294 p

3. LE GROUPE NOMINAL :

- ARRIVE, Michel, Encore les indéfinis, Le Français Moderne, 53, 1965,
pp. 97-108
- BACH, Emmon, Nouns and noun phrases, Universal in Linguistic Theory
(Bach and Harms eds), London, Holt, 1970, pp. 91-124

CARLSSON, Lennart, Le degré de cohésion des groupes subst+de+subst en français contemporain, Uppsala, 1966

CHEVEL, André, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, Recherches sur le syntagme substantif, Cahiers de lexicologie, t.9, 1966, pp. 3-37

CHEVALIER, J.Claude, Eléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif, Le Français Moderne, t.34, 1966, pp. 241-253.

CLATIGNY, Michel, L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom ? Le Français Moderne, t. 34, 1966, pp. 264-279

GLEITMAN, Lila, Coordinating conjunctions in English, Language, 41, 1965, pp. 260-293

GRIMAS, A J, Comment définir les indéfinis, Etudes de linguistique appliquée, n° 2, 1963, pp. 110-122

GRESILLON, Almuth, Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle, Langages, 37, 1975, pp. 99-121

GROSS, Maurice, Sur une règle de cacophonie, Langages, 7, 1967, pp. 105-119

GUILLAUME, Gustave, Le problème de l'article et sa solution dans la langue française, Paris, Hachette, 1919, 318 p
Particularisation et généralisation de l'article, Le Français Moderne, t.12, 1944, pp. 89-107

GUINAUD, Pierre, Le système du relatif en français populaire, Langages, 3, 1966, pp. 40-48

HENRY, Paul, Constructions relatives et articulations discursives, Langages, 37, 1975, pp. 81-98

LEES, Robert B, The grammar of English nominalizations, La Haye, Mouton, 5e éd, 1968, 205 p

MAILLARD, J, Valin, R, Nounet article, Vox Romanica, T. 17, 1959, pp. 31-48

MAHMOUDIAN, Mervén, Les modalités nominales en français, Paris, PUF, 1970, 280 p

MITTERAND, Henri, Observations sur les prédéterminants du nom, Etudes de linguistique appliquée, 1963, n° 2, pp.126-134

- MOIGNET, Gérard, Le système du paradigme qui-que-quoi, Travaux de linguistique et de littérature, V, 1, 1967, Strasbourg, pp. 75-95
- POTTIER, Bernard, L'absence d'article en français et sa motivation, Revue de linguistique romane, t. 26, 1962, pp.158-162
- Readings in Transformational Grammar, Edited by David A. REIDEL and Sanford A. Schane, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969, 481 p
- REGULA, M, Encore une fois "ce fripon de valet", Revue de linguistique romane, t.36, 1972, pp. 107-111
- ROHRER, Christian, L'analyse transformationnelle des propositions relatives du français, Actes du congrès de linguistique et de philologie romanes, 1970, pp. 751-761
- SMITH, Carlotta S, Determiners and relative clauses in a generative grammar of English, Language, 40, 1964, pp. 37-52
- TUTESCU, Mariana, Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne, Bucarest-Paris, Klincksieck, 1972, 316 p
- VALIN, Roch, Grammaire et logique : du nouveau sur l'article, Strasbourg, Travaux de linguistique et de littérature, V, 1, 1967, pp. 61-74
- VAN HOUT, Georges, Franc-Math, t.1, Le Syntagme Nominal, Paris, Didier, 1973, 216 p

4. STATISTIQUE ET LINGUISTIQUE QUANTITATIVE :

- CORBELL, J.Claude, Les structures syntaxiques du français moderne, Paris, Klincksieck, 1968, 199 p
- GUIRAUD, Pierre, Problèmes et méthodes de la statistique linguistique, Paris, PUF, 1960, 145 p
- HERDAN, Gustav, Language as Choice and Chance, Geningen, Noordhoff, 1956, 356 p
- LAPOINTE, Claude, Sur une étude probabiliste en théorie de la grammaire en chaîne du français, Paris, Dunod, 1969, 48 p
- MONJALLOU, Albert, Introduction à la méthode statistique, Paris, Vuibert, 1969, 278 p

- linguistique
- MULLER, Charles, Initiation à la statistique, Paris, Larousse,
1968, 248 p
- Statistique et linguistique appliquée, Etudes de linguistique
appliquée, 1963
- Statistiques et applications linguistiques, Etudes de linguistique
appliquée, n° 1, 1971; II, n° 6, 1972
- Statistique et analyse linguistique, Colloque de Strasbourg, Paris,
PUF, 1966, 134 p
- Statistique et linguistique, Colloque de Metz, Paris, Klincksieck,
1974, 159 p

5. LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE : LE MOYEN FRANÇAIS :

- ARRIVE, Michel, CHEVALIER, J.Claude, La Grammaire, Lectures,
Klincksieck, Paris, 1970, 320 p
- BRUNEAU, Charles, Petite histoire de la langue française, t.1, Des
origines à la Révolution, Paris, A. Colin, 1966, 292 p
- BRUNOT, Ferdinand, Histoire de la langue française des origines à
nos jours, t. 2, Le XVI^e siècle, Paris, A. Colin, 1965,
512 p
- CHEVALIER, J.Claude, Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion
de complément dans la grammaire française (1530-1750),
Genève, Droz, 1968, 776 p
- COHEN, Marcel, Histoire d'une langue, le Français, Paris, Ed So-
ciales, 3e éd, 1967, 513 p
- FOULET, Lucien, Petite syntaxe de l'Ancien Français, Paris, Champion,
3e éd, 1970, 393 p
- GARDNER, R, GREENE, M A, A brief description of Middle French Syntax,
Chapel Hill, University of North Carolina, 1958, 133 p
- GOUGHENHEIM, Georges, Grammaire de la langue française du XVI^e siècle,
Lyon-Paris, I.A.O., 1951, 258 p
- GUIRAUD, Pierre, Le moyen Français, Paris, Puf, Que sais-je ?, 1963,
126 p
- HUGUET, E, Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, Paris,
Didier, 1925-1967, 7 vol.
- LANUSSE, Maxime, De l'influence du dialecte gascon sur la langue
française de la fin du XV^e à la seconde moitié du
XVII^e siècle, Grenoble, P. Allier, 1893, 465 p

MARTIN, Robert, Le mot "rien" et ses concurrents en français, du
XIVe siècle à l'époque contemporaine, Paris,
 Klincksieck, 1966, 340 p

L'ordre des syntagmes dans le Jehan de Saintré, Essai
d'une interprétation générative, Mélanges offerts à
Carl Theodor GOSSER, Berne Franck Verlag, Liège Marché
Romane, 1976, vol. 2, pp. 567-593

MOIGNET, Gérard, Grammaire de l'Ancien Français, Paris, Klincksieck,
1973, 445 p

NYROP, Kr, Grammaire historique de la langue française, Syntaxe,
t. 5 et 6, 1925 et 1930

6. MONLUC :

MONLUC, Blaise de, Commentaires, 1521-1576, Préface par Jean GIONO,
Edition présentée, établie et annotée par Paul
COURTEAULT, Gallimard, La Pléiade, 1964, 1591 p

BENE, Charles, Blaise de Monluc, Commentaires, livres VI et VII,
Université de Grenoble, UER Lettres, Bulletin n° 2,
1970

COURTEAULT, Paul, Blaise de Monluc historien, Paris, Picard, 1908,
688 p

LORIAN, Alexandre, Pour le vrai Monluc, Bulletin de la société des
amis de Montaigne, n° 4, 1965

Blaise de Monluc au théâtre, Toulouse, Annales du
Midi, t. 76, 1965, pp. 469-493

SAINTE-BEUVE, C A, Montluc, Causeries du Lundi, t. XI, Paris,
Garnier, 1856, pp. 56-104.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. <u>PREMIERE PARTIE : Préliminaires méthodologiques</u>	5
1. Le cadre théorique	6
1.1. L'analyse en chaîne	6
1.2. La grammaire générative et transformationnelle	10
1.3. Les rapports entre ces deux théories	13
2. Le texte de référence	18
3. Problèmes de méthode	22
3.1. Etude d'un état de langue passé	22
3.2. La méthode du corpus	24
3.3. Diachronie et synchronie	29
4. Méthodologie	30
4.1. Constitution du corpus	31
4.2. Classement : données brutes/données triées	33
4.3. Etablissement d'un corpus de vérification	42
4.4. "Balayage" de l'ensemble du texte	42
4.5. Application des tests statistiques :	
le test de corrélation	43
4.6. Variantes	47
5. Présentation de nos analyses	50
II. <u>DEUXIEME PARTIE : Etudes distributionnelle du groupe nominal dans la langue de Monique</u>	52
0. Choix théorique. Définition du groupe nominal	53
1. Le déterminant	59
1.0. Définition. Sous-classes du français moderne	59
1.1. Le nom sans déterminant	61
1.1.1. Fonctions du groupe nominal favorisant ou imposant l'absence du déterminant	70
1.1.2. Structures de phrase favorisant l'absence du déterminant	76

1.1.3. Entourages syntaxiques favorisant ou imposant l'absence du déterminant	82
1.1.4. Expressions totalement ou partiellement lexicalisées	86
1.1.5. Éléments lexicaux favorisant l'absence du déterminant	88
1.1.6. Conclusion. Tableau récapitulatif	93
1.2. L'article (T)	96
1.3. Quantificateurs cumulables : les numéraux cardinaux	103
1.4. Quantificateurs non cumulables avec l'article	107
1.5. Tout	115
1.6. Adverbes de quantité : chaînes Qd de N	119
1.7. Les chaînes De N	124
1.8. Séquences particulières	129
1.9. Classement des déterminants dans la langue de Monluc	132
2. Les adjectifs (A)	135
2.1. Adjectifs normalement antéposés (gN)	137
2.2. Adjectifs placés normalement à droite du nom (dN)	147
2.3. Adjectifs dont la place varie	148
2.4. Adjectifs + ajouts et compléments	152
2.5. Plusieurs adjectifs dans un groupe nominal	160
2.6. Séquences D N de A	163
2.7. Sous-catégorisation des adjectifs	164
2.8. Conclusion de l'étude des adjectifs	166
3. Le nom (N)	170
3.1. Définition du nom. Sous-catégorisation	170
3.2. Sous-catégorisation stricte des noms	176
3.3. Traits de sélection des noms	180
3.4. Catégories transposées dans la classe du nom	188
3.5. Formes particulières du groupe nominal	189
4. Les chaînes à droite du nom : ajouts droits et catégories essentielles	191
4.0. Liste des classes à droite du nom	191
4.1. Séquences courtes à droite du nom	192

4.2. L'apposition comme ajout long	197
4.3. Les groupes prépositionnels	201
4.4. Chaîne phrastique et infinitif à droite du nom	217
4.5. Les subordonnées relatives	222
4.5.0. Relatives restrictives et relatives appositives	222
4.5.1. Etude du fonctionnement des relatives selon la structure du groupe nominal	228
4.5.2. Structure interne des relatives	236
4.5.3. Point d'insertion des relatives	243
4.5.4. Relatives particulières	245
4.5.5. Combinaisons de relatives	250
4.6. Conclusion. Le concept de nom non restreint	253
5. Les chaînes conjonctionnelles	258
5.0. Définition dans l'analyse en chaîne	258
5.1. La conjonction dans le groupe nominal	259
5.2. Les séquences N conj N'	267
5.3. Les séquences Dét N conj N'	269
5.4. Ajouts et compléments des noms conjoints	275
5.5. Conjonctions de coordination. Récursivité	285
5.6. Faits particuliers	287
5.7. Conclusion. Tableau récapitulatif	289
6. La chaîne du groupe nominal dans la langue de Monluc	292
6.0. Principes théoriques et méthodologiques de l'analyse en chaîne	292
6.1. Formalisation	295
6.2. Problèmes de description	301
6.3. La chaîne du groupe nominal dans la langue de Monluc	308
6.3.1. Les atomiques	308
6.3.2. La chaîne du groupe nominal ; les classes centrales	308
6.3.3. Les chaînes d'ajouts	315
6.4. Les sous-catégories du lexique	325

**III. TROISIEME PARTIE : Etude g n rative et transformationnelle
du groupe nominal dans la langue de Malus** 327

0. Pr liminaires : orientation th orique ; m thodologie 328

1. Structure profonde : les r gles syntagmatiques (R S) 336

 1.1. Les r gles syntagmatiques 339

 1.2. Les r gles de r criture du sp cifieur [Spec, N'] 342

 1.3. Les r gles de r criture du compl ment (COMP) 357

 1.4. Place de la conjonction dans les r gles de la base 363

 1.5. La r cursivit  de la base 371

2. Les r gles de sous-cat gorisation de la base (R S G) 373

 2.1. Les r gles de sous-cat gorisation du nom 375

 2.2. Les r gles de sous-cat gorisation de l'article 376

3. Le lexique 380

 3.1. Les r gles de r dondance lexicale (R R) 382

 3.2. Liste d'entr es lexicales 385

4. Le composant transformationnel 399

 4.1. La transformation relative 402

 4.1.1. La transformation relative 403

 4.1.2. D rivation de possessif et d monstratif 411

 4.1.3. Les r ductions de la relative restrictive
 (1. Participe ; 2. Adjectif) 416

 4.1.4. Cumul de relatives 421

 4.2. Transformations s'appliquant au sp cifieur
 [Spec, N'] ; [Spec, A'] 422

 4.3. Transformation compl tive et r duction infinitive 431

 4.4. La transformation de conjonction 434

 4.4.1. La relative appositive 434

 4.4.2. La transformation de conjonction 440

 4.5. L'extraposition hors du syntagme nominal 451

 4.6. Les transformations li es aux "nominiaux d riv s"
 et au possessif 455

 4.7. Les transformations de d placement 459

4.8. Les transformations d'effacement	462
4.9. L'ordre des transformations	467
4.10. Liste des règles transformationnelles	470
4.11. Grammaire générative et diachronie	473
CONCLUSION	478
BIBLIOGRAPHIE	483